



Diagnostic pour le Relèvement et la Consolidation de la Paix (RCP) dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord, de l'Adamaoua et de l'Est

Rapport d'analyse

Etude réalisée par l'Institut National
de la Statistique (INS)



Avec l'appui technique et financier du Groupe de la Banque Mondiale
et l'Equipe du RCP



Décembre 2018

Table des matières

SIGLES ET ABREVIATIONS	i
LISTE DES TABLEAUX	ii
LISTE DES GRAPHIQUES	v
AVANT-PROPOS	vi
RESUME EXECUTIF	vii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 : SYNTHESE METHODOLOGIQUE	3
1.1 Champ de l'enquête et population cible	3
1.2 Echantillonnage	4
1.3 Bilan de la collecte	4
1.4 Limites de l'étude	5
CHAPITRE 2 : CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION	6
2.1 Structure de la population	6
2.2 Education	8
2.2.1 Alphabétisation.....	8
2.2.2 Scolarisation	9
2.2.3 Niveau d'instruction des membres du ménage.....	11
2.3 Participation au marché du travail	12
2.3.1 Taux d'activité.....	12
2.3.2 Emploi	13
2.3.3 Chômage.....	14
2.4 Éléments de confort du ménage et accessibilité aux infrastructures de base	14
2.4.1 Éléments de confort du ménage	14
2.4.2 Accessibilité aux infrastructures de base.....	17
2.5 Niveau de pauvreté	21
2.6 Présentation des répondants de l'étude RCP	21
CHAPITRE 3 : MOBILITE RESIDENTIELLE ET MIGRATION	23
3.1 Mobilité résidentielle	23
3.2 Migration	23
3.2.1 Départ du ménage.....	24

3.2.2 Arrivée dans le ménage	26
CHAPITRE 4 : PERCEPTIONS SUR LES CONDITIONS DE VIE, LA VULNERABILITE ET LA SITUATION ECONOMIQUE DES MENAGES	28
4.1 Perceptions des ménages sur leurs conditions de vie.....	28
4.2 Vulnérabilité du ménage.....	30
4.3 Situation économique des ménages.....	33
CHAPITRE 5 : PERCEPTION DES MENAGES SUR LA SECURITE ET LA GOUVERNANCE	41
5.1 Perception des ménages sur leur sécurité.....	41
5.2 Connaissance de l'existence et des activités des groupes d'autodéfense.....	43
5.3 Connaissance de l'existence et des interventions des forces de maintien de l'ordre dans les localités	45
5.4 Appréciation du niveau de sécurité.....	47
5.5 Corruptions dans certaines institutions.....	50
5.6 Participation aux élections locales et connaissance des autorités communales par les ménages .	52
CHAPITRE 6 : REFUGIES ET DEPLACES INTERNES.....	55
6.1 Présence des réfugiés, lieu de résidence et problèmes engendrés.....	55
6.2 Présence des déplacés internes	57
6.3 Pression sur les terres due à la présence des réfugiés et des déplacés internes.....	57
CHAPITRE 7 : PERCEPTION DES RESPONSABLES COMMUNAUX SUR LA SECURITE ET LA GOUVERNANCE LOCALE	62
7.1 Sécurité actuelle.....	62
7.2 Actions prioritaires pour améliorer les situations sécuritaire et économique, ainsi que la gouvernance	64
CONCLUSION	66
ANNEXE	67

SIGLES ET ABREVIATIONS

AES	: American Electronic Service
AFD	: Agence Française de Développement
BAD	: Banque Africaine de Développement
BM	: Banque Mondiale
CAMWATER	: Cameroon Water
CDE	: Camerounaise des Eaux
DSCE	: Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
ECAM4	: Quatrième Enquête Camerounaise Auprès des ménages
EC-ECAM4	: Enquête Complémentaire à la quatrième Enquête Camerounaise Auprès des Ménages
ENEO-Cameroon	: Energy of Cameroon
FEC	: Facilité d'Elargie de Crédit
FMI	: Fonds Monétaire International
INS	: Institut National de la Statistique
ONU	: Organisation des Nations-Unies
PEF	: Programme Economique et Financier
RCA	: République Centrafricaine
RCP	: Relèvement et Consolidation de la Paix
SNEC	: Société Nationale des Eaux du Cameroun
TNS	: Taux Net de Scolarisation
UE	: Union Européenne
ZD	: Zone de Dénombrement

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1: Répartition de l'échantillon par région.....	4
Tableau 1.2: Taux de réponse par région.....	5
Tableau 2.1: Répartition (%) de la population par milieu de résidence et selon région.....	6
Tableau 2.2: Pourcentage de la population et taille moyenne des ménages par région et milieu de résidence	7
Tableau 2.3: Répartition (%) de la population par sexe et par âge, et selon la région	7
Tableau 2.4: Répartition (%) de la population suivant le lien de parenté avec le chef de ménage et selon région.....	8
Tableau 2.5: Répartition (%) de la population de 10 ans ou plus par situation matrimoniale, selon la région.....	8
Tableau 2.6: Proportion (%) de personnes de 15 ans ou plus alphabétisées suivant le milieu de résidence, le sexe et la région	9
Tableau 2.7: Taux net de scolarisation au primaire des enfants de 6-11 ans, selon la région.....	9
Tableau 2.8: Taux net ajusté de scolarisation des enfants de 6-11 ans, selon la région.....	10
Tableau 2.9: Taux net de scolarisation au cycle secondaire des personnes 12-18 ans, selon la région	10
Tableau 2.10: Taux net ajusté de scolarisation des personnes de 12-18 ans, selon la région	11
Tableau 2.11: Taux net de scolarisation au supérieur des personnes de 19-24 ans selon la région, le milieu de résidence et le sexe.....	11
Tableau 2.12: Répartition (%) de la population de 6 ans ou plus par niveau d'instruction, selon la région	12
Tableau 2.13: Taux d'activité, taux de chômage élargi et taux d'emploi chez les personnes de 15-64 ans, selon la région	13
Tableau 2.14: Pourcentage de ménages possédant certains biens durables	16
Tableau 2.15: Temps moyen (en minutes) mis par les membres du ménage pour arriver à l'infrastructure la plus proche par moyen de locomotion utilisé, selon la région.....	20
Tableau 2.16: Principaux indicateurs de pauvreté par région de 2001 à 2014.....	21
Tableau 2.17: Répartition (%) des répondants de l'étude RCP suivant le niveau d'instruction et le lien de parenté avec le Chef de ménage	22
Tableau 3.1 : Proportion de ménages ayant changé de domicile depuis janvier 2014.....	23
Tableau 3.2 : Nombre moyen de personnes ayant quitté leur ménage depuis janvier 2014 jusqu'au passage de l'enquête ; proportion (%) de ménages dont au moins un membre a changé de domicile depuis janvier 2014	24
Tableau 3.3 : Répartition (%) des membres du ménage ayant quitté leur ménage depuis janvier 2014 par sexe et par raison de départ.....	25
Tableau 3.4 : Répartition (%) des membres du ménage ayant quitté le ménage depuis janvier 2014 par lieu de destination.....	25
Tableau 3.5 : Nombre moyen de personnes arrivées dans le ménage depuis janvier 2014, proportion (%) des ménages dont au moins une personne est arrivée dans le ménage depuis janvier 2014	26
Tableau 3.6 : Répartition (%) des personnes arrivées dans le ménage depuis janvier 2014 par sexe et par raison de l'arrivée selon la région.....	27
Tableau 3.7 : Répartition (%) des membres du ménage étant arrivés dans le ménage depuis janvier 2014 par région et selon le lieu de provenance	27
Tableau 4.1 : Répartition (%) des ménages suivant leur appréciation de leur condition de vie, selon la région	29
Tableau 4.2 : Répartition (%) des ménages selon leur appréciation de l'évolution de leur niveau de vie, selon la région	29
Tableau 4.3 : Proportion (%) de ménages dont au moins un membre, au cours des 12 derniers mois, a eu faim et n'a pas mangé par manque d'argent ou de ressources suivant les stratégies mises en place pour y faire face	30
Tableau 4.4 : Proportion (%) de ménages dont au moins un membre, au cours des 30 derniers jours, a eu faim et n'a pas mangé par manque d'argent ou de ressources suivant les stratégies mises en place pour y faire face	31
Tableau 4.5 : Nombre moyen quotidien de repas habituellement pris par le ménage, Répartition (%) des ménages suivant le nombre de repas habituellement pris par jour.....	32
Tableau 4.6 : Proportion (%) de ménages dont au moins un membre, suivant la tranche d'âge, a eu à sauter la prise d'un repas par manque de moyen ou de ressources	33
Tableau 4.7 : Proportion (%) de ménages pratiquant l'agriculture et l'élevage.....	33
Tableau 4.8 : Répartition (%) des ménages pratiquant l'agriculture par mode d'accès à la terre, selon la région	34

Tableau 4.9 : Proportion (%) de ménages pratiquant l'agriculture suivant les biens et services utilisés, selon la région	34
Tableau 4.10 : Proportion (%) de ménages pratiquant l'élevage et accédant à certains biens pour l'élevage, selon la région	35
Tableau 4.11 : Pourcentage de ménages suivant les sources de revenus avant janvier 2014 et au moment de l'enquête.....	37
Tableau 4.12 : Proportion de ménages ayant au moins un membre à la recherche d'une activité génératrice de revenu, selon la région (%)	39
Tableau 4.13 : Répartition (%) des ménages selon la première principale priorité pour améliorer la situation du ménage, selon la région.....	39
Tableau 4.14 : Répartition (%) des ménages selon la première action prioritaire pour améliorer la situation de la localité, selon la région	40
Tableau 5.1: Proportion (%) de ménages suivant les problèmes sécuritaires rencontrés depuis 2014, selon la région	42
Tableau 5.2: Répartition (%) des ménages selon leur connaissance de l'existence d'un groupe d'auto-défense dans leur quartier par région.....	43
Tableau 5.3: Répartition (%) des ménages suivant leur avis sur la personne qui nomme les membres du groupe d'auto-défense selon la région	43
Tableau 5.4: Répartition (%) des ménages par personne à qui le groupe d'auto-défense rend compte selon la région	44
Tableau 5.5: Répartition (%) des ménages par le fait que le groupe d'auto-défense a demandé de l'argent selon la région	44
Tableau 5.6: Répartition (%) des ménages suivant leur avis sur le niveau d'implication du groupe d'auto-défense dans la protection des personnes et des biens selon la région	45
Tableau 5.7: Répartition (%) des ménages suivant leur connaissance de l'existence d'un poste de police dans leur localité selon la région	45
Tableau 5.8: Répartition (%) des ménages suivant leur avis sur le niveau d'implication de la police dans la protection des personnes et des biens selon la région	46
Tableau 5.9: Répartition (%) des ménages suivant leur connaissance de l'existence d'un poste de gendarmerie dans leur quartier selon la région	46
Tableau 5.10: Répartition (%) des ménages suivant leur appréciation du niveau d'implication de la gendarmerie dans la protection des personnes et des biens selon la région	47
Tableau 5.11: Répartition (%) des ménages suivant l'entité qui assure principalement la sécurité, selon la région .	47
Tableau 5.12: Répartition (%) des ménages suivant leur avis sur l'évolution du rétablissement de la situation sécuritaire au cours des 6 derniers mois précédant l'enquête	48
Tableau 5.13: Répartition (%) des ménages par appréciation du niveau actuel de la sécurité dans leur localité, selon la région	48
Tableau 5.14: Répartition (%) des ménages suivant la principale priorité pour améliorer la sécurité dans leur localité, selon la région	49
Tableau 5.15: Pourcentage de ménages ayant eu à supporter les frais non réglementaires dans certaines institutions publiques et privées selon la région	51
Tableau 5.16: Répartition des ménages suivant leur appréciation de la qualité des services administratifs.....	51
Tableau 5.17: Pourcentage de ménages connaissant leurs autorités communales	53
Tableau 5.18: Pourcentage de ménages ayant participé aux dernières élections locales et Pourcentage de ménages connaissant leurs autorités communales	53
Tableau 5.19: Pourcentage de ménages dont au moins un membre a participé à la dernière "assemblée villageoise" et répartition des ménages dont au moins un membre a participé à la dernière "assemblée villageoise" suivant le sexe de celui qui y a participé	54
Tableau 6.1: Proportion (%) de communes rencontrant un certain type de problème dans l'accueil des réfugiés, selon la région	57
Tableau 7.1 : Proportion de communes ayant rencontré des problèmes d'insécurité, selon la région et Répartition des communes ayant rencontré des problèmes par degré d'insécurité, selon la région (%)	63
Tableau 7.2 : Répartition (%) des communes par principale priorité pour améliorer la sécurité, selon la région	64

Tableau 7.3 : Répartition (%) des communes par principale priorité pour améliorer la situation économique, selon la région	65
Tableau 7.4 : Répartition (%) des communes par principale priorité pour améliorer la gouvernance, selon la région	65

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 2.1: Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage élargi au niveau des 4 régions et du Cameroun	13
Graphique 2.2: Proportion (%) de ménages ayant leur logement en matériaux définitifs, selon la région	15
Graphique 2.3: Proportion (%) de ménages utilisant l'électricité pour l'éclairage, exposé au risque d'agression, vivant dans un quartier éclairé	16
Graphique 4.1: Répartition (%) des ménages suivant leur appréciation de leur condition de vie	28
Graphique 4.2: Proportion (%) de ménages, dont au moins un membre, au cours des 12 derniers mois, a eu faim et n'a pas mangé par manque d'argent ou de ressources	30
Graphique 4.3: Proportion (%) de ménages dont au moins un membre, au cours des 30 derniers jours, a eu faim et n'a pas mangé par manque d'argent ou de ressources	31
Graphique 4.4: Proportion (%) de ménages ayant au moins un membre à la recherche d'une activité génératrice de revenu, selon la région	38
Graphique 5.1: Répartition (%) des ménages suivant leur avis sur le sentiment de sécurité hors du logement en journée selon la région	41
Graphique 5.2: Répartition (%) des ménages suivant leur avis sur le sentiment de sécurité à domicile pendant la nuit selon la région	42
Graphique 5.3: Répartition (%) des ménages suivant leurs avis sur l'évolution de la sécurité au cours des 6 prochains mois, selon la région	49
Graphique 5.4: Proportion (%) de ménages ayant supporté des frais non réglementaires au cours des 12 derniers mois pour obtenir des prestations des services auprès de certains services de sécurité, selon la région	50
Graphique 5.5: Pourcentage de ménages ayant participé aux dernières élections locales	52
Graphique 6.1: Proportion (%) de communes ayant accueilli des réfugiés depuis janvier 2014, selon la région	55
Graphique 6.2: Répartition (%) des communes par lieu où vivent principalement les réfugiés, selon la région	56
Graphique 6.3: Proportion (%) de communes ayant accueilli des déplacés internes selon la région	57
Graphique 6.4: Proportion (%) de communes ayant subi des pressions sur leurs terres du fait des réfugiés ou des déplacés internes, selon la région	58
Graphique 6.5: Proportion (%) de communes par raison justifiant la pression exercée sur les terres, selon la région	58
Graphique 6.6: Proportion (%) de communes dont la pression sur les terres engendre un conflit et solutions trouvées aux conflits, selon la région	60
Graphique 6.7: Proportion (%) de communes pour qui la présence des réfugiés/déplacés internes engendre d'autres problèmes	61
Graphique 6.8: Répartition (%) des communes ayant rencontré d'autres problèmes suivant le principal problème rencontré	61
Graphique 7.1: Proportion (%) de communes où il existe des comités d'auto-défense, selon la région	62
Graphique 7.2: Répartition (%) des communes par appréciation de la collaboration entre le comité de vigilance et la commune, selon la région	63

AVANT-PROPOS

Sous la haute autorité du Président de la République, Son Excellence Paul BIYA, le Gouvernement poursuit le développement économique et social du Cameroun à travers la mise en œuvre des politiques publiques déclinées dans le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) adopté en 2010. L'atteinte des objectifs majeurs retenus dans cette stratégie est entravée par deux chocs exogènes respectivement d'ordre économique et sécuritaire.

Par rapport au choc économique, le Gouvernement a organisé la riposte à travers une série des mesures dont la mise en œuvre se fait à travers, outre le DSCE, le Programme Economique et Financier (PEF) couvrant la période 2017-2020, appuyé par ses partenaires techniques et financiers. Il s'agit du FMI à travers la Facilité d'Elargie de Crédit (FEC) et les appuis budgétaires de la Banque Mondiale, de l'Union Européenne (UE), de la Banque Africaine de Développement (BAD) et de la France à travers l'Agence Française de Développement (AFD).

Quant au choc sécuritaire lié aux actes de la secte terroriste Boko Haram, au phénomène d'enlèvement des personnes avec demande de rançons, au vol de bétail, à l'afflux des réfugiés provenant surtout de la République Centrafricaine et aux incursions des rebelles de ce pays voisin sur le territoire camerounais, le Gouvernement compte sur la détermination sans faille des forces de défense, au soutien de la population et à la solidarité internationale.

Face à ces menaces qui viennent amplifier les défis structurels dans les quatre régions les plus affectées par la pauvreté à savoir l'Extrême-Nord, le Nord, l'Adamaoua et l'Est, le Gouvernement a mis en place des stratégies afin de les éradiquer. En plus de ces efforts internes pour préserver la vie des populations et leur assurer des conditions de vie acceptables dans une perspective de durabilité, le Gouvernement a sollicité l'appui du Groupe de la Banque mondiale, de l'Organisation des Nations-Unies (ONU) et l'Union Européenne pour la conduite des études en vue d'une priorisation stratégique pour le Relèvement et la Consolidation de la Paix (RCP) dans ces régions les plus exposées.

S'inscrivant dans une démarche participative, la présente étude a offert aux ménages et aux responsables communaux l'occasion d'exprimer leurs avis sur leurs conditions de vie, leur situation sécuritaire et leurs attentes pour l'amélioration de la gouvernance et la sécurité dans leurs localités. Les données collectées permettront de disposer des indicateurs pouvant aider à la priorisation des actions en vue du relèvement et la consolidation de la paix dans ces quatre régions.

Le présent rapport d'analyse des informations collectées est le fruit de la collaboration entre l'équipe de l'Institut National de la Statistique (INS) et celle du Groupe de la Banque Mondiale. L'étude a bénéficié du financement de l'Etat du Cameroun et du Groupe de la Banque Mondiale.

L'occasion est idoine pour exprimer la reconnaissance du Gouvernement aux partenaires au développement qui accompagnent le Cameroun dans la mise en œuvre des actions pour le Relèvement et la Consolidation de la Paix au Cameroun.

**Le Ministre de l'Economie, de la Planification
et de l'Aménagement du Territoire**

Alamine OUSMANE MEY

RESUME EXECUTIF

Le Cameroun est confronté depuis quelques années à des défis sécuritaires, dans ses trois régions septentrionales (Adamaoua, Extrême-Nord et Nord) et la région de l'Est, nés des attaques et attentats de la secte terroriste Boko Haram, des enlèvements des personnes suivis des demandes de rançons et les coups de vol de bétail. Conséquemment, le pays fait face à une crise humanitaire dans ses parties septentrionale et orientale due à l'afflux des réfugiés et des déplacés internes.

Cette situation est venue dégrader davantage les conditions de vie des ménages dans ces régions déjà caractérisées par des niveaux élevés de pauvreté tels que révélés par la quatrième Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (ECAM4) réalisée en 2014.

Pour apporter une réponse à cette insécurité et instabilité gravement vécues par les populations, le Gouvernement oppose une forte riposte à la hauteur de l'agression, pour mettre hors d'état de nuire les terroristes et gangsters de tout bord. En plus de ces efforts, le Gouvernement a sollicité l'appui du Groupe de la Banque Mondiale, de l'Organisation des Nations-Unies et de l'Union Européenne pour la conduite des études en vue d'une priorisation stratégique pour le Relèvement et la Consolidation de la Paix (RCP) dans ces régions en particulier.

La présente enquête réalisée par l'INS rentre dans le cadre d'une série d'activités dont l'objectif général est de soutenir le Gouvernement à travers un processus national, visant à aider, évaluer, planifier et mobiliser les soutiens pour le rétablissement, la reconstruction et le développement à la suite des conflits. Plus spécifiquement, les résultats de cette enquête contribueront au diagnostic de la situation et à la formulation des stratégies prioritaires pour juguler ces crises et relancer le développement économique et social de façon durable dans ces régions.

Les données ayant servi à la rédaction de ce rapport sont issues d'une enquête auprès des ménages et des communes. Le volet ménage a porté sur un sous-échantillon de 1 834 ménages de l'EC-ECAM4, réalisée sur la période d'octobre 2016 à mars 2017. De ces 1 834 ménages échantillons, 1 643 ménages ont été enquêtés avec succès. Le volet-commune a porté sur toutes les 122 communes de ces régions. Cependant, seules 114 communes ont été enquêtées avec succès.

L'analyse des résultats de l'enquête permet de révéler que :

- Depuis janvier 2014 jusqu'au jour de l'interview, le changement de domicile par les ménages a concerné 3% de ménages de l'ensemble des quatre régions d'enquête. Cette proportion était plus élevée dans la région de l'Adamaoua et plus faible dans celle de l'Extrême-Nord. Le changement de domicile en changeant de quartier a été enregistré dans près de 2% de ménages.
- Un peu plus d'un ménage sur dix a enregistré le départ d'au moins un de ses membres depuis janvier 2014 jusqu'au jour de l'enquête. Cette proportion est de 21% à l'Est, 13% dans l'Adamaoua, 12% au Nord et 10% à l'Extrême-Nord. L'âge moyen des personnes ayant quitté le ménage est de 23 ans au moment du départ. Ces départs sont en majorité (pour plus de quatre personnes sur dix) justifiés par le rapprochement de la famille et la recherche d'une situation.
- Depuis janvier 2014 jusqu'à la date de l'enquête, 10% de ménages ont enregistré l'arrivée d'au moins un membre dans leur ménage. Cette proportion est plus élevée à l'Est (15%) et plus faible à l'Extrême-Nord (8%). Tout comme pour les départs du ménage, ces arrivées se font à des âges jeunes et sont principalement motivées par le rapprochement familial, ceci quelle que soit la région. Toutefois, les problèmes de sécurité ont été évoqués par environ une personne sur quatre dans la région de l'Extrême-Nord. Par ailleurs, toujours dans cette région, les lieux de départ les plus observés étaient les localités de la même commune (26%) et l'étranger (22%).
- Dans les quatre régions d'enquête, l'appréciation que font les ménages de leur bien-être est assez négative dans la mesure où seuls 3% d'entre eux se sentent pleinement heureux de leur situation.

D'après les données relatives à l'évolution des conditions de vie au cours de 12 derniers mois, 13% de ménages déclarent une amélioration de leur niveau de vie, 57% indiquent une stagnation et 30% jugent que leurs conditions de vie se sont plutôt dégradées.

- La satisfaction du besoin vital, qui est de pouvoir se nourrir convenablement, semble être sérieusement remise en question. En effet, dans l'ensemble des régions concernées, les ménages prennent en moyenne 2,2 repas par jour. Environ 1 ménage sur 10 ne prend qu'un repas par jour et 58 % prennent 2 repas par jour. De plus, 29% des ménages ont eu au moins un membre qui a eu faim mais qui n'a pas mangé parce qu'il n'y avait pas assez d'argent ou d'autres ressources pour se procurer à manger au cours des 12 derniers mois. Également, par manque de moyens pour se procurer à manger, dans 15% des ménages, des enfants de 5 à 14 ans ont eu à sauter au moins un repas au cours des sept derniers jours précédant l'enquête. Ce phénomène touche aussi les enfants de moins de 5 ans puisque dans 8% des ménages, ces enfants ont eu à sauter un repas au cours des 7 derniers jours précédant l'enquête du fait de manque de moyens pour se procurer à manger. Face à ces difficultés, les ménages ont dû développer des stratégies de survie basées principalement sur la diminution de la quantité de nourriture aux repas (88%), du nombre de repas par jour (88%), de la part des adultes pour en donner aux enfants (68%).
- La majorité des ménages de ces quatre régions pratiquent l'agriculture (85%). Près de quatre ménages sur dix (38%) pratiquent l'élevage et trois sur quatre pratiquent l'agriculture vivrière. De nombreux ménages agricoles utilisent des fertilisants et des produits phytosanitaires pour booster leur production. De même, parmi les ménages pratiquant l'élevage, près de 7 sur 10 affirment avoir accès au pâturage toute l'année, à l'eau pour abreuver les bêtes et à un marché de vente du bétail. Ces activités constituent les principales sources de revenu de la majorité de ces ménages (83%).
- Au rang des actions prioritaires permettant d'améliorer leurs conditions de vie, les ménages citent principalement la fourniture des vivres sous forme d'aide alimentaire (32%). L'aménagement des terres agricoles (16%) et l'adduction d'eau (14%) constituent selon les ménages, des leviers pouvant permettre d'améliorer la situation économique de leurs localités.
- Dans les quatre régions, près de trois ménages sur cinq affirment se sentir en sécurité hors du logement en journée et 8 ménages sur 10 estiment être en sécurité ou moyennement en sécurité pendant la nuit. Par ailleurs, le principal problème d'insécurité auquel font face les ménages depuis janvier 2014 est le vol. Au cours des 6 derniers mois ayant précédé l'enquête, plus de la moitié des ménages estiment que la situation sécuritaire est restée inchangée.
- L'existence d'un groupe d'auto-défense dans leur quartier ou village de résidence est connue par sept ménages sur dix (71%). Pour quatre ménages sur cinq (81%), c'est aux chefs traditionnels que les membres des comités de vigilance rendent compte. Par ailleurs, le groupe d'autodéfense est plus fréquemment cité par les ménages comme assurant principalement la sécurité dans leur localité. Il est suivi par les autorités traditionnelles, la Gendarmerie et la Police. Le niveau actuel de sécurité est jugé satisfaisant par les ménages.
- Les ménages semblent optimistes quant à l'évolution de la situation sécuritaire au cours des six prochains mois. En guise d'actions prioritaires pour améliorer la sécurité dans leur localité, les ménages évoquent par ordre d'importance : la création de plus de groupe d'autodéfense, l'octroi de plus de moyens au groupe d'autodéfense, le renforcement des effectifs de l'armée et le renforcement des effectifs de la police et de la gendarmerie.
- Un peu plus de la moitié des communes enquêtées dans les quatre régions d'enquête ont accueilli des réfugiés depuis janvier 2014. Très certainement à cause de la crise sécuritaire en République Centrafricaine, les communes de l'Est (68%) sont celles qui ont accueilli le plus de réfugiés.

- Dans un peu plus de sept communes sur dix (72%), les réfugiés accueillis vivent principalement avec les populations autochtones ou hôtes. Pour 16% de communes, ces réfugiés vivent dans des camps spécialement aménagés pour eux.
- Globalement, près d'une commune sur deux ayant accueilli des réfugiés est confrontée au problème d'insécurité du fait de ces derniers. Les autres problèmes auxquels ces communes font le plus face par ordre d'importance sont respectivement : la pression sur les terres (48%), l'approvisionnement en eau potable (43%), la pression sur les services de santé (38%), la pression sur les services d'éducation (36%) et enfin les problèmes d'approvisionnement en nourriture (34%). Tandis que le principal problème se posant avec acuité dans les communes de l'Adamaoua et de l'Est est l'insécurité (respectivement 69% et 100%), les communes de l'Extrême-Nord sont plus confrontées au problème d'approvisionnement en eau potable (46%), et celles du Nord aux pressions sur les services de santé (22%) et sur les terres (22%).
- Depuis janvier 2014 jusqu'au passage de l'enquête, 64% des communes enquêtées dans les quatre régions ont accueilli des déplacés internes. Cette proportion est relativement plus élevée dans les communes de la région de l'Extrême-Nord (72%).
- L'accueil des réfugiés et des déplacés internes ne se fait pas sans conséquences puisque quatre communes sur dix (42%) ont connu des pressions sur leurs terres, avec un impact encore plus accentué à l'Est (56%). Dans neuf communes sur dix faisant face aux pressions sur la terre, le désir de cultiver, de la part des réfugiés et/ou déplacés internes, est à l'origine de ladite pression. Dans 71% et 69% des communes, cette pression est respectivement due à la forte demande alimentaire et à la recherche de pâturage. La pression sur les sols a engendré des conflits dans six communes sur dix. Les principaux moyens de résolution des conflits étaient le recours aux autorités administratives/traditionnelles (93%) et aux forces de maintien de l'ordre (52%).
- En plus des pressions sur les terres, la présence des réfugiés et/ou des déplacés internes a engendré d'autres problèmes dans plus de quatre communes sur dix (44%). Au rang de ces problèmes, on a notamment l'aggravation de la famine (36%), l'insécurité (24%) et la crise de logement (16%).
- En vue d'assurer la sécurité, des comités d'auto-défense ont été mis sur pied dans la quasi-totalité des communes (92%). Les communes de l'Extrême-Nord, comparativement à celles des trois autres régions, enregistrent plus l'existence de ces comités (96%).
- La collaboration entre les comités de vigilance ou d'auto-défense et la commune est relativement plus estimée de très bonne qualité (51%) que de bonne qualité (35%).
- Pour ce qui est de l'amélioration de la sécurité, 25% de communes estiment que la principale priorité consiste à renforcer les effectifs de la police et/ou gendarmerie. Pour 24%, elle consiste plutôt à renforcer les effectifs de l'armée. L'aménagement des terres agricoles (13%), la création ou la réouverture des routes pour faciliter la vente des produits (12%) et la création ou la réouverture des marchés pour la vente des produits (10%) ont aussi été évoqués comme les principales priorités en vue d'améliorer la situation économique des communes.
- Concernant l'amélioration de la gouvernance dans la commune, la fourniture des services d'éducation de base (19%), la fourniture des services de santé (11%), et l'extension de l'accès à l'eau potable (10%) ressortent comme les principales priorités.

Les constats ainsi dressés permettent au Gouvernement et ses partenaires impliqués de poursuivre la mise en œuvre, avec un peu plus d'éclaircissement, du projet de Relèvement et de la Consolidation de la Paix (RCP) dans les quatre régions concernées.

INTRODUCTION

Entre 2007 et 2014, alors que l'incidence de la pauvreté reculait dans les autres régions, elle s'aggravait de manière substantielle dans les régions de l'Extrême-Nord et du Nord. En effet, selon les résultats des troisième et quatrième Enquêtes Camerounaises Auprès des Ménages (ECAM 3 & 4) réalisées respectivement en 2007 et 2014, la proportion des ménages vivant sous le seuil de pauvreté¹ a augmenté de 8,4 points en passant de 66% à 74,3% dans la région de l'Extrême-Nord et de 4,2 points passant de 64% à 68% dans celle du Nord. De plus, la crise sécuritaire dans certaines localités de la région de l'Extrême-Nord, liée aux crimes perpétrés par la secte terroriste Boko Haram, a aggravé les défis structurels (situation des conditions de vie des populations, ...) auxquels la région est confrontée notamment en termes de développement. La région de l'Adamaoua, du fait de sa proximité avec ces régions, subit les conséquences des actions de l'insécurité, marquées par de nombreux enlèvements. La région de l'Est quant à elle, fait face à un afflux important des réfugiés du fait de la crise sociopolitique en République Centrafricaine (RCA).

Face à ce défi sécuritaire, qui engendre en même temps des conséquences négatives sur le cadre et les conditions de vie des populations, le Gouvernement oppose une force de défense à la hauteur de l'agression pour mettre hors d'état de nuire les terroristes et gangsters de tout bord. En plus des efforts internes pour préserver la vie des populations et leur assurer des conditions de vie acceptables dans une perspective de durabilité, le Gouvernement a sollicité des appuis auprès de la Banque mondiale, des Nations-Unies et de l'Union Européenne pour la conduite d'une étude en vue d'une priorisation stratégique des actions pour le Relèvement et la Consolidation de la Paix (RCP)² dans les régions du Cameroun les plus exposées.

Le RCP a pour objectif général de soutenir le Gouvernement à travers un processus national, visant à aider dans l'évaluation, la planification et la mobilisation des soutiens pour le rétablissement, la reconstruction et le développement à la suite des conflits. Il est un diagnostic relativement léger et focalisé qui rassemble les éléments suivants : (1) une stratégie pour le relèvement et la consolidation de la paix et (2) un cadre de recevabilité mutuelle autour d'un nombre limité de problèmes à traiter en commun.

Au Cameroun, le RCP est focalisé sur quatre régions à savoir l'Extrême-Nord, le Nord, l'Adamaoua et l'Est. La prise en compte de la région de l'Est se justifie par l'afflux important de réfugiés dans cette région du fait de la crise sociopolitique en RCA. Le RCP au Cameroun sera basé sur quatre éléments principaux :

1. les enquêtes légères de perception auprès des ménages et des études spécialisées concernant l'accès à la terre, la gouvernance et les déplacements forcés ;

¹ Le seuil de pauvreté est le niveau de l'indicateur de bien-être qui conduit à déterminer si un ménage est pauvre (dans le cas où son indicateur de bien-être est inférieur au seuil) ou non-pauvre (dans le cas contraire). Ce seuil est conçu de manière à permettre aux personnes qui sont classées comme non pauvres de satisfaire au minimum leurs besoins vitaux. Le seuil de pauvreté en 2014 est de 339 715 FCFA par équivalent adulte et par an (INS, ECAM 4).

² L'Évaluation des besoins pour le relèvement et la consolidation de la Paix (RCP) est fondée sur un engagement mutuel international de la Part de l'Organisation des Nations Unies, de la Banque mondiale et de l'Union européenne à aligner leur partenariat et leurs démarches en matière de relèvement après le conflit afin d'appuyer les efforts du Gouvernement. Cet engagement a été officialisé dans une déclaration signée en 2008, portant sur la conduite conjointe des « Évaluations des besoins après le conflit », récemment rebaptisée « Évaluations du relèvement et de la consolidation de la paix ».

2. une analyse sur la compréhension commune des défis structurels des quatre régions ciblées ;
3. une analyse sur le fonctionnement des mécanismes de mise en œuvre ;
4. cinq études thématiques fondées sur un processus de consultation inclusif sur les cinq thèmes clés identifiés par le gouvernement et les trois partenaires internationaux : (i) consolidation de la paix et de la sécurité et les déplacements ; (ii) gouvernance et services sociaux de base ; (iii) intégration économique ; (iv) accès à la terre, élevage et production agricole ; et (v) jeunesse.

Le présent rapport est consacré à l'analyse des données collectées dans les quatre régions auprès de 1 643 ménages et 114 communes enquêtés avec succès. La collecte s'est déroulée sur la période allant du 1^{er} au 15 juin 2017. Certaines données contenues dans ce rapport sont issues de la quatrième Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (ECAM 4) réalisée en 2014 et de l'Enquête Complémentaire à la quatrième Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (EC-ECAM 4) réalisée d'octobre 2016 à janvier 2017. Le rapport répond au premier des quatre éléments principaux suscités sur lesquels se base le RCP. Il est structuré en sept chapitres. Le premier présente la synthèse méthodologique de l'enquête, les quatre suivants portent sur le volet ménage et les deux derniers sur le volet commune. Plus précisément, le deuxième chapitre analyse les caractéristiques de la population. Le troisième se focalise sur la mobilité résidentielle et la migration. Le quatrième analyse les perceptions sur les conditions de vie des ménages et la vulnérabilité. Le cinquième chapitre porte sur la sécurité et la gouvernance. Le sixième s'intéresse à la présence des réfugiés et des déplacés internes dans les communes ; et le dernier chapitre capte les perceptions des élus locaux sur la sécurité et la gouvernance dans leur commune.

CHAPITRE 1 : SYNTHÈSE METHODOLOGIQUE

Pour cette enquête, il fallait disposer de données permettant de fournir un diagnostic sur l'ampleur des déplacements des populations, l'impact de ces déplacements sur leurs conditions de vie, l'analyse de la gouvernance à travers l'accès aux services publics, l'intégration économique par l'accès aux infrastructures et services sociaux de base, l'accès à la terre et aux intrants agricoles.

Le RCP intervient au moment où l'Institut National de la Statistique (INS) est au terme de la collecte de données de l'EC-ECAM 4. L'objectif de cette dernière est de fournir des indicateurs de base sur les conditions de vie des ménages au niveau de la commune, afin de mieux appréhender les spécificités des communes et d'affiner les politiques publiques au niveau décentralisé. Bien que l'EC-ECAM 4 soit plus ambitieuse sur le plan de la couverture géographique, elle ne permet pas de répondre à toutes les préoccupations du RCP. Elle traite des questions suivantes :

- Conditions de vie des ménages
 - Caractéristiques sociodémographiques, éducation et emploi
 - Logement, cadre de vie, équipement du ménage
 - Pratique de l'agriculture et de l'élevage
- Infrastructures communautaires (disponibilité et accès)
 - Economiques: routes, moyens de transport, marchés
 - Utilités publiques: source d'eau, électricité
 - Services publics: Etat civil, police, gendarmerie, etc.
- Accès à la terre, élevage et production
 - Production agricole
 - Effectif du cheptel

Ces thèmes fournissent une quantité importante d'informations pour le RCP, mais non suffisante. En effet, l'EC-ECAM 4 n'avait pas le RCP comme objectif de départ.

Pour le RCP, l'approche méthodologique consiste à exploiter les données de l'EC-ECAM 4 et à organiser un deuxième passage sur un sous-échantillon³ de ménages de l'EC-ECAM 4. L'objectif est d'avoir des résultats significatifs au niveau de la région sur les thèmes non traités à l'EC-ECAM4.

1.1 Champ de l'enquête et population cible

Le champ de l'enquête est constitué des régions de l'Extrême-Nord, du Nord, de l'Adamaoua (partie septentrionale) et de l'Est. L'enquête RCP comprend deux volets : le volet ménage et le volet commune. La population cible visée par le volet ménage de l'enquête comprend un échantillon des ménages ordinaires⁴ enquêtés lors de l'EC-ECAM 4. Le volet-commune visait toutes les communes de ces quatre régions.

³Il est important de souligner que l'enquête RCP étant un deuxième passage, les données seront fusionnées avec celles des mêmes ménages de l'EC-ECAM 4 afin de procéder aux analyses.

⁴Par opposition aux ménages collectifs.

1.2 Echantillonnage

L'enquête RCP couvre les domaines non abordés par l'EC-ECAM 4, à savoir le déplacement des populations, la sécurité et les problèmes de gouvernance. L'échantillon du volet ménage du RCP est un sous-échantillon de l'EC-ECAM4. Ce sous-échantillon a été constitué suivant un plan de sondage aréolaire, stratifié et tiré à 4 degrés.

Le premier degré est celui du tirage des Zones de Dénombrement (ZD) effectué lors de l'EC-ECAM 4.

Au second degré, 152 ZD ont été tirées parmi les ZD-échantillon de l'EC-ECAM 4 avec une probabilité proportionnelle au nombre de ménages obtenu au terme des travaux cartographiques de l'EC-ECAM 4.

Au troisième degré, 1 834 ménages ont été tirés au hasard parmi les ménages entièrement enquêtés à l'EC-ECAM 4 à raison de 12 ménages par grappe échantillon à l'Est et dans les strates rurales des autres régions, et 13 ménages par grappe en milieux urbain et semi-urbain des régions de l'Adamaoua, de l'Extrême-Nord et du Nord (Tableau 1.1).

Au dernier degré, une seule personne âgée de 18 ans ou plus présente dans chaque ménage-échantillon lors de la collecte de données de l'EC-ECAM 4 a été tirée au hasard selon la table de KISH pour répondre au questionnaire. Une répartition de l'échantillon figure dans le tableau 1.1

Tableau 1.1: Répartition de l'échantillon par région

Région	Effectif des communes	Nombre de grappes	Echantillon ménages	Nombre de ménages par grappe et suivant la strate		
				Urbain	Semi-Urbain	Rural
Adamaoua	21	38	455	13	13	12
Est	33	32	384	12	12	12
Extrême-Nord	47	44	533	13	13	12
Nord	21	38	462	13	13	12
Ensemble	122	152	1834			

Source : Enquête RCP, INS, 2017

1.3 Bilan de la collecte

Au terme de la collecte de données, 114 communes ont été enquêtées avec succès, soit un taux de réponse de 93,4%. Quant au volet ménage, le taux de réponse est de 89,6% (Tableau 1.2).

Tableau 1.2: Taux de réponse par région

Région	Effectif des communes			Nombre de grappes			Echantillon ménages		
	Prévus	Enquêtés avec succès	Taux de couverture (%)	Prévus	Grappes Enquêtés avec succès	Taux de couverture (%)	Prévus	Enquêtés avec succès	Taux de couverture (%)
Adamaoua	21	21	100	38	38	100	455	421	92,5
Est	33	25	75,8	32	32	100	384	319	83,1
Extrême-Nord	47	47	100	44	44	100	533	502	94,2
Nord	21	21	100	38	38	100	462	401	86,8
Ensemble	122	114	93,4	152	152	100	1 834	1 643	89,6

Source : Enquête RCP, INS, 2017

1.4 Limites de l'étude

Comme signifié précédemment, l'enquête RCP est un sous-échantillon de l'EC-ECAM 4 ; raison pour laquelle, certaines ZD ont été exclues de l'échantillonnage car n'ayant pas été couvertes à l'EC-ECAM 4 pour des raisons de forte insécurité. Il s'agit entre autres des ZD des arrondissements de Kolofata, Fotokol, Mozogo, Mayo-Moskota et Mora de la région de l'Extrême-Nord. Par conséquent, le niveau de certains indicateurs (liés aux déplacements des ménages, le sentiment de satisfaction par rapport à la sécurité, etc.) dans cette étude pourrait avoir été influencé.

CHAPITRE 2 : CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION

Le chapitre présente les caractéristiques sociodémographiques de la population, notamment le milieu de résidence, le sexe, l'âge, le lien de parenté avec le chef de ménage, la situation matrimoniale, l'alphabétisation et la scolarisation. Il présente également les caractéristiques socioéconomiques de la population (emploi, chômage), les caractéristiques du logement et l'accessibilité aux infrastructures de base (écoles, formations sanitaires, etc.). Il présente enfin quelques caractéristiques des répondants de l'étude RCP. Les résultats présentés dans ce chapitre sont principalement issus de l'exploitation des données de l'EC-ECAM 4.

2.1 Structure de la population

Les résultats du tableau 2.1 révèlent que la majorité de la population (89%) de l'ensemble des 4 régions d'enquête de la population vit en milieu rural. Cette proportion est largement supérieure au niveau national (63%). Les mêmes tendances sont observées dans chacune des 4 régions avec un pic à l'Extrême-Nord (92%). L'Adamaoua (80%) est la région où le milieu rural a le plus faible poids comparativement aux trois autres régions.

Tableau 2.1: Répartition (%) de la population par milieu de résidence et selon région

Région	Milieu de résidence		Total
	Urbain	Rural	
Adamaoua	19,8	80,2	100
Est	18,8	81,2	100
Extrême-Nord	7,6	92,4	100
Nord	11,6	88,4	100
Ensemble	11,4	88,6	100
Cameroun	36,7	63,3	100,0

Source : EC-ECAM4, INS, 2016

La population de ces 4 régions d'enquête représente 41% de la population totale du Cameroun, dont 37% du milieu rural et 5% du milieu urbain. Au niveau national, 63% de la population résident en milieu rural et 37% en milieu urbain. La région de l'Extrême-Nord concentre environ un cinquième (19%) de la population du pays, celle du Nord, 13%, celle de l'Adamaoua, 5% et celle de l'Est, 4%.

Pour l'ensemble des quatre régions d'enquête, la taille moyenne des ménages est de 6,1 (de 5,9 en milieu urbain et de 6,1 en milieu rural). A l'échelle du pays, la taille moyenne des ménages est de 5,0 (de 4,7 en milieu urbain et de 5,1 en milieu rural). Les régions du Nord et de l'Extrême-Nord affichent les tailles moyennes les plus élevées (6,9 et 6,3 respectivement) et celle de l'Est la moins élevée (4,7).

Tableau 2.2: Pourcentage de la population et taille moyenne des ménages par région et milieu de résidence

Région	Poids (%) dans la population du pays			Taille moyenne des ménages		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Adamaoua	0,9	3,7	4,6	5,2	5,0	5,1
Est	0,8	3,4	4,2	5,7	4,5	4,7
Extrême-Nord	1,5	17,9	19,3	6,1	6,4	6,3
Nord	1,5	11,7	13,2	6,3	6,9	6,9
Ensemble	4,9	36,7	41,4	5,9	6,1	6,1
Cameroun	36,7	63,3	100,0	4,7	5,1	5,0

Source : EC-ECAM4, INS, 2016

La structure par sexe de la population présentée au tableau 2.3 indique qu'il y a plus de femmes (50,4%) au Cameroun que d'hommes (49,6%). Par contre, pour l'ensemble des quatre régions d'enquête, il y a plutôt un peu plus d'hommes (50,2%) que de femmes (49,8%). Une situation presque identique est aussi observée dans les régions de l'Adamaoua, de l'Est et de l'Extrême-Nord.

En ce qui concerne la structure par âge, une personne sur cinq (20%) de la population des 4 régions a moins de 5 ans, 32% entre 5-14 ans et 45% entre 15 et 64 ans. Les personnes âgées de 65 ans ou plus ne représentent que 3%. Cette structure se rapproche de celle observée au niveau national qui présente toutefois un peu moins d'enfants de 0 à 4 ans (17%).

Tableau 2.3: Répartition (%) de la population par sexe et par âge, et selon la région

Région	Sexe		Age				Total
	Masculin	Féminin	0-4 ans	5-14 ans	15-64 ans	65 ans+	
Adamaoua	50,9	489,1	16,2	30,7	50,2	2,9	100,0
Est	50,3	49,7	17,0	27,9	52,2	2,9	100,0
Extrême-Nord	50,3	49,7	20,4	33,2	43,6	2,8	100,0
Nord	49,7	50,3	22,0	31,8	44,0	2,2	100,0
Ensemble	50,2	49,8	20,1	32,0	45,4	2,6	100,0
Cameroun	49,6	50,4	16,8	28,1	51,8	3,2	100,0

Source : EC-ECAM4, INS, 2016

Dans l'ensemble des quatre régions, le/la chef de ménage, le/la conjoint(e) et les enfants (Tableau 2.4) constituent 90% des membres du ménage et les autres membres représentent 8% qui appartiennent certainement au ménage élargi (père/mère du chef de ménage ou du conjoint et autres parents). Par ailleurs, tout comme à l'échelle nationale, il se dégage, pour les 4 régions d'enquête, une prédominance des enfants dans les ménages. En effet, plus de la moitié des membres habituels des ménages (59%) ont le statut d'enfants du chef de ménage. Cette prépondérance des enfants est beaucoup plus vérifiée à l'Extrême-Nord (62%) et au Nord (60%). Les conjoints se retrouvent à une proportion de 15%, les parents du chef (père ou mère) à 1% et les autres parents à 8%.

Tableau 2.4: Répartition (%) de la population suivant le lien de parenté avec le chef de ménage et selon région

Région	Lien de parenté des personnes du ménage avec le chef de ménage						Total
	Chef	Conjoint	Enfants	Père/Mère	Autres parents	Aucun lien	
Adamaoua	19,8	15,5	52,3	0,6	10,8	1,0	100
Est	21,2	13,8	45,8	0,9	17,1	1,2	100
Extrême-Nord	15,8	14,5	61,8	0,8	6,3	0,9	100
Nord	14,6	15,9	60,1	0,7	7,9	0,7	100
Ensemble	16,4	15,0	58,6	0,8	8,4	0,9	100
Cameroun	20,2	13,1	50,0	0,9	14,6	1,2	100

Source : EC-ECAM4, INS, 2016

Le tableau 2.5 présente l'état matrimonial des membres du ménage de 10 ans ou plus. Il en ressort que pour l'ensemble des 4 régions d'enquête, 46% des individus sont célibataires, 47% sont en union (46% de mariés et 2% en union libre) et 7% sont en rupture d'union (5% veufs/veuves et 2% divorcés ou séparés). Ces proportions sont respectivement de 51%, 42% et 7% à l'échelle nationale. Le pourcentage de personnes en union libre (11%) est relativement plus élevé dans la région de l'Est que dans les trois autres régions d'enquête.

Tableau 2.5: Répartition (%) de la population de 10 ans ou plus par situation matrimoniale, selon la région

Région	Statut matrimonial						Total
	Célibataire	Mariée(e) monogame	Marié(e) polygame	Veuf/ Veuve	Divorcée/ Séparé	En union libre	
Adamaoua	47,0	30,6	13,3	4,8	2,3	1,9	100
Est	46,3	31,2	5,4	5,0	1,9	10,2	100
Extrême-Nord	45,6	32,1	14,5	5,4	2,2	0,1	100
Nord	44,6	27,6	20,5	4,7	2,4	0,3	100
Ensemble	45,5	30,5	15,2	5,1	2,2	1,5	100
Cameroun	50,7	28,6	7,9	5,7	1,6	5,4	100

Source : EC-ECAM4, INS, 2016

2.2 Education

2.2.1 Alphabétisation

Le tableau 2.6 montre que la proportion des personnes de 15 ans ou plus alphabétisées est de 72% au niveau national et de 42% pour l'ensemble des 4 régions d'enquête. Dans ces régions, cette proportion est plus élevée chez les hommes (55%) que chez les femmes (31%) comme à l'échelle nationale. Une situation presque similaire est observée dans chacune des régions et l'écart entre hommes et femmes est plus accentué au Nord (56% chez les hommes et 29% chez les femmes) et à l'Extrême-Nord (47% chez les hommes et 21% chez les femmes).

Ces différences observées entre hommes et femmes se reproduisent selon le milieu de résidence et dans des proportions plus importantes. La proportion des personnes de 15 ans ou plus alphabétisées et vivant en milieu rural dans l'ensemble des 4 régions est plus faible (39%) que celle obtenue en milieu urbain (66%). Cette tendance se vérifie dans toutes les quatre régions et plus particulièrement au Nord (67% en urbain et 37% en rural).

Tableau 2.6: Proportion (%) de personnes de 15 ans ou plus alphabétisées suivant le milieu de résidence, le sexe et la région

Région	Milieu de résidence		Sexe		Ensemble
	Urbain	Rural	Masculin	Féminin	
Adamaoua	63,8	41,5	58,2	35,0	46,3
Est	91,1	71,8	81,8	69,2	75,3
Extrême-Nord	53,1	31,1	46,7	21,0	33,1
Nord	67,0	37,1	55,8	29,4	41,5
Ensemble	66,1	38,6	55,1	30,8	42,3
Cameroun	91,0	58,4	78,8	65,3	71,7

Source : EC-ECAM4, INS, 2016

2.2.2 Scolarisation

2.2.2.1 Scolarisation des enfants de 6 à 11 ans

Les données du tableau 2.7 révèlent que le taux net de scolarisation au primaire, qui est la proportion des personnes âgées de 6-11 ans fréquentant l'école primaire, dans l'ensemble des 4 régions d'enquête est de 70% et varie de 66% (Extrême-Nord) à 83% (Est). Ce taux net est de 74% au niveau national. Les disparités en matière de scolarisation mettent en évidence les faits que ces indicateurs sont plus faibles en milieu rural qu'en milieu urbain ainsi que chez les filles, comparativement aux garçons.

Tableau 2.7: Taux net de scolarisation au primaire des enfants de 6-11 ans, selon la région

Région	Milieu de résidence		Sexe		Ensemble
	Urbain	Rural	Masculin	Féminin	
Adamaoua	79,0	69,6	74,3	67,5	71,2
Est	82,3	83,1	82,7	83,2	83,0
Extrême-Nord	74,6	65,3	67,6	63,9	65,9
Nord	76,5	69,8	74,1	66,4	70,5
Ensemble	77,4	68,6	71,8	66,8	69,5
Cameroun	75,5	73,9	75,9	72,7	74,4

Source : EC-ECAM4, INS, 2016

Le tableau 2.8 fournit le pourcentage des enfants de 6 à 11 ans, qui fréquentent l'école primaire ou le secondaire (taux net ajusté de scolarisation des enfants de 6-11 ans). Dans l'ensemble des 4 régions d'enquête, 72% d'enfants de 6 à 11 ans fréquentent le primaire ou le secondaire. Ce taux est de 85% à l'échelle nationale. Des disparités sont observées selon le milieu de résidence. Suivant la région, ce pourcentage est moins élevé dans l'Extrême-Nord (68%) et au Nord (73%).

Par ailleurs, il est plus élevé en milieu urbain (85%) qu'en milieu rural (71%). En outre, ce pourcentage est plus élevé chez les garçons que chez les filles, quelle que soit la région.

Tableau 2.8: Taux net ajusté de scolarisation des enfants de 6-11 ans, selon la région

Région	Milieu de résidence		Sexe		Ensemble
	Urbain	Rural	Masculin	Féminin	
Adamaoua	85,3	71,1	76,8	69,8	73,6
Est	95,6	87,1	88,6	88,8	88,7
Extrême-Nord	77,2	67,0	69,7	65,3	67,7
Nord	83,0	72,3	77,1	69,0	73,3
Ensemble	84,5	71,0	74,9	69,3	72,3
Cameroun	95,2	79,8	85,6	83,3	84,5

Source : EC-ECAM4, INS, 2016

2.2.2.2 Scolarisation des personnes de 12 à 18 ans

Calculé en référence à la population de 12-18 ans, le taux net de scolarisation au cycle secondaire est de 31% dans l'ensemble des 4 régions d'enquête et de 54% à l'échelle nationale. Ce taux est le plus bas dans la région du Nord (28%) et le plus élevé dans la région de l'Est (47%). Par ailleurs, il est plus élevé chez les garçons (37%) que chez les filles (25%). Selon le milieu de résidence, ce taux est plus élevé en milieu urbain (48%) qu'en milieu rural (29%).

Tableau 2.9: Taux net de scolarisation au cycle secondaire des personnes 12-18 ans, selon la région

Région	Milieu de résidence		Sexe		Ensemble
	Urbain	Rural	Masculin	Féminin	
Adamaoua	44,8	26,3	33,2	26,4	30,0
Est	70,5	39,7	51,2	43,1	47,4
Extrême-Nord	37,4	29,7	36,5	23,2	30,3
Nord	46,6	25,1	34,4	20,6	28,0
Ensemble	47,9	28,8	36,8	24,7	31,2
Cameroun	69,5	45,1	55,3	52,1	53,8

Source : EC-ECAM4, INS, 2016

Le taux net ajusté de scolarisation du secondaire est présenté dans le tableau 2.10. Ce taux représente le pourcentage des enfants en âge d'aller au secondaire (12-18 ans) et qui fréquentent un établissement d'enseignement secondaire ou supérieur. De manière globale, les taux obtenus dans l'ensemble des 4 régions d'enquête sont largement inférieurs à ceux obtenus à l'échelle nationale. Pour l'ensemble des 4 régions d'enquête, un peu moins du tiers (31%) des enfants ayant l'âge d'aller au secondaire fréquentent un établissement secondaire ou supérieur. Ce pourcentage est plus élevé chez les garçons (37%) que chez les filles (25%). De fortes disparités sont observées selon la région. En effet, le taux net ajusté de scolarisation varie de 28% dans la région du Nord à 48% dans la région de l'Est. Comme précédemment observé sur les autres

indicateurs de scolarisation, ce taux est plus élevé chez les garçons que chez les filles tant au niveau des quatre régions qu'au niveau national.

Tableau 2.10: Taux net ajusté de scolarisation des personnes de 12-18 ans, selon la région

Région	Milieu de résidence		Sexe		Ensemble
	Urbain	Rural	Masculin	Féminin	
Adamaoua	45,3	27,4	34,9	26,4	31,0
Est	72,4	39,7	51,6	43,7	47,8
Extrême-Nord	38,1	29,8	36,7	23,3	30,5
Nord	46,8	25,1	34,4	20,6	28,0
Ensemble	48,6	29,0	37,2	24,8	31,4
Cameroun	73,0	45,5	56,6	53,9	55,3

Source : EC-ECAM4, INS, 2016

2.2.2.3 Taux net de scolarisation au supérieur des personnes de 19 à 24 ans

Le taux net de scolarisation (TNS) au supérieur des personnes de 19-24 ans est de 2% pour l'ensemble des 4 régions d'enquête et de 11% au niveau national (Tableau 2.11). Dans l'ensemble des quatre régions, ce taux est plus élevé chez les hommes (4%) que chez les femmes (1%), en milieu urbain (6%) qu'en milieu rural (2%). Selon la région, l'Adamaoua (12%) a le TNS au supérieur le plus élevé. A contrario, la région du Nord est celle où le TNS est le plus bas (moins de 1%).

Tableau 2.11: Taux net de scolarisation au supérieur des personnes de 19-24 ans selon la région, le milieu de résidence et le sexe

Région	Milieu de résidence		Sexe		Ensemble
	Urbain	Rural	Masculin	Féminin	
Adamaoua	7,8	12,7	15,6	7,5	11,5
Est	4,0	0,6	2,5	0,6	1,4
Extrême-Nord	10,1	0,3	2,5	0,3	1,3
Nord	1,6	0,1	0,3	0,4	0,3
Ensemble	6,0	1,7	3,7	1,2	2,3
Cameroun	21,4	3,3	12,2	10,3	11,2

Source : EC-ECAM4, INS, 2016

2.2.3 Niveau d'instruction des membres du ménage

Dans l'ensemble des 4 régions, quatre personnes âgées de 6 ans ou plus sur dix (42%) sont non scolarisées et 16% ont au moins le niveau secondaire (Tableau 2.12). Ces proportions sont respectivement de 22% et de 40% à l'échelle nationale. La région de l'Extrême-Nord affiche le taux le plus élevé des non scolarisés (48%). Par ailleurs, seulement 13% des personnes ont atteint le secondaire à l'Extrême-Nord et 29% à l'Est.

Tableau 2.12: Répartition (%) de la population de 6 ans ou plus par niveau d'instruction, selon la région

Région	Niveau d'instruction de l'individu					Total
	Non scolarisé	Primaire	Secondaire	Supérieur	NSP	
Adamaoua	41,0	39,1	16,2	3,7	0,0	100,0
Est	18,6	50,6	29,0	1,9	0,0	100,0
Extrême-Nord	48,4	37,5	13,4	0,6	0,0	100,0
Nord	42,0	43,2	14,3	0,5	0,0	100,0
Ensemble	42,4	40,9	15,7	1,1	0,0	100,0
Cameroun	21,7	39,5	32,4	6,3	0,1	100,0

Source : EC-ECAM4, INS, 2016

2.3 Participation au marché du travail

Cette section traite du taux d'activité, de l'emploi et du chômage. Les cibles ici sont les personnes âgées de 15-64 ans.

2.3.1 Taux d'activité

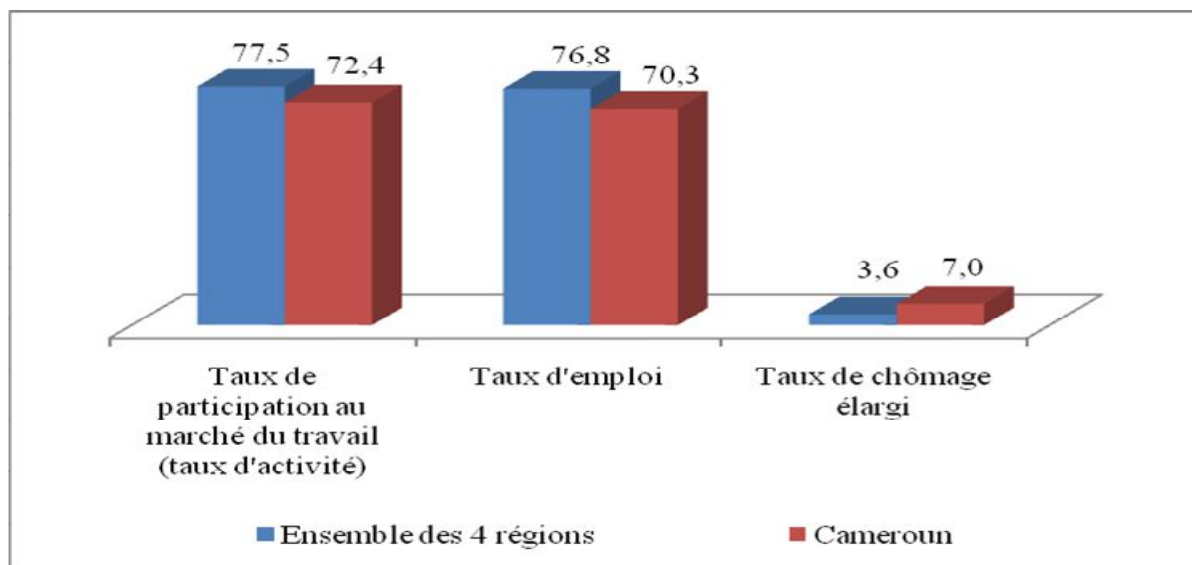
Le taux d'activité ou taux de participation au marché du travail au sens du BIT se définit le rapport de la population active (actifs occupés⁵, chômeurs BIT⁶) à la population en âge de travailler.

Pour l'ensemble des 4 régions, près de 8 personnes de 15-64 ans sur 10 sont actives (78%) au sens du BIT. On a presque le même pourcentage pour le taux d'emploi (77%) dans l'ensemble des 4 régions. Le niveau de chacun de ces deux indicateurs est plus bas au niveau national (72% et 70% respectivement). Le chômage élargi est marginale dans les quatre régions.

⁵ **Population active occupée** : Population regroupant l'ensemble des personnes ayant travaillé ne serait-ce qu'une heure au cours de la semaine précédant l'enquête, qu'elles soient salariées, à leur compte, employeurs ou aides familiaux dans l'entreprise ou l'exploitation familiale. Elle comprend aussi les personnes pourvues d'un emploi mais qui en sont temporairement absentes pour un motif tel qu'une maladie, des congés payés, un conflit du travail, une formation. Les personnes ayant trouvé un travail qui commencera ultérieurement (mois suivant l'enquête) sont également compris dans la population active occupée.

⁶ **Chômeur au sens du BIT** : Personne sans emploi n'ayant pas travaillé (ne serait-ce qu'une heure) lors de la semaine précédant l'enquête, ayant recherché un emploi au cours du mois précédant l'enquête et se déclarant disponible pour prendre un emploi dans les quinze jours.

Graphique 2.1: Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage élargi au niveau des 4 régions et du Cameroun



Source : EC-ECAM4, INS, 2016

L'Adamaoua (60%) se démarque des autres régions avec un pourcentage relativement faible (près de 6 actifs sur 10) de taux d'activité et de taux d'emploi tandis que les régions du Nord et de l'Extrême-Nord (près de 8 actifs sur 10) présentent les taux d'activité et d'emploi les plus élevés.

Tableau 2.13: Taux d'activité, taux de chômage élargi et taux d'emploi chez les personnes de 15-64 ans, selon la région

Région	Taux de participation au marché du travail (taux d'activité)	Taux de chômage élargi	Taux d'emploi
Adamaoua	59,4	11,4	57,4
Est	71,4	6,1	70,4
Extrême-Nord	82,4	1,9	82,2
Nord	79,8	2,8	79,2
Ensemble	77,5	3,6	76,8
Cameroun	72,4	7,0	70,3

Source : EC-ECAM4, INS, 2016

2.3.2 Emploi

L'analyse de l'emploi est restreinte à celle du taux d'emploi, défini comme le rapport entre la population active occupée et la population en âge de travailler. Cet indicateur mesure la capacité d'une économie à générer l'emploi. Le taux d'emploi, est de 77% pour l'ensemble des 4 régions d'enquête et de 70% à l'échelle nationale (Tableau 2.13). Il se dégage du tableau 2.10 que ce taux est assez proche du taux d'activité, traduisant théoriquement une forte capacité de l'économie à générer les emplois. Seulement, l'importante problématique de l'Economie Camerounaise, tout comme c'est le cas de beaucoup d'autres pays en développement, c'est la qualité des emplois. Le

véritable problème du marché de l'emploi réside dans la précarité des emplois, traduit par des niveaux élevés des indicateurs de sous-emploi et de sous-utilisation de la main-d'œuvre.

Suivant la région, l'Extrême-Nord affiche le taux d'emploi le plus élevé (84%), suivi du Nord (81%). A l'opposé, l'Adamaoua (57%) se caractérise par le taux d'emploi le plus faible.

2.3.3 Chômage

L'analyse du chômage ici se limite au chômage élargi, appréhendé par le taux de chômage élargi. Ce dernier est le rapport de la population des chômeurs (au sens du BIT⁷, découragés⁸) à la population active (actifs occupés, chômeurs BIT, chômeurs découragés).

Au niveau de l'ensemble des 4 régions, le taux de chômage élargi est de 4% chez les personnes de 15-64 ans. Ce taux est de 7% à l'échelle nationale. La région de l'Adamaoua (11%) enregistre le taux le plus élevé et l'Extrême-Nord (2%), le taux le plus bas.

2.4 Éléments de confort du ménage et accessibilité aux infrastructures de base

Cette partie porte sur les caractéristiques du logement et des biens possédés ainsi que l'accessibilité aux infrastructures de base.

2.4.1 Éléments de confort du ménage

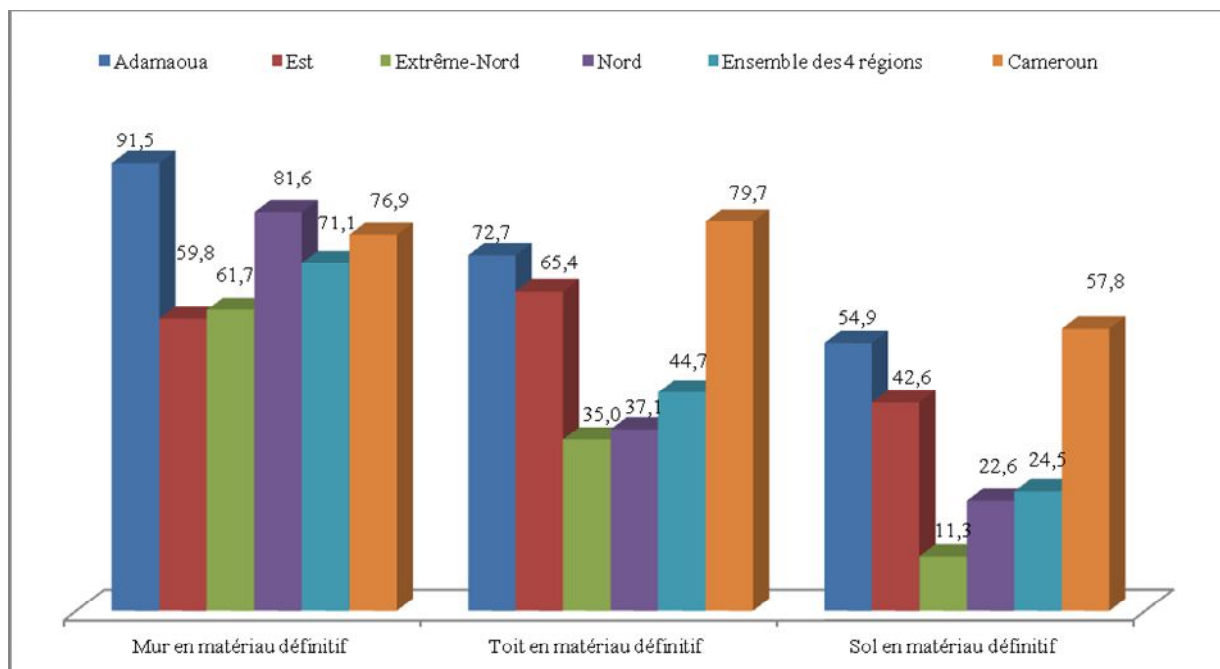
2.4.1.1 Caractéristiques du logement

Les caractéristiques du logement sont des indicateurs importants pour appréhender le niveau de vie des populations. Le graphique 2.1 montre que dans l'ensemble des quatre régions, 71% de ménages vivent dans des logements avec des murs en matériaux définitifs (béton, parpaings, briques cuites ou en pierre taillée, brique de terre), 45% avec le toit en matériaux définitifs (ciment, tôle ou tuile) et 25% avec le sol en matériaux définitifs (recouvert de ciment ou de carreaux). Ces proportions sont respectivement de 77%, 80% et 58% à l'échelle nationale. Suivant la région, l'on note une prédominance des murs avec matériaux provisoires à l'Est, des toits avec matériaux provisoires à l'Extrême-Nord et au Nord, des sols avec matériaux provisoires dans toutes les régions et plus particulièrement à l'Extrême-Nord.

⁷ **Chômeur au sens du BIT** : Personne sans emploi n'ayant pas travaillé (ne serait-ce qu'une heure) lors de la semaine précédant l'enquête, ayant recherché un emploi au cours du mois précédant l'enquête et se déclarant disponible pour prendre un emploi dans les quinze jours.

⁸ **Chômeur découragé** : Personne sans emploi, n'ayant pas travaillé (ne serait-ce qu'une heure) lors de la semaine précédant l'enquête, n'ayant pas recherché un emploi au cours du mois précédant l'enquête, mais est disponible pour travailler immédiatement si l'on lui proposait un emploi.

Graphique 2.2: Proportion (%) de ménages ayant leur logement en matériaux définitifs, selon la région



Source : EC-ECAM4, INS, 2016

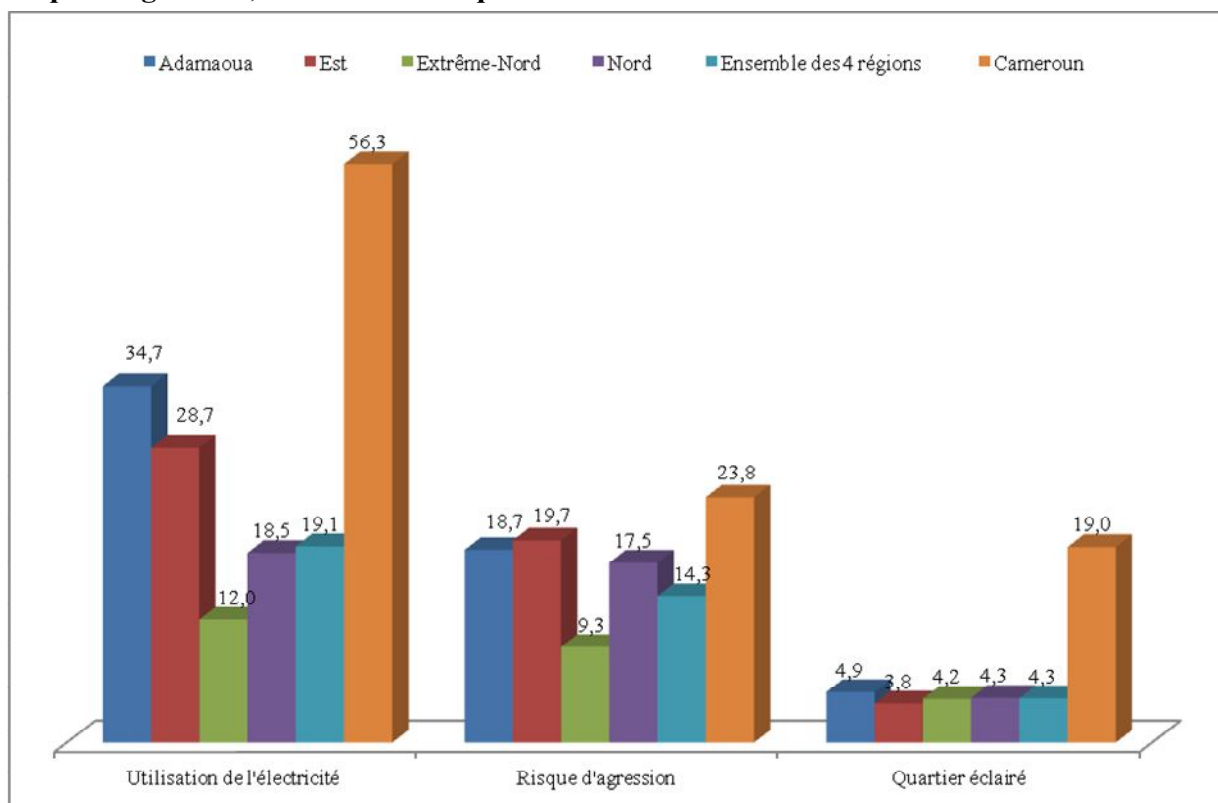
L'EC-ECAM 4 a également capté des informations sur l'utilisation de l'électricité⁹ par les ménages, l'éclairage des quartiers ainsi que les risques d'agression. D'après le graphique 2.2, 19% de ménages des 4 régions utilisent l'électricité comme principale source d'éclairage. Cette proportion est de 56% au niveau national et varie de 12% (Extrême-Nord) à 35% (Adamaoua).

Concernant la sécurité des ménages dans les quartiers, on observe qu'au niveau national, 24% des ménages déclarent être exposés au risque d'agression dans leurs logements. Ce pourcentage est de 14% pour l'ensemble des quatre régions et varie de 9% (Extrême-Nord) à 20% (Est).

Quant à l'éclairage des quartiers, seuls 4% de ménages de l'ensemble des 4 régions vivent dans des quartiers éclairés contre 19% à l'échelle nationale.

⁹ Provenant de ENEO ou du Groupe électrogène

Graphique 2.3: Proportion (%) de ménages utilisant l'électricité pour l'éclairage, exposé au risque d'agression, vivant dans un quartier éclairé



Source : EC-ECAM4, INS, 2016

2.4.1.2 Equipements du ménage

La possession des biens durables par un ménage permet de mesurer le confort et le bien-être de celui-ci. Il ressort du tableau 2.14 que pour l'ensemble des biens durables retenus, les ménages des 4 régions sont moins équipés par rapport aux ménages au niveau national, sauf en ce qui concerne la possession d'une motocyclette. Ainsi, 43% de ménages au Cameroun possèdent la radio, 50% disposent d'un téléviseur, 19% d'une motocyclette et 8% d'une voiture. Ces proportions sont respectivement de 29%, 16%, 24% et 3% pour l'ensemble des 4 régions d'enquête. Les ménages de l'Extrême-Nord et du Nord sont ceux qui sont les moins équipés en ce qui concerne la possession du téléviseur et la possession de voiture.

Tableau 2.14: Pourcentage de ménages possédant certains biens durables

Région	Radio	Téléviseur	Motocyclette	Voiture
Adamaoua	28,9	26,8	22,9	4,2
Est	46,3	30,6	23,7	4,2
Extrême-Nord	21,8	8,7	22,2	1,8
Nord	32,2	14,1	27,6	2,2
Ensemble	28,9	15,6	24,0	2,6
Cameroun	42,6	49,6	19,0	7,7

Source : EC-ECAM4, INS, 2016

2.4.2 Accessibilité aux infrastructures de base

Deux aspects de l'accessibilité seront abordés dans cette partie. Il s'agit du principal moyen utilisé par les ménages pour se rendre à l'infrastructure la plus proche et le temps moyen mis pour l'atteindre en empruntant ce principal moyen de locomotion.

2.4.2.1 Principaux moyens utilisés pour accéder aux infrastructures de base

Cette partie présente l'accessibilité aux infrastructures de base en rapport avec le principal moyen de locomotion utilisé par les ménages.

Pour accéder à la plupart des infrastructures d'éducation les plus proches, la majorité des ménages utilisent, comme principal moyen de locomotion, la marche à pied aussi bien dans les quatre régions concernées par l'enquête qu'au niveau national (Tableau a.1, en annexe). On retrouve en deuxième position les ménages utilisant principalement la motocyclette. Dans la région du Nord en particulier, la plupart des ménages empruntent la motocyclette pour accéder aux infrastructures d'éducation.

La marche à pied est le moyen généralement utilisé pour se rendre à l'école maternelle publique la plus proche aussi bien au niveau national que dans les 4 régions d'enquête RCP.

S'agissant de l'école maternelle privée la plus proche, la plupart de ménages s'y rendent à pied. Toutefois, dans la région du Nord, 52% de ménages empruntent plutôt la motocyclette.

Concernant l'école primaire publique la plus proche, c'est la marche à pied qui est le plus utilisée. Ce constat reste valable avec l'école primaire privée la plus proche, à la seule différence qu'au Nord, 50% de ménages y vont en motocyclette.

Pour l'établissement secondaire public le plus proche, la marche à pied constitue le principal moyen de locomotion utilisé par les ménages.

Quant à l'établissement secondaire privé le plus proche, c'est plutôt la motocyclette qui constitue le principal moyen de locomotion utilisé par les ménages de l'ensemble des 4 régions d'enquête. En effet, 42% de ménages de l'Adamaoua, 49% de ceux de l'Est, 51% de ceux de l'Extrême-Nord (53%) et 61% de ménages du Nord y accèdent en empruntant la motocyclette.

Par ailleurs, concernant l'accès aux infrastructures sanitaires, il ressort du tableau a.1 en annexe que, tout comme l'accès aux infrastructures scolaires, la majorité des ménages utilisent comme principal moyen de locomotion la marche à pied pour se rendre dans les centres de santé intégrés et les pharmacies ou les pro-pharmacies les plus proches. Par contre, pour accéder à l'hôpital de district ou au Centre Médical d'Arrondissement le plus proche, la majorité de ménages (62%) dans les quatre régions utilisent plutôt la motocyclette comme principal moyen de locomotion. Cette proportion de ménages est de 57% à l'échelle nationale et est la plus élevée dans la région du Nord (72%).

S'agissant de l'hôpital de district/Centre Médical d'Arrondissement le plus proche, bien que le principal moyen de locomotion utilisé soit la motocyclette, 35% de ménages de l'Adamaoua et 37% des ménages de l'Extrême-Nord y vont à pieds.

Par rapport au centre de santé intégré le plus proche, la marche à pied constitue le principal moyen utilisé par les ménages, surtout dans la région de l'Extrême-Nord où l'on enregistre 81% de ménages. C'est le même moyen de locomotion qui est utilisé par les ménages pour se rendre à la pharmacie ou pro pharmacie la plus proche. Toutefois, la région du Nord affiche une proportion importante des ménages utilisant la motocyclette (72%).

S'agissant des infrastructures économiques, le marché des produits alimentaires le plus proche et la gare routière la plus proche, la plupart des ménages y accèdent principalement à pieds.

La marche à pied est également utilisée comme principal moyen de locomotion par les ménages pour se rendre dans les infrastructures suivantes : la route bitumée la plus proche, le point d'approvisionnement en eau potable à accès public le plus proche, le point de branchement au réseau d'eau SNEC/CAMWATER/CDE le plus proche et le bac à ordures/point de ramassage d'ordures le plus proche. Néanmoins, dans la région du Nord, 61% de ménages empruntent la motocyclette pour accéder à la route bitumée la plus proche, 63% de ménages au point de branchement au réseau d'eau SNEC/ CAMWATER/CDE le plus proche, 59% au bac à ordures/point de ramassage d'ordures le plus proche.

Concernant l'accès au centre d'état civil le plus proche, les analyses montrent que dans l'ensemble des 4 régions d'enquête, les ménages utilisent le plus la marche à pied. Dans la région de l'Extrême-Nord par exemple, 68% de ménages y vont à pied.

La tendance inverse est observée pour l'accès au poste de police/Gendarmerie le plus proche, car le moyen le plus utilisé est la motocyclette (52%).

L'on peut faire une autre observation pour l'accès au poste de police, au lampadaire le plus proche, et au poste agricole le plus proche, le principal moyen de locomotion est la marche, exceptée dans la région du Nord où 61% de ménages y vont par motocyclette pour la première infrastructure et 74% pour la seconde.

Pour ce qui est de l'accès au poteau électrique AES-SONEL ou ENEO /point de branchement électrique le plus proche par les ménages, la marche à pied constitue le principal moyen de locomotion.

Le même constat se dégage pour parcourir la distance des ménages au centre zootechnique et vétérinaire le plus proche, car en dehors des régions de l'Est (67%) et du Nord (72%) où la majorité des ménages se rendent par motocyclette, le principal moyen utilisé reste la marche à pied.

2.4.2.2 Temps moyen mis par les ménages pour accéder aux infrastructures de base les plus proches en utilisant le moyen de locomotion régulièrement emprunté

Les infrastructures de base concernées dans cette partie sont celles qui ont trait à la sécurité. Il s'agit du poste de police /gendarmerie, du poteau électrique AES-SONEL ou ENEO /point de branchement électrique, et du lampadaire (éclairage public).

S'agissant du poste de police /gendarmerie, les ménages mettent, dans l'ensemble des 4 régions d'enquête, en moyenne 84 minutes pour atteindre à pied le plus proche (Tableau 2.15). Au point d'approvisionnement en eau où la plupart des ménages empruntent la bicyclette pour s'y rendre, le temps moyen mis pour accéder au plus proche par ce moyen de locomotion est de 321 minutes.

En ce qui concerne le temps moyen mis pour atteindre à pied le lampadaire le plus proche, il est, dans l'ensemble des 4 régions d'enquête, en moyenne de 78 minutes. Au Nord, les ménages mettent en moyenne 361 minutes pour accéder au lampadaire le plus proche par moto.

Tableau 2.15: Temps moyen (en minutes) mis par les membres du ménage pour arriver à l'infrastructure la plus proche par moyen de locomotion utilisé, selon la région

Type d'infrastructure	Moyen de locomotion	Ensemble	Région				Cameroun
			Adamaoua	Est	Extrême-Nord	Nord	
Point d'approvisionnement en eau potable à accès public le plus proche	Pieds	4,3	5,1	3,5	3,9	4,9	3,9
	Vélo/Bicyclette	26,4	10,4	4,8	53,8	20,2	12,6
	Motocyclette	20,3	30,0	15,1	16,2	23,4	14,8
	Voiture	74,5	129,3	8,6	0,0	4,9	26,3
	Cheval/âne	16,3	0,0	0,0	16,3	0,0	24,3
	Autre	0,4	0,0	0,0	0,0	0,5	10,6
Point de branchement au réseau d'eau SNEC/CAMWATER/CDE le plus proche	Pieds	42,9	17,6	9,8	70,7	17,7	15,5
	Vélo/Bicyclette	337,8	0,0	89,9	319,3	394,6	223,6
	Motocyclette	321,2	276,2	299,5	310,5	357,7	271,2
	Voiture	321,2	509,5	125,6	388,1	255,8	246,5
	Cheval/âne	54,9	0,0	0,0	90,0	30,0	54,9
	Autre	473,3	0,0	0,0	0,0	498,7	255,0
Poste de police /gendarmerie le plus proche	Pieds	84,1	84,1	48,3	92,7	85,0	55,5
	Vélo/Bicyclette	200,6	164,9	111,9	196,5	229,4	157,1
	Motocyclette	209,4	226,6	165,0	205,3	224,9	174,1
	Voiture	272,9	460,2	150,1	215,4	181,7	111,7
	Cheval/âne	62,6	0,0	540,0	0,0	30,0	58,6
	Autre	26,6	0,0	150,0	23,6	22,5	112,1
Poteau électrique AES-SONEL ou ENEO /point de branchement électrique le plus proche	Pieds	5,9	13,9	0,1	7,0	2,6	2,1
	Vélo/Bicyclette	38,1	9,7	1,4	40,3	35,3	48,8
	Motocyclette	61,0	264,4	61,8	62,1	32,8	72,6
	Voiture	185,2	367,3	6,5	158,9	71,3	166,5
	Cheval/âne	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Autre	310,6	0,0	0,0	0,0	316,5	168,7
Lampadaire (éclairage public) le plus proche	Pieds	78,0	54,7	53,0	99,9	67,9	18,6
	Vélo/Bicyclette	283,6	34,3	42,2	244,7	430,3	238,0
	Motocyclette	320,7	304,4	287,6	300,3	361,3	263,6
	Voiture	405,2	556,9	216,4	393,3	362,0	356,4
	Cheval/âne	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	60,0
	Autre	306,4	0,0	0,0	0,0	306,4	304,7

Source : EC-ECAM4, INS, 2016

2.5 Niveau de pauvreté

Tel qu'il ressort des données de l'ECAM 4, la pauvreté demeure un phénomène très caractéristique du milieu rural et ce malgré les efforts déployés à travers les politiques publiques de développement. En effet, le taux de pauvreté en milieu rural en 2014 est de 56,8% contre 55,7% en 2007. En outre, les zones rurales concentrent l'essentiel des populations pauvres (90,4%). A l'opposé, en milieu urbain, le phénomène de pauvreté semble connaître une atténuation car le taux de pauvreté est passé de 12,2% en 2007 à 8,9% en 2014. Les disparités observées sont probablement tributaires des opportunités d'accès au revenu qu'ont les populations dans leur milieu de résidence. En ce qui concerne les régions concernées par le RCP, les trois régions septentrionales font partie des quatre régions du Cameroun présentant des taux de pauvreté les plus élevés. En effet, les taux de pauvreté dans ces régions sont de 74,3% à l'Extrême-Nord, 67,9% au Nord et 47,1% à l'Adamaoua ; contre 37,5% au niveau national (Tableau 2.16).

Tableau 2.16: Principaux indicateurs de pauvreté par région de 2001 à 2014

Région	Incidence de la pauvreté (%)		Profondeur de la pauvreté (%)		Sévérité de la pauvreté (%)		Répartition des pauvres (%)		Répartition de la population (%)		Dépense moyenne par unité de consommation (FCFA)		Rapport interquintile de la dépense moyenne par unité de consommation (Q5/Q1)	
	2007	2014	2007	2014	2007	2014	2007	2014	2007	2014	2007	2014	2007	2014
Adamaoua	52,9	47,1	14,5	18,5	5,4	9,5	5,2	6,8	6,9	5,4	349 144	534 459	6,6	9,5
Est	50,4	30,0	15,7	9,3	6,2	3,9	4,7	3,1	5,9	3,9	339 014	567 078	5,9	5,9
Extrême-Nord	65,9	74,3	24,6	33,5	11,2	18,5	18,1	35,8	29,9	18,1	285 932	307 336	6,7	7,3
Nord	63,7	67,9	21,0	27,5	8,6	13,7	9,8	20,1	15,7	11,1	305 186	349 560	6,7	6,6
Cameroun	39,9	37,5	12,3	14,4	5,0	7,2	100,0	100,0	100,0	100,0	439 787	635 345	7,5	10,1

Source : ECAM 4, INS

2.6 Présentation des répondants de l'étude RCP

Cette section présente certaines caractéristiques des répondants du questionnaire RCP (niveau d'instruction et lien de parenté avec le chef de ménage). Le tableau 2.17 montre que dans l'ensemble des 4 régions d'enquête, plus de la moitié de personnes interrogées (53%) étaient non scolarisées au moment de l'EC-ECAM4, 27% avaient le niveau du primaire et 20% étaient du niveau secondaire ou supérieur. Les régions de l'Extrême-Nord (64%) et du Nord (54%) affichent les proportions de personnes non scolarisées les plus importantes. Dans l'Adamaoua, 11% des répondants ont niveau d'instruction correspondant au supérieur. Cette proportion est de 3% à l'Est, de 1% à l'Extrême-Nord et presque nulle au Nord.

Pour ce qui est du lien de parenté avec le chef de ménage, 93% de répondants sont, soit chef de ménage, soit conjoint du chef de ménage. Ce dernier résultat permet de noter que les répondants étaient, pour la quasi-totalité, des personnes qui ont une bonne connaissance du ménage.

Tableau 2.17: Répartition (%) des répondants de l'étude RCP suivant le niveau d'instruction et le lien de parenté avec le Chef de ménage

Région	Niveau d'instruction en 2016					Lien de parenté avec le chef de ménage				
	Sans niveau	Primaire	Secondaire	Supérieur	Total	Chef de ménage	Conjoint du chef de ménage	Enfant du conjoint	Autre	Total
Adamaoua	38,1	27,8	23,5	10,5	100,0	80,4	15,1	3,0	1,5	100,0
Est	22,5	39,4	35,0	3,1	100,0	85,1	9,9	2,3	2,7	100,0
Extrême-Nord	63,7	24,6	10,6	1,0	100,0	67,4	20,8	7,6	4,2	100,0
Nord	54,4	25,7	19,6	,3	100,0	82,9	14,3	2,1	0,7	100,0
Ensemble	52,7	27,1	17,8	2,4	100,0	75,8	16,9	4,8	2,6	100,0

Source : Enquête RCP, INS, 2017

CHAPITRE 3 : MOBILITE RESIDENTIELLE ET MIGRATION

Dans un contexte d'insécurité et de conflit, les déplacements des populations prennent de l'ampleur, particulièrement à la recherche de milieux plus sécurisés. Dans le cadre de cette enquête, on s'est intéressé au changement de domicile des ménages et à la migration des membres du ménage.

3.1 Mobilité résidentielle

La mobilité résidentielle se définit comme le changement de lieu de résidence d'un ménage. Dans cette étude, elle a été appréhendée sur la période allant de janvier 2014 jusqu'au jour de l'interview. Ainsi, la question suivante a été posée : *"Depuis janvier 2014, ce ménage a-t-il changé de domicile ?"*. Les résultats montrent que pour l'ensemble des quatre régions d'enquête, 3,2% de ménages ont changé de domicile depuis janvier 2014. Cette proportion est plus élevée dans l'Adamaoua (6,2%) et plus faible dans l'Extrême-Nord (1,6%)¹⁰. Les informations sur le changement de domicile pour aller dans un autre quartier ont aussi été recueillies. Il ressort que 1,7% de ménages ont changé de domicile en changeant de quartier. Cette proportion est plus élevée dans l'Adamaoua (4,7%) et à l'Est (2,2%), et plus faible dans et à l'Extrême-Nord (0,7%).

Tableau 3.1 : Proportion de ménages ayant changé de domicile depuis janvier 2014

Région	A changé de domicile	A changé de domicile, en changeant de quartier
Adamaoua	6,2	4,7
Est	4,2	2,2
Extrême-Nord	1,6	0,7
Nord	3,8	1,5
Ensemble	3,2	1,7

Source : Enquête RCP, INS, 2017

3.2 Migration

En plus de la mobilité résidentielle, l'enquête s'est intéressée à la migration. On considère comme migration, une absence continue d'une durée d'au moins 6 mois de la localité de résidence. Le fait pour un individu d'aller d'un quartier à un autre ou d'un village à un autre d'un même arrondissement, n'est pas été considéré comme un changement de localité de résidence dans le cadre de cette étude. En outre, dans les villes de Bertoua, Garoua, Maroua, et Ngaoundéré qui comportent plusieurs arrondissements, le fait pour un individu de quitter un quartier d'un arrondissement pour s'installer dans un quartier appartenant à un autre arrondissement n'est pas considéré comme un changement de localité de résidence. Cependant, pour les villes ci-dessus

¹⁰Ce pourcentage relativement faible dans cette région, présentée comme celle à haute insécurité ces dernières années, pourrait s'expliquer par le fait que certaines zones considérées comme points chauds des attaques de la secte Boko Haram tels que Kolofata pourtant tirées à l'EC-ECAM4 n'ont pas été visitées sur instructions des autorités administratives locales pour des raisons sécuritaires. On pourrait également voir en ce chiffre le fait que les populations de ces zones, en cas de troubles pourraient s'enfuir de leur logement mais y retourner après accalmie.

citées, une installation dans une zone urbaine partant d'une zone rurale et vice versa est considérée comme un changement de localité de résidence.

Dans le cadre de ce travail, la migration est captée à travers les départs des membres du ménage et les arrivées des nouvelles personnes dans le ménage depuis janvier 2014.

3.2.1 Départ du ménage

Cette sous-section s'intéresse au départ des membres du ménage pour une durée d'au moins 6 mois, hormis des cas de décès survenus, depuis janvier 2014. Il ressort du tableau 3.2 que le nombre moyen de départ par ménage se situe à 0,19 dans l'ensemble des quatre régions, soit 19 personnes pour 100 ménages. Ce chiffre est plus élevé à l'Est (0,39) et dans l'Adamaoua (0,20). Le chiffre le plus faible est enregistré à l'Extrême-Est (0,13).

Par ailleurs, 12,0% de ménages ont enregistré le départ d'au moins un de leurs membres depuis janvier 2014. La proportion la plus élevée est enregistrée à l'Est (21,2%) et la plus faible à l'Extrême-Nord (9,5%). Dans les ménages ayant enregistré le départ d'au moins un de leurs membres depuis janvier 2014, le nombre moyen de personnes ayant quitté le ménage est de 1,5. Ce nombre moyen varie peu selon la région.

Tableau 3.2 : Nombre moyen de personnes ayant quitté leur ménage depuis janvier 2014 jusqu'au passage de l'enquête ; proportion (%) de ménages dont au moins un membre a changé de domicile depuis janvier 2014

Région	Nombre moyen de personnes ayant quitté depuis janvier 2014 jusqu'au passage de l'enquête	Proportion (%) de ménages dont au moins un membre a changé de domicile depuis janvier 2014	Nombre moyen de personnes ayant quitté leur ménage depuis janvier 2014, par rapport aux ménages ayant enregistré des départs de membres
Adamaoua	0,20	12,9	(1,6)
Est	0,39	21,2	1,7
Extrême-Nord	0,13	9,5	1,4
Nord	0,19	11,8	1,6
Ensemble	0,19	12,0	1,5

Note : () = basé sur des effectifs inférieurs à 50

Source : Enquête RCP, INS, 2017

Du tableau 3.3, il ressort que globalement, autant d'hommes que de femmes ont eu à quitter les ménages depuis janvier 2014. Toutefois, on observe beaucoup plus d'hommes que de femmes ayant quitté le ménage dans les régions de l'Adamaoua (55,6%) et de l'Extrême-Nord (57,3%). À l'Est (59,2%) et au Nord (53,7%), ce sont plutôt les femmes qui ont le plus quitté les ménages.

Les départs des ménages se font à des âges jeunes. En effet, l'âge moyen au moment du départ, pour les personnes ayant quitté le ménage, est de 23 ans. Cet âge moyen est presque identique au niveau des régions.

Plusieurs raisons ont été évoquées pour justifier le départ des membres du ménage dont les plus importantes sont : le rapprochement familial (47%), la recherche d'une situation¹¹ (28%) et le manque d'établissement scolaire (15%) dans la localité de résidence. Cette tendance varie selon la région. En effet, le rapprochement de la famille justifie le plus le changement de domicile au Nord (57,2%) et à l'Extrême-Nord (53,2%). Par contre, dans l'Adamaoua et à l'Est et à des proportions équivalentes, les raisons sont principalement le rapprochement de la famille et la recherche d'une situation.

Tableau 3.3 : Répartition (%) des membres du ménage ayant quitté leur ménage depuis janvier 2014 par sexe et par raison de départ

Région	Sexe			Age moyen (en années) au moment du départ	Raison départ de cette personne								Total
	Homme	Femme	Total		Insécurité / Violence	Recherche situation	Manque établissement scolaire	Recherche terres fertiles	Recherche pâturages	Rapprochement avec la famille	Problème de santé	Autre	
Adamaoua	55,6	44,4	100,0	23,3	6,6	32,0	19,0	0,0	0,0	33,9	3,6	4,8	100,0
Est	40,8	59,2	100,0	22,5	0,3	39,0	17,0	2,8	0,0	33,6	1,3	6,0	100,0
Extrême-Nord	57,3	42,7	100,0	23,6	0,0	33,5	5,5	4,6	1,1	53,2	1,2	0,9	100,0
Nord	46,3	53,7	100,0	22,2	0,9	11,9	21,6	0,0	0,0	57,2	1,6	6,7	100,0
Ensemble	50,1	49,9	100,0	22,9	1,4	28,3	14,9	2,1	0,4	46,9	1,7	4,3	100,0

Source : Enquête RCP, INS, 2017

Pour ces personnes ayant eu à quitter le ménage, l'on s'est intéressé à leur destination. Il ressort des résultats que les départs des ménages se font beaucoup plus de la région de résidence vers une autre région. En effet, parmi les départs enregistrés, environ quatre personnes sur dix (36,4%) sont allées dans une autre région. Cette tendance est la même quelle que soit la région, avec des proportions beaucoup plus élevées à l'Est (47,1%) et au Nord (40,0%). Toutefois, une personne sur cinq des régions de l'Adamaoua, du Nord et de l'Est, en déplacement s'est installée dans un autre domicile de la même localité.

Tableau 3.4 : Répartition (%) des membres du ménage ayant quitté le ménage depuis janvier 2014 par lieu de destination

Région	Lieu d'installation de cette personne après son départ						Total
	Autre domicile, même localité	Autre localité, même commune	Autre commune, même département	Autre département, même région	Autre région	Etranger	
Adamaoua	20,4	8,4	20,7	23,2	27,3	0,0	100,0
Est	19,9	20,1	8,4	3,8	47,1	0,7	100,0
Extrême-Nord	14,8	15,5	18,9	16,8	30,4	3,7	100,0
Nord	23,6	12,5	7,6	12,0	40,0	4,3	100,0
Ensemble	19,4	14,6	13,6	13,5	36,4	2,6	100,0

Source : Enquête RCP, INS, 2017

¹¹ La recherche d'une situation comprend la recherche de l'emploi, les affectations, les nominations ou un nouveau contrat de travail.

3.2.2 Arrivée dans le ménage

L'enquête RCP s'est aussi intéressée aux arrivées des nouvelles personnes, hormis les naissances survenues, dans le ménage depuis janvier 2014, pour une durée d'au moins 6 mois. Il ressort du tableau 3.5 que le nombre moyen de personnes nouvellement arrivées dans le ménage est de 0,15 dans l'ensemble des quatre régions, soit 15 personnes pour 100 ménages. Une fois de plus, la région de l'Est enregistre le chiffre le plus élevé (0,26). En outre, 9,5% de ménages ont enregistré au moins une arrivée d'un membre depuis janvier 2014. Cette proportion est de 14,8% à l'Est, 11,3% dans l'Adamaoua, 8,6% au Nord et 8,1% à l'Extrême-Nord.

Tout comme pour les départs du ménage, le nombre moyen de personnes arrivées dans le ménage est faible et se situe à 1,6 parmi les ménages ayant enregistré des arrivées de personnes depuis janvier 2014.

Tableau 3.5 : Nombre moyen de personnes arrivées dans le ménage depuis janvier 2014, proportion (%) des ménages dont au moins une personne est arrivée dans le ménage depuis janvier 2014

Région	Nombre moyen de personnes arrivées dans le ménage depuis janvier 2014	Proportion (%) des ménages dont au moins une personne est arrivée dans le ménage depuis janvier 2014	Nombre moyen de personnes arrivées dans le ménage depuis janvier 2014, pour les ménages enregistrant des arrivées
Adamaoua	0,15	11,3	(1,3)
Est	0,26	14,8	(1,8)
Extrême-Nord	0,12	8,1	(1,5)
Nord	0,15	8,6	(1,7)
Ensemble	0,15	9,5	1,6

Note : () = basé sur des effectifs inférieurs à 50

Source : Enquête RCP, INS, 2017

Parmi les personnes arrivées dans les ménages depuis janvier 2014, l'on observe plus de femmes (56%) que d'hommes (44%). Cette tendance en faveur des femmes est la même à l'Est et à l'Extrême-Nord avec des écarts plus prononcés dans cette dernière région.

Les arrivées dans les ménages se font à des âges jeunes. Dans l'ensemble des quatre régions d'enquête, l'âge moyen des personnes arrivées dans les ménages depuis 2014 est de 21,3 ans. Cet âge est plus élevé dans la région de l'Est (24 ans) et avoisine 21 ans dans l'Extrême-Nord et le Nord.

Tout comme pour les départs dans les ménages depuis 2014, le rapprochement familial (53%) est la principale raison évoquée pour justifier les arrivées dans les ménages. Quelle que soit la région, cette raison est toujours celle qui prédomine car évoquée par 48% de personnes arrivées dans les ménages dans la région de l'Adamaoua et par plus de la moitié dans les autres régions. Toutefois, contrairement aux autres régions où les problèmes d'insécurité ont été marginalement évoqués, dans la région de l'Extrême-Nord, ces problèmes ont été évoqués pour 25% de personnes.

Tableau 3.6 : Répartition (%) des personnes arrivées dans le ménage depuis janvier 2014 par sexe et par raison de l'arrivée selon la région

Région	Sexe			Age moyen (en années) au moment de l'arrivée	Raison de l'arrivée									
	Homme	Femme	Total		Insécurité/Violence	Catastrophes naturelles	Recherche situation	Manque d'établissement scolaire	Recherche terres fertiles	Recherche pâturages	Rapprochement avec famille	Problème de santé	Autre	Total
Adamaoua	57,3	42,7	100,0	(20,6)	0,0	0,0	28,2	3,0	1,2	3,0	48,1	7,7	8,9	100,0
Est	43,6	56,4	100,0	23,6	0,0	0,0	9,5	2,5	7,4	0,0	58,9	3,4	18,3	100,0
Extrême-Nord	35,4	64,6	100,0	21,0	24,6	0,0	3,9	12,4	0,0	1,3	52,3	3,5	2,0	100,0
Nord	48,3	51,7	100,0	20,6	1,3	0,3	1,0	10,9	8,9	0,0	50,4	13,9	13,2	100,0
Ensemble	43,9	56,1	100,0	21,3	9,4	0,1	7,7	8,6	4,2	0,9	52,5	7,1	9,5	100,0

Note : () = basé sur des effectifs inférieurs à 50

Source : Enquête RCP, INS, 2017

Les personnes arrivées dans les ménages provenaient essentiellement des autres régions (22,0%), d'un autre département de la même région (20%) ou d'autres localités de la même commune (19,0%). Cette tendance diffère selon la région. En effet, dans le Nord, près de trois personnes sur cinq venaient d'un autre département de la même région. A l'Est et dans l'Adamaoua, environ quatre personnes sur dix venaient d'autres régions, alors qu'à l'Extrême-Nord, les lieux de départ les plus observés sont les localités de la même commune (26%) et l'étranger (22%). Le fait d'avoir à l'Extrême-Nord contrairement aux autres régions un cinquième des personnes provenant de l'étranger pourrait s'expliquer par les problèmes d'insécurité dû à la secte Boko Haram à la frontière avec le Nigeria et le Tchad.

Tableau 3.7 : Répartition (%) des membres du ménage étant arrivés dans le ménage depuis janvier 2014 par région et selon le lieu de provenance

Région	Lieu de départ de cette personne avant son installation						Etranger	Total
	Autre domicile, même localité	Autre localité, même commune	Autre commune, même département	Autre département, même région	Autre région			
Adamaoua	9,1	9,7	17,6	10,5	36,9	16,1	100,0	
Est	17,4	17,5	22,0	2,9	40,3	0,0	100,0	
Extrême-Nord	18,2	26,4	17,2	4,5	11,9	21,7	100,0	
Nord	1,8	15,2	10,8	56,1	14,7	1,5	100,0	
Ensemble	12,0	19,0	16,4	19,9	22,0	10,8	100,0	

Source : Enquête RCP, INS, 2017

CHAPITRE 4 : PERCEPTIONS SUR LES CONDITIONS DE VIE, LA VULNERABILITE ET LA SITUATION ECONOMIQUE DES MENAGES

Ce chapitre analyse les perceptions des conditions de vie par les ménages, la vulnérabilité alimentaire de ces derniers. En outre, il s'intéresse à la situation économique à travers les capacités productives, aux sources de revenus et les avis des ménages sur les actions prioritaires à mener pour améliorer leur situation d'une part, et la situation économique de leurs localités dans une vision plus globale, d'autre part.

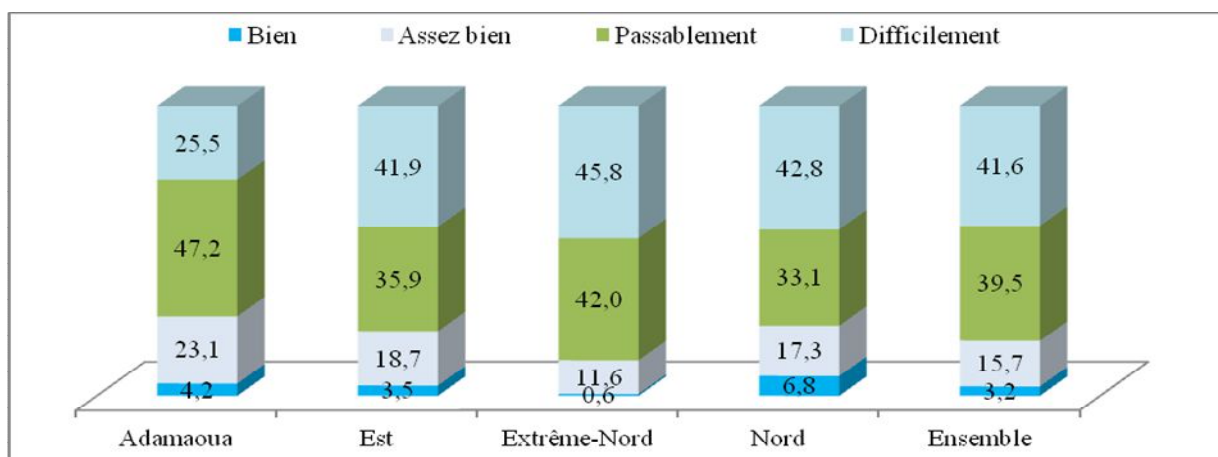
4.1 Perceptions des ménages sur leurs conditions de vie

Cette section permet d'appréhender les perceptions qu'ont les ménages de leurs conditions de vie eu égard à leurs ressources financières et matérielles, de l'auto-positionnement sur une échelle de pauvreté et de l'évolution du niveau de vie au cours des 12 derniers mois.

Il ressort du graphique 4.1 que pour l'ensemble des 4 régions, 42% de ménages estiment vivre difficilement au vu de leurs ressources financières et matérielles. Ce sentiment est exprimé par 46% de ménages de l'Extrême-Nord, 43% de ménages du Nord, 42% de ménages de l'Est et 26% de ménages de l'Adamaoua.

A l'opposé, 19% de ménages ont un sentiment de satisfaction de leur bien-être (vivent bien ou assez bien). Ces ménages sont relativement plus nombreux dans l'Adamaoua (27%) et moins dans l'Extrême-Nord (12%).

Graphique 4.1: Répartition (%) des ménages suivant leur appréciation de leur condition de vie



Source : Enquête RCP, INS, 2017

Lors de la collecte de données, la question suivante a été posée aux ménages : *Si on vous demande de classer votre propre ménage sur une échelle de bien-être allant de riche à très pauvre, comment le classeriez-vous ?* Des résultats obtenus (Tableau 4.1), 62% de ménages de l'ensemble des 4 régions se considèrent comme étant pauvres et 14% se déclarent très pauvres. Seul 1% de ménages s'estime riche.

Suivant la région, les ménages de l'Extrême-Nord sont relativement plus nombreux à s'estimer pauvres (67%) ou très pauvres (18%). Ces proportions sont respectivement de 52% et 7% dans l'Adamaoua. Au Nord, 3% de ménages se déclarent riches.

Tableau 4.1 : Répartition (%) des ménages suivant leur appréciation de leur condition de vie, selon la région

Région	Echelle de bien-être				Total
	Riche	Moyen	Pauvre	Très pauvre	
Adamaoua	0,0	40,6	52,4	6,9	100,0
Est	0,4	33,8	61,0	4,8	100,0
Extrême-Nord	0,4	14,5	66,8	18,3	100,0
Nord	3,0	22,7	60,8	13,4	100,0
Ensemble	1,1	22,8	62,4	13,7	100,0

Source : Enquête RCP, INS, 2017

Au cours de l'enquête, il a été posé aux ménages la question ci-après : *Selon vous, comment a évolué le niveau de vie de votre ménage au cours des 12 derniers mois ?* Les résultats du tableau 4.2 révèlent que 13% de ménages déclarent une amélioration de leur niveau de vie, 57% indiquent une stagnation de leur niveau de vie et 30% jugent que leurs conditions de vie se sont plutôt dégradées. C'est dans la région du Nord qu'on enregistre le pourcentage le plus élevé de ménages (31%) ayant déclaré que leur niveau de vie s'est dégradé sur la période.

Tableau 4.2 : Répartition (%) des ménages selon leur appréciation de l'évolution de leur niveau de vie, selon la région

Région	Evolution du niveau de vie du ménage au cours des 12 derniers mois				Total
	Amélioré	Resté pareil	S'est empiré	Ne sait pas	
Adamaoua	18,9	51,8	27,6	1,8	100,0
Est	14,4	56,6	28,2	0,9	100,0
Extrême-Nord	12,0	58,8	29,2	0,0	100,0
Nord	12,3	56,3	31,2	0,2	100,0
Ensemble	13,3	56,8	29,5	0,4	100,0

Source : Enquête RCP, INS, 2017

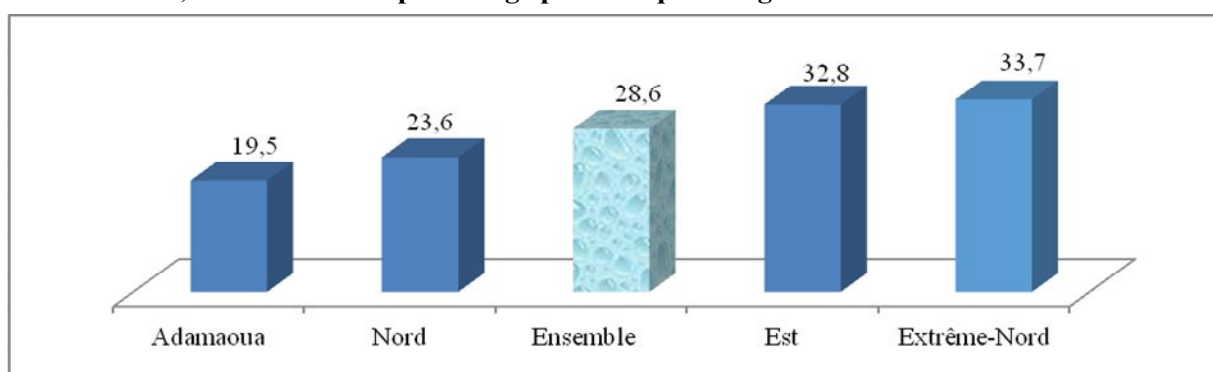
Cette appréciation subjective des ménages par rapport à leurs conditions de vie se rapproche bien les résultats de l'ECAM 4 obtenus en 2014. En effet, de l'évaluation de la pauvreté en 2014 sur la base des indicateurs monétaires objectifs, trois individus sur quatre dans la région de l'Extrême-nord et deux sur trois dans le Nord étaient classés pauvres ; la pauvreté affectait aussi près de la moitié de la population de l'Adamaoua. De plus, les tendances observées en 2014 montraient une aggravation de ce phénomène par rapport à la précédente évaluation de 2007 (ECAM3). Ainsi, la similitude des résultats de l'ECAM4 et du RCP laisse penser que le phénomène de la pauvreté s'est accentué, peut-être aussi à cause des troubles causés par Boko Haram.

4.2 Vulnérabilité du ménage

La vulnérabilité, dans le cadre de cette étude, se mesure par la difficulté à se nourrir et le nombre de repas pris chaque jour. A cet effet, un ensemble de questions ont été adressées aux ménages.

Au sujet des difficultés à se nourrir, il a été posé la question suivante : *Au cours des 12 derniers mois, vous ou d'autres membres de votre ménage avez eu faim mais vous n'avez pas mangé parce qu'il n'y avait pas assez d'argent ou d'autres ressources pour vous procurer à manger?* Dans l'ensemble des quatre régions, 29% de ménages ont répondu par l'affirmative (Graphique 4.2). Ce pourcentage est relativement plus élevé à l'Extrême-Nord (34%) et moins élevé dans l'Adamaoua (20%).

Graphique 4.2: Proportion (%) de ménages, dont au moins un membre, au cours des 12 derniers mois, a eu faim et n'a pas mangé par manque d'argent ou de ressources



Source : Enquête RCP, INS, 2017

Les ménages confrontés aux difficultés pour se nourrir à un moment donné se sont exprimés sur les mesures prises pour faire face à la situation. Il s'agit notamment de la diminution de la quantité de nourriture aux repas (88%), la diminution du nombre de repas par jour (88%), la diminution de la part des adultes pour en donner aux enfants (68%), l'emprunt de la nourriture ou de l'argent (59%), l'appel à l'aide des voisins, parents ou amis (51%) et la vente de certains biens du ménage (35%).

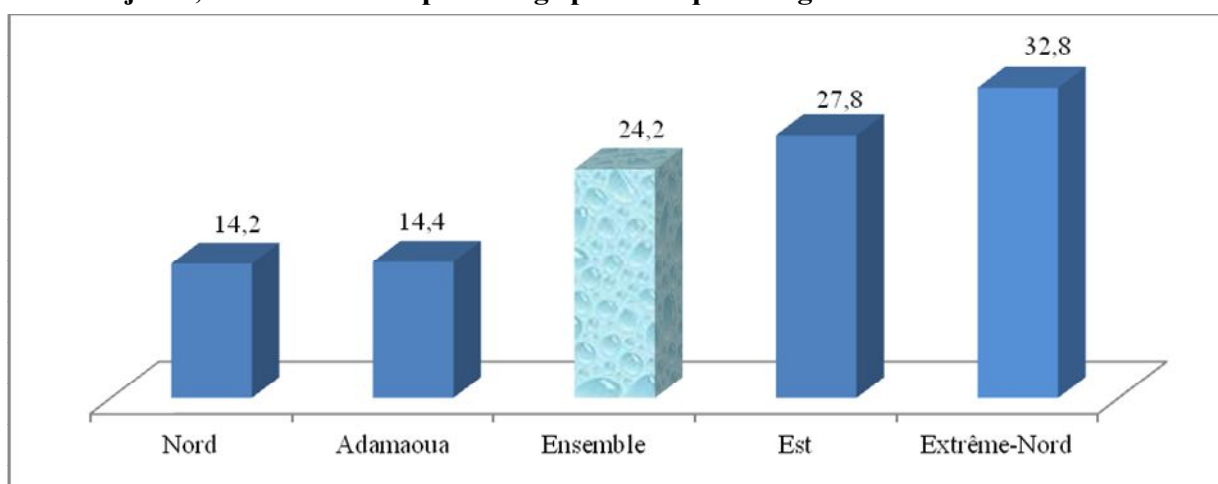
Tableau 4.3 : Proportion (%) de ménages dont au moins un membre, au cours des 12 derniers mois, a eu faim et n'a pas mangé par manque d'argent ou de ressources suivant les stratégies mises en place pour y faire face

Région	Diminuant la quantité de nourriture aux repas	Diminuant le nombre de repas par jour	Diminuant la part des adultes pour en donner aux enfants	Empruntant de la nourriture ou de l'argent	Faisant appel aux voisins, aux parents ou aux amis	Vendant certains biens du ménage
Adamaoua	79,9	78,2	63,8	53,6	51,7	30,3
Est	85,3	87,9	63,3	40,3	39,1	15,6
Extrême-Nord	86,8	88,7	60,3	57,1	51,4	44,4
Nord	95,4	91,2	87,7	74,6	57,0	27,6
Ensemble	88,0	88,2	67,6	58,8	51,2	35,3

Source : Enquête RCP, INS, 2017

En se limitant aux 30 derniers jours précédant l'enquête, les tendances observées précédemment sur les 12 derniers mois demeurent. Près d'un quart de ménages indique qu'au moins un membre a eu faim à un moment donné au cours des 30 derniers jours sans pouvoir manger faute d'argent ou de ressource.

Graphique 4.3: Proportion (%) de ménages dont au moins un membre, au cours des 30 derniers jours, a eu faim et n'a pas mangé par manque d'argent ou de ressources



Source : Enquête RCP, INS, 2017

Les actions entreprises pour résoudre les problèmes ont été : la diminution du nombre de repas par jour (90%), la diminution de la quantité de nourriture aux repas (87%), la diminution de la part des adultes pour en donner aux enfants (67%), l'emprunt de la nourriture ou de l'argent (48%), l'appel à l'aide des voisins, parents ou amis (39%) et la vente de certains biens du ménage (24%).

Tableau 4.4 : Proportion (%) de ménages dont au moins un membre, au cours des 30 derniers jours, a eu faim et n'a pas mangé par manque d'argent ou de ressources suivant les stratégies mises en place pour y faire face

Région	Diminuant la quantité de nourriture aux repas	Diminuant le nombre de repas par jour	Diminuant la part des adultes pour en donner aux enfants	Empruntant de la nourriture ou de l'argent	Faisant appel aux voisins, aux parents ou aux amis	Vendant certains biens du ménage
Adamaoua	79,9	76,4	65,2	48,2	46,2	27,9
Est	88,1	91,5	71,7	40,6	33,7	8,6
Extrême-Nord	86,1	89,5	62,7	42,7	38,7	24,5
Nord	95,2	94,7	80,8	73,9	42,4	30,6
Ensemble	87,4	89,5	67,2	48,2	39,4	23,8

Source : Enquête RCP, INS, 2017

Prendre au moins 3 repas par jour fait partie des règles convenables pour tout être humain. Généralement en situation de crise sécuritaire, il est difficile pour certains ménages de respecter cette règle alimentaire. Pour évaluer cette autre forme de vulnérabilité, il a été posé aux ménages

la question suivante : "*Dans ce ménage, habituellement vous prenez combien de repas par jour?*". Il ressort du tableau 4.5 que les ménages des régions concernées prennent en moyenne 2,2 repas par jour. Cette tendance obtenue au niveau global est sensiblement la même au niveau de chacune des régions.

Tableau 4.5 : Nombre moyen quotidien de repas habituellement pris par le ménage, Répartition (%) des ménages suivant le nombre de repas habituellement pris par jour

Région	Nombre moyen de repas pris par jour	Répartition (%) des ménages suivant le nombre de repas habituellement pris par jour			
		Un	Deux	Trois ou plus	Total
Adamaoua	2,5	7,5	35,1	57,4	100,0
Est	2,2	14,2	57,2	28,6	100,0
Extrême-Nord	2,2	9,0	57,9	33,2	100,0
Nord	2,1	9,2	68,0	22,8	100,0
Ensemble	2,2	9,4	57,5	33,1	100,0

Source : Enquête RCP, INS, 2017

Sur une période plus courte (7 derniers jours précédant l'enquête), il a été demandé aux ménages d'indiquer s'il était arrivé que certains de leurs membres (adultes, enfants de 5 à 14 ans et enfants de moins de 5 ans) sautent un repas en raison du manque de moyens pour se procurer à manger.

En ce qui concerne le nombre de repas par jour, il ressort du tableau 4.5 que dans l'ensemble des 4 régions, 67% de ménages prennent moins de trois repas par jour, soit 9% qui prennent un repas et 58% qui prennent deux repas par jour.

Quelques disparités sont observées au niveau des régions. En effet, près de sept ménages sur dix dans les régions de l'Extrême-Nord (67%) et de l'Est (71%), et huit ménages sur dix dans la région du Nord (77%) prennent moins de trois repas par jour. Dans la région de l'Adamaoua, cette proportion est beaucoup plus faible (4 ménages sur 10).

Les résultats à ce sujet montrent que dans 23% de ménages (Tableau 4.6), il est arrivé que les adultes sautent un repas faute de moyens. En outre, par manque de moyens pour se procurer à manger, dans 15% des ménages, des enfants de 5 à 14 ans ont eu à sauter au moins un repas au cours des sept jours précédant l'enquête. Ce phénomène touche aussi les enfants de moins de 5 ans puisque dans 8% des ménages, ils ont eu à sauter un repas. Le fait de sauter un repas au cours des 7 derniers jours par manque de moyens pour se procurer à manger est une pratique relativement plus courante à l'Extrême-Nord.

Tableau 4.6 : Proportion (%) de ménages dont au moins un membre, suivant la tranche d'âge, a eu à sauter la prise d'un repas par manque de moyen ou de ressources

Région	Les adultes (15 ans ou plus)	Les enfants de 5 à 14 ans	Les enfants de 0 à 4 ans
Adamaoua	13,6	5,5	7,4
Est	22,2	13,2	2,7
Extrême-Nord	33,0	22,8	10,2
Nord	12,5	7,4	6,8
Ensemble	23,0	14,8	8,0

Source : Enquête RCP, INS, 2017

4.3 Situation économique des ménages

Au cours de l'enquête, il a été question de mesurer les capacités productives des ménages à travers la pratique de l'agriculture et de l'élevage. Les questions des sources de revenus avant et après le choc sécuritaire de janvier 2014 ont été aussi abordées. Après la recherche de l'emploi ou de l'activité génératrice de revenu, les ménages se sont prononcés sur les actions prioritaires permettant d'améliorer d'une part la situation de leur ménage, et d'autre part, dans une vision plus large, l'amélioration des conditions de vie de leurs localités.

Au sujet de la pratique de l'agriculture, la question suivante a été posée : *Au moins un membre de ce ménage pratique-t-il l'agriculture ?* Les résultats du tableau 4.7 révèlent que 85% de ménages, de l'ensemble des 4 régions, pratiquent l'agriculture. La région de l'Extrême-Nord (94%) enregistre la proportion la plus élevée et celle de l'Adamaoua (64%) la moins élevée. Concernant la pratique de l'agriculture vivrière¹² en particulier, 74% de l'ensemble des ménages la pratiquent. Ce pourcentage est plus élevé à l'Extrême-Nord (91%), et moins élevé au Nord (56%).

Pour ce qui est de la pratique de l'élevage, 38% de l'ensemble des ménages y sont impliqués. Ce pourcentage varie de 22% à l'Est à 44% à l'Extrême-Nord.

Tableau 4.7 : Proportion (%) de ménages pratiquant l'agriculture et l'élevage

Région	Agriculture	Agriculture vivrière	Elevage
Adamaoua	63,6	59,5	39,3
Est	78,3	73,8	22,3
Extrême-Nord	94,4	90,5	44,0
Nord	82,1	56,1	32,9
Ensemble	84,6	74,2	37,7

Source : Enquête RCP, INS, 2017

La question de la sécurité foncière des espaces exploités pour l'agriculture a également été abordée au cours de cette enquête. A cet effet, il a été posé la question suivante : *Quel est le mode de propriété des champs de ce ménage ?* Il ressort du tableau 4.8 que dans l'ensemble des quatre régions, près de 9 ménages sur 10, déclarent être propriétaires sans titre foncier des terres exploitées pour les champs.

¹²Il s'agit d'une agriculture tournée vers l'autoconsommation et l'économie de subsistance

Tableau 4.8 : Répartition (%) des ménages pratiquant l'agriculture par mode d'accès à la terre, selon la région

Région	Propriétaire avec titre foncier	Mode de propriété du champ exploité				Total
		Propriétaire sans titre foncier	Prêt gratuit	Location	Autre	
Adamaoua	1,1	83,0	6,7	9,1	0,0	100,0
Est	5,4	86,6	6,6	1,4	0,0	100,0
Extrême-Nord	0,0	87,6	1,4	11,0	0,0	100,0
Nord	0,3	84,7	1,5	12,7	0,8	100,0
Ensemble	0,8	86,2	2,5	10,3	0,2	100,0

Source : Enquête RCP, INS, 2017

L'enquête s'est intéressée à l'utilisation des semences sélectionnées, des fertilisants (engrais chimiques et engrais organiques), des produits phytosanitaires, des machines agricoles et des services compétents de l'état pour la vulgarisation agricole susceptibles de faciliter les travaux agricoles et augmenter les niveaux de productivité.

Du tableau 4.9, on note que les fertilisants et les produits phytosanitaires sont relativement plus utilisés pour l'agriculture. Près de la moitié (49%) de ménages utilisent les engrais organiques, 41% les engrais chimiques et 32% les produits phytosanitaires. Les engrais organiques et produits phytosanitaires sont beaucoup plus utilisés dans l'Adamaoua (69% et 58% respectivement).

S'agissant des semences sélectionnées, 18% de ménages de l'ensemble des 4 régions pratiquant l'agriculture y font recours. Au Nord, 33% de ménages utilisent les semences sélectionnées, 29% de ménages à l'Adamaoua et seulement 8% de ménages à l'Extrême-Nord.

Tableau 4.9 : Proportion (%) de ménages pratiquant l'agriculture suivant les biens et services utilisés, selon la région

Région	Semences sélectionnées	Engrais chimiques	Engrais organiques	Produits phytosanitaires	Services de vulgarisation agricole	Charrue, machines agricoles
Adamaoua	29,0	47,3	69,0	57,8	39,8	8,4
Est	16,9	10,2	15,7	4,5	3,1	0,7
Extrême-Nord	8,3	33,5	47,7	23,2	7,4	20,8
Nord	32,7	63,4	56,1	47,6	16,4	43,8
Ensemble	18,3	41,0	49,0	31,9	13,0	23,8

Source : Enquête RCP, INS, 2017

Les services de vulgarisation agricole font partie des stratégies de proximité mises en place par l'Etat pour faciliter l'accompagnement des ménages pratiquant l'agriculture. Dans l'ensemble, 13% de ménages font recours à ces services de vulgarisation (tableau 4.9). Ces services sont plus sollicités par les ménages de l'Adamaoua (40%) et du Nord (16%). Ils sont très peu utilisés dans les régions de l'Extrême-Nord (7%) et de l'Est (3%).

Par ailleurs, 24% de l'ensemble des ménages des 4 régions utilisent les charrues/machines pour les travaux agricoles. Cette pratique est plus observée au Nord (44%) et presque inexistante à l'Est (1%).

En ce qui concerne l'élevage, l'accès à certains biens et services susceptibles d'améliorer la productivité a été également étudié au cours de cette enquête. Ainsi, l'on se préoccupe de savoir si les ménages pratiquant l'élevage ont accès au pâturage toute l'année, à l'eau pour abreuver le bétail, aux services d'un vétérinaire et aux marchés de bétails pour vendre leurs bêtes. Dans l'ensemble, 7 ménages sur 10, pratiquant l'élevage, ont accès au pâturage toute l'année (Tableau 4.10). Ce pourcentage varie de 59% à l'Est à 76% à l'Extrême-Nord. En ce qui concerne l'eau pour abreuver le bétail, plus de 6 ménages sur 10 y ont accès quelle que soit la région.

Parmi les ménages pratiquant l'élevage, 38% ont recours aux services d'un vétérinaire. Cette pratique concerne plus de la moitié de ménages de l'Adamaoua (59%) et du Nord (51%). Seuls 8% de ménages de l'Est et 30% de ménages de l'Extrême-Nord ont recours aux services d'un vétérinaire pour l'élevage du bétail.

Près de 7 ménages sur 10 pratiquant l'élevage ont accès à un marché de bétail. Dans l'Adamaoua et à l'Extrême-Nord, trois ménages sur quatre ont accès à un marché de bétail et un ménage sur quatre y a accès à l'Est.

Tableau 4.10 : Proportion (%) de ménages pratiquant l'élevage et accédant à certains biens pour l'élevage, selon la région

Région	Parmi les ménages pratiquant l'élevage, pourcentage ayant accès aux/à la :			
	Pâturages toute l'année	Eau pour abreuver le bétail	Services d'un vétérinaire	Marché de bétail pour vendre les bêtes
Adamaoua	59,7	72,2	59,3	74,5
Est	58,6	60,6	7,9	24,5
Extrême-Nord	76,3	74,2	30,1	75,3
Nord	65,9	63,7	51,0	60,4
Ensemble	70,0	70,4	38,3	68,0

Source : Enquête RCP, INS, 2017

Afin de mesurer l'impact des chocs liés à l'insécurité, les sources de revenus des ménages ont été captées avant janvier 2014 et au moment de l'enquête. Le tableau 4.11 montre que dans l'ensemble, la plupart des ménages tirent leurs revenus de l'Agriculture/Elevage/Pêche et les revenus d'une proportion relativement importante des ménages proviennent de leurs propres affaires¹³. Les sources de revenu des ménages n'ont pas beaucoup changé entre la période d'avant janvier 2014 et le moment de l'enquête. Toutefois, quelques disparités sont notées au niveau des régions.

Dans la région de l'Adamaoua, le pourcentage des ménages tirant leurs revenus de l'Agriculture/Elevage/Pêche a augmenté de 4,1 points et le pourcentage des ménages bénéficiant

¹³ Il s'agit des indépendants dans les secteurs autres que l'agriculture, l'élevage ou la pêche

du soutien des autres membres de la famille du Cameroun de 1,8 point. La hausse est également notée dans la région du Nord en ce qui concerne les revenus issus de l'Agriculture / Elevage / Pêche (2,5 points) et ceux provenant de la propre affaire (2,5 points). Le pourcentage de ménages bénéficiant du soutien des autres membres de famille du Cameroun a également augmenté à l'Extrême-Nord (3,1 points).

Le pourcentage de ménages de l'Est tirant leurs revenus du salaire dans l'administration ou les entreprises a connu une baisse (-3,1 points). On note également un léger fléchissement du pourcentage de ménages tirant leurs revenus de l'Agriculture/Elevage/Pêche à l'Extrême-Nord (-1,5 points).

Tableau 4.11 : Pourcentage de ménages suivant les sources de revenus avant janvier 2014 et au moment de l'enquête

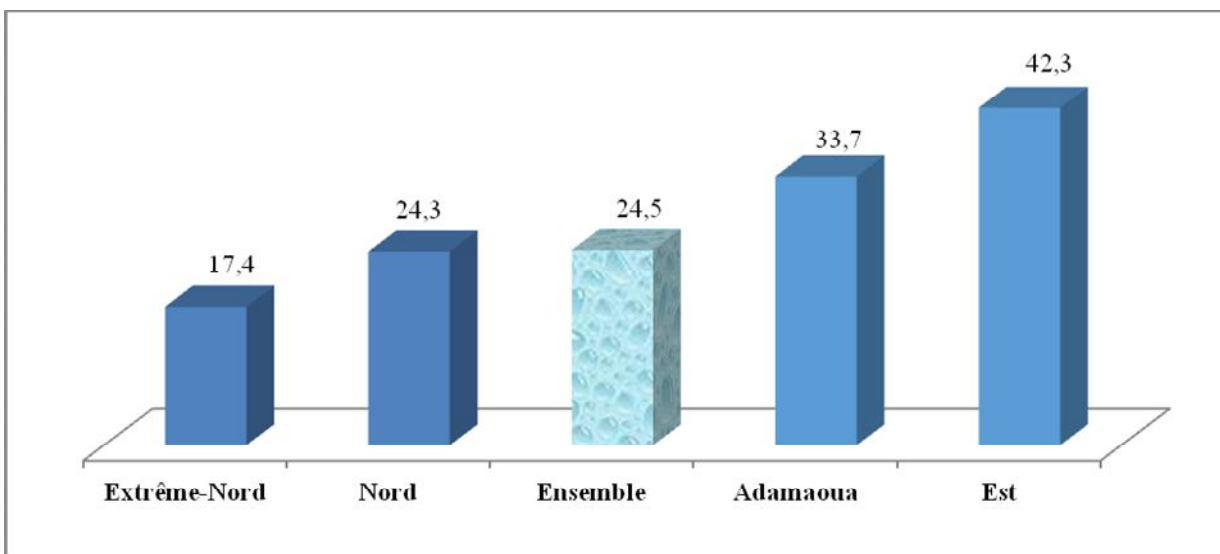
Région	Salarié (administration, entreprise)			Salarié (employé de maison)			Agriculture / Elevage / Pêche			Exploitation minière			Propre commerce, affaire			Soutien famille du Cameroun			Soutien famille étranger			Autre		
	Avant 2014	Au moment de l'enquête	Différence	Avant 2014	Au moment de l'enquête	Différence	Avant 2014	Au moment de l'enquête	Différence	Avant 2014	Au moment de l'enquête	Différence	Avant 2014	Au moment de l'enquête	Différence	Avant 2014	Au moment de l'enquête	Différence	Avant 2014	Au moment de l'enquête	Différence	Avant 2014	Au moment de l'enquête	Différence
Adamaoua	16,8	16,5	-0,3	2,5	1,4	-1,1	62,5	66,6	4,1	1,1	2,0	1,0	63,1	63,0	-0,1	18,4	20,2	1,8	4,3	4,0	-0,2	0,5	2,0	1,5
Est	17,4	14,3	-3,1	2,7	3,1	0,4	72,5	73,0	0,5	8,2	9,3	1,1	38,0	38,4	0,4	10,5	10,2	-0,2	0,4	0,8	0,4	7,5	7,7	0,2
Extrême-Nord	4,5	4,7	0,2	1,3	1,6	0,3	93,2	91,7	-1,5	0,3	0,1	-0,2	14,1	15,8	1,7	13,3	16,4	3,1	0,3	0,4	0,1	0,3	0,0	-0,3
Nord	6,5	7,5	1,1	1,2	1,3	0,1	79,3	81,8	2,5	0,3	0,0	-0,3	30,7	33,1	2,5	7,0	6,5	-0,5	0,3	0,3	0,1	2,4	3,4	1,1
Ensemble	8,3	8,3	0,0	1,6	1,6	0,0	82,5	83,1	0,6	1,3	1,4	0,1	28,6	30,1	1,5	11,9	13,4	1,5	0,9	0,9	0,0	1,7	2,1	0,4

Source : Enquête RCP, INS, 2017

L'enquête RCP s'est également intéressée à la recherche de l'emploi dans les ménages. A cet effet, il a été posé la question suivante : *Y-a-t-il au moins une personne dans ce ménage à la recherche d'une activité génératrice de revenu ?*

Dans l'ensemble, un ménage sur quatre (25%) déclare qu'au moins un de ses membres était à la recherche d'une activité génératrice de revenu au moment de l'enquête (Graphique 4.4). Ce pourcentage varie de 17% à l'Extrême-Nord à 42% à l'Est.

Graphique 4.4: Proportion (%) de ménages ayant au moins un membre à la recherche d'une activité génératrice de revenu, selon la région



Source : Enquête RCP, INS, 2017

Aux ménages ayant déclaré qu'au moins un de ses membres était à la recherche d'une activité génératrice de revenu, il a été posé la question suivante : *"combien de personnes de ce ménage sont à la recherche d'un emploi (une activité génératrice de revenu) ?"*. Il ressort du tableau 4.12 qu'en moyenne 1,7 personnes par ménage sont concernées.

Aux ménages ayant des chercheurs d'emploi, il a été demandé de se prononcer sur les solutions à envisager en cas de recherche infructueuse de l'emploi dans un délai d'un an. Les résultats obtenus indiquent que 78% de ménages chercheurs persévéraient dans la recherche, 9% abandonneraient et 4% émigreraient ailleurs au Cameroun hormis Yaoundé et Douala. La tendance au découragement est un peu plus prononcée à l'Est (18%) et dans l'Adamaoua (21%).

Tableau 4.12 : Proportion de ménages ayant au moins un membre à la recherche d'une activité génératrice de revenu, selon la région (%)

Région	Pourcentage de ménages dont au moins un membre est à la recherche d'une activité génératrice de revenu	Nombre de personnes à la recherche d'une activité génératrice de revenu	Solution envisagée par la personne à la recherche d'une activité génératrice de revenu au cas où il ne trouve pas								
			Abandonner	Continuer à chercher	Emigrer à Yaoundé/Douala	Emigrer ailleurs au Cameroun	Emigrer hors d'Afrique	Emigrer dans un pays voisin d'Afrique	Emigrer dans d'autres pays d'Afrique	Autre	Retourner dans son pays (cas d'un étranger)
Adamaoua	33,7	1,4	21,4	51,5	3,2	10,7	0,0	3,7	0,5	6,6	2,4
Est	42,3	1,6	18,0	59,2	0,7	3,6	1,3	0,4	0,0	16,8	0,0
Extrême-Nord	17,4	1,8	1,7	95,6	0,0	1,4	0,0	0,0	0,0	1,2	0,0
Nord	24,3	1,6	1,4	88,8	0,0	2,0	0,0	0,0	0,0	7,8	0,0
Ensemble	24,5	1,7	8,7	77,9	0,8	3,8	0,3	0,8	0,1	7,2	0,5

Source : Enquête RCP, INS, 2017

Il a été demandé aux ménages de se prononcer sur la question : "A votre avis, quelles sont les trois principales actions prioritaires qui peuvent être faites pour améliorer la situation de votre ménage ?". En se focalisant sur la première action prioritaire citée par les ménages, il ressort du tableau 4.13 que la fourniture des vivres comme aide alimentaire (32%) est la plus citée dans l'ensemble des 4 régions. Ce pourcentage est encore plus élevé à l'Extrême-Nord (46%). Cette priorité est suivie de l'octroi de l'aide ou crédit pour créer sa propre entreprise (14%). Le besoin d'aide à la reconstruction du logement du ménage (11%), la facilitation à l'accès à l'eau (10%), le besoin en semences agricoles (9%), le désir de trouver un emploi à un membre de famille (9%) sont autant d'autres actions prioritaires que les ménages souhaitent voir se réaliser pour améliorer leur situation.

Tableau 4.13 : Répartition (%) des ménages selon la première principale priorité pour améliorer la situation du ménage, selon la région

Région	Fournir des vivres comme aide alimentaire	Fournir une aide à la reconstruction de sa maison	Fournir des semences agricoles	Faciliter l'accès à l'eau (puits, forages, barrages)	Fournir de l'aide pour reconstituer son troupeau	Octroyer de l'aide ou crédit pour créer sa propre entreprise	Trouver un emploi à un membre de famille	Intégrer le ménage dans un programme de filets sociaux	Autre	Total
Adamaoua	9,7	15,3	10,8	10,7	4,6	21,0	13,9	10,4	3,6	100,0
Est	7,0	19,9	11,5	7,9	1,9	21,3	12,9	15,4	2,3	100,0
Extrême-Nord	45,9	8,0	6,8	6,0	6,6	10,7	8,3	5,0	2,7	100,0
Nord	31,5	8,5	10,3	18,0	6,4	13,0	5,5	4,2	2,7	100,0
Ensemble	32,2	10,5	8,9	10,4	5,7	14,0	8,8	6,7	2,8	100,0

Source : Enquête RCP, INS, 2017

Les ménages ont également été invités à se prononcer sur la question suivante : "A votre avis, quelles sont les trois principales actions prioritaires qui peuvent être faites pour améliorer la situation économique de la localité et de la région ?"

En ne considérant que la première action prioritaire citée par les ménages, il ressort du tableau 4.14 qu'elle est, pour l'ensemble des ménages, l'aménagement des terres agricoles (16%). Cette priorité est encore plus évoquée au Nord (28%). Elle est suivie de la facilitation de l'accès à l'eau¹⁴ (14%). La fourniture des semences et autres intrants agricoles (12%), la fourniture des équipements agricoles tels que les tracteurs / charrues (11%), la facilitation de l'accès au crédit (9%) sont autant d'autres actions prioritaires que les ménages souhaitent pour améliorer la situation économique de leur localité ou de la région.

Tableau 4.14 : Répartition (%) des ménages selon la première action prioritaire pour améliorer la situation de la localité, selon la région

Région	Aménager les terres agricoles	Fournir des semences et autres intrants agricoles	Fournir des équipements agricoles (tracteurs, charrues)	Faciliter l'accès à l'eau (puits, forages, barrages)	Aider au stockage des produits agricoles	Aide la transformation des produits agricoles	Faciliter l'accès au crédit	Créer ou re-ouvrir les marchés pour la vente des produits	Créer ou re-ouvrir les routes pour faciliter la vente des produits	Créer des activités génératrices de revenu	Développer la formation professionnelle des jeunes	Construire ou réhabiliter le réseau d'électricité	Construire ou réhabiliter le réseau de téléphonie mobile	Instituer et élargir la protection sociale (filets sociaux)	Autre	Total
Adamaoua	12,5	7,3	15,7	4,9	2,6	1,6	13,7	3,2	4,3	9,1	10,3	9,0	0,0	2,4	3,3	100,0
Est	3,2	11,8	7,4	4,5	0,5	0,0	16,4	5,3	12,4	13,4	4,1	9,1	0,4	9,0	2,3	100,0
Extrême-Nord	12,8	9,4	13,5	17,6	2,0	2,4	4,1	3,0	8,5	10,6	5,8	4,4	0,2	4,7	1,0	100,0
Nord	27,6	17,0	5,7	16,1	0,2	0,3	11,7	1,4	4,7	2,0	3,5	2,8	0,0	3,7	3,3	100,0
Ensemble	16,0	11,6	10,9	13,9	1,4	1,4	9,1	2,9	7,2	8,2	5,6	5,2	0,2	4,6	2,1	100,0

Source : Enquête RCP, INS, 2017

¹⁴Puits, forages, barrages

CHAPITRE 5 : PERCEPTION DES MENAGES SUR LA SECURITE ET LA GOUVERNANCE

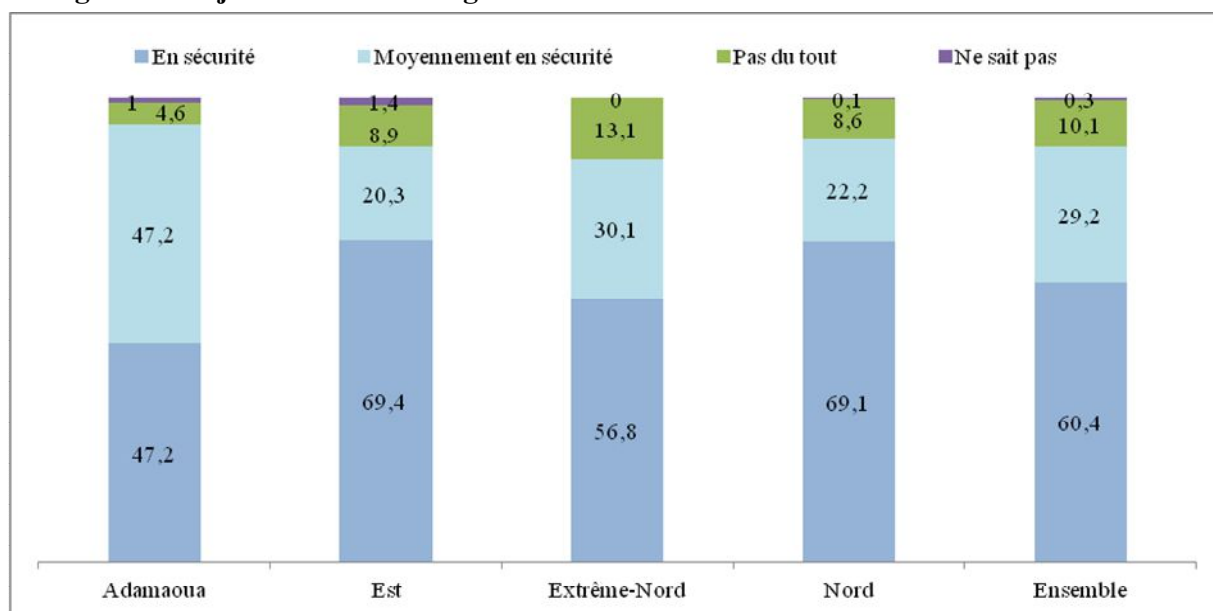
Au cours de cette étude, il a été recueilli le point de vue des ménages sur la sécurité et la gouvernance dans leur localité. A cet effet, des questions sur le sentiment de sécurité, l'existence et la gestion des groupes d'auto-défense, l'existence et l'appréciation du travail des forces de maintien de l'ordre, l'appréciation du niveau de sécurité dans leur localité et les informations sur le fonctionnement de la gouvernance ont été posées aux ménages. Ce chapitre s'articule autour de six points : (i) Perception des ménages sur leur sécurité, (ii) Groupes d'autodéfense, (iii) Forces de maintien de l'ordre, (iv) Appréciation du niveau de sécurité, (v) Corruption, (vi) Participation des ménages aux élections locales et connaissance des autorités communales.

5.1 Perception des ménages sur leur sécurité

Cette section capte la perception des ménages sur le sentiment de sécurité en journée hors du logement et la nuit dans le domicile.

Aux ménages, il a été posé la question suivante : " A votre avis, êtes-vous en sécurité quand vous sortez seul le jour?". Pour l'ensemble des 4 régions, il ressort du graphique 5.1, que pour près de 3 ménages sur 10 leurs membres se sentent moyennement en sécurité et pour 1 ménage sur 10 ils ne se sentent pas du tout en sécurité quand ils sortent en journée. La région de l'Extrême-Nord enregistre le pourcentage le plus élevé de ménages pour lesquels leurs membres ne se sentent pas du tout en sécurité (13%).

Graphique 5.1: Répartition (%) des ménages suivant leur avis sur le sentiment de sécurité hors du logement en journée selon la région

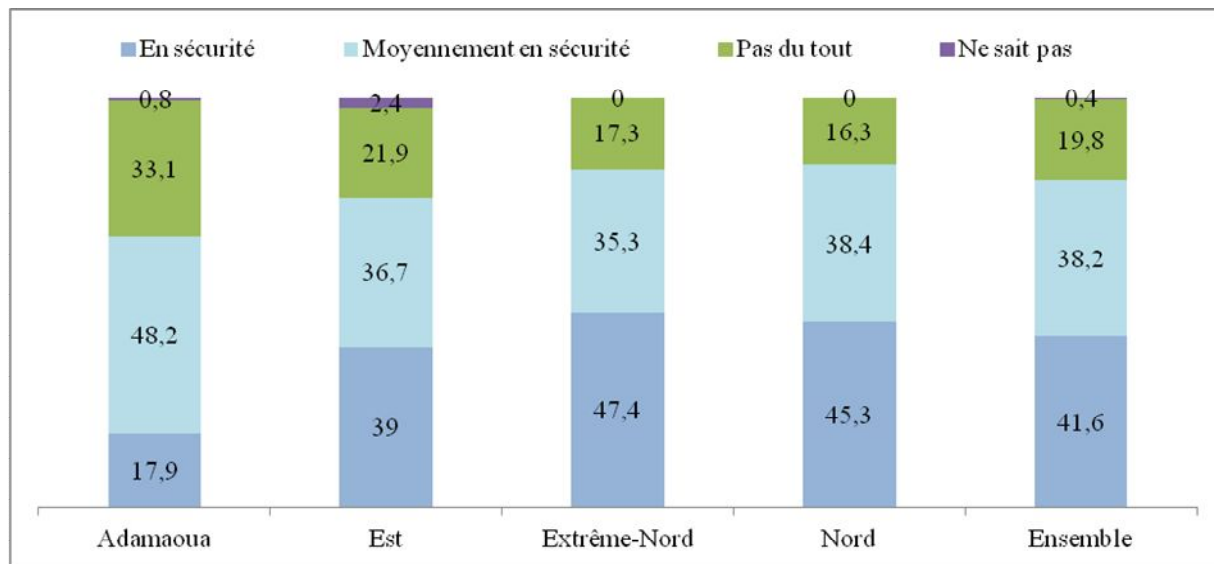


Source : Enquête RCP, INS, 2017

En ce qui concerne la sécurité à domicile pendant la nuit, il ressort du graphique 5.2 que pour 58% de ménages, leurs membres se sentent soit moyennement en sécurité (38%) ou alors pas du tout en sécurité (20%). En particulier dans l'Adamaoua, pour 33% de ménages leurs membres ne se sentent pas

du tout en sécurité à domicile pendant la nuit. Ce dernier résultat pourrait être lié à la psychose des prises d'otages que connaît cette région.

Graphique 5.2: Répartition (%) des ménages suivant leur avis sur le sentiment de sécurité à domicile pendant la nuit selon la région



Source : Enquête RCP, INS, 2017

Le principal problème d'insécurité auquel les ménages ont été confrontés depuis janvier 2014 est le vol (tableau 5.1). Dans un ménage sur quatre (26%) dans les quatre régions les membres ont été victime de ce problème, suivi des conflits agropastoraux (5%). Outre ce problème de vol qui est plus fréquemment déclaré dans toutes ces régions, une proportion relativement importante de ménages de la région de l'Adamaoua dit avoir aussi subi sur la période, des conflits agro-pastoraux (14%), l'abus des policiers (13%) et l'abus des gendarmes (9%).

Tableau 5.1: Proportion (%) de ménages suivant les problèmes sécuritaires rencontrés depuis 2014, selon la région

Région	Attaque de coupeurs de route	Enlèvement	Attaque de rebelles	Victime d'un engin explosif	Abus de policier	Abus de gendarme	Abus de militaire	Abus des autorités administratives	Abus des autorités traditionnelles/religieuses	Abus des personnels des ONG/camps de réfugiés	Cas de vol	Conflits agro pastoraux
Adamaoua	0,4	0,0	0,0	0,0	12,6	8,5	4,4	7,8	1,6	0,2	34,5	13,6
Est	2,1	0,6	1,4	0,1	3,6	4,1	2,1	1,8	1,6	0,6	28,8	6,2
Extrême-Nord	0,9	0,0	3,1	0,0	2,1	1,8	0,4	0,5	0,5	0,1	20,7	2,1
Nord	5,8	2,1	0,5	0,0	0,9	1,5	0,9	0,0	1,4	0,4	30,1	6,3
Ensemble	2,4	0,7	1,7	0,0	3,4	2,9	1,3	1,6	1,0	0,2	26,3	5,4

Source : Enquête RCP, INS, 2017

5.2 Connaissance de l'existence et des activités des groupes d'autodéfense

Avec la montée de l'insécurité au Cameroun ces dernières années, les populations s'organisent pour mettre sur pieds des comités de vigilance (groupe d'autodéfense). Il s'agit d'un groupe de personnes, très souvent des volontaires, qui veillent de jour et de nuit pour assurer la sécurité des personnes et des biens dans le village/quartier.

Dans le cadre de cette étude, on s'est intéressé à la connaissance par les ménages de l'existence et des activités de ces groupes dans les régions concernées. Dans l'ensemble, sept ménages sur dix (71%) connaissent l'existence d'un groupe d'auto-défense dans leur quartier ou village de résidence. Ce pourcentage est plus élevé dans la région de l'Extrême-Nord (85%) et moins élevé à l'Adamaoua (40%).

Tableau 5.2: Répartition (%) des ménages selon leur connaissance de l'existence d'un groupe d'auto-défense dans leur quartier par région

Région	Existence groupe d'auto-défense			Total
	Oui	Non	Ne sait pas	
Adamaoua	40,1	45,5	14,4	100,0
Est	58,0	29,9	12,1	100,0
Extrême-Nord	85,0	12,9	2,1	100,0
Nord	69,7	23,7	6,6	100,0
Ensemble	71,1	22,6	6,3	100,0

Source : Enquête RCP, INS, 2017

A la question de savoir : " *Qui nomme principalement les membres de l'auto-défense dans votre village ou localité?*", il ressort du tableau 5.3 que pour 72% de ménages, ce sont les chefs traditionnels qui nomment principalement les membres de ce groupe dans leurs localités. Pour 20% de ménages, ce sont les autorités administratives qui désignent principalement les membres de groupes d'auto-défense. A l'Est, un nombre relativement élevé de ménages (36%) indiquent que ce sont les autorités administratives qui nomment principalement les membres de groupes d'autodéfense. L'auto-désignation (10%) et la nomination par le comité du villageois ou de quartier (10%) sont beaucoup plus relevées dans l'Adamaoua.

Tableau 5.3: Répartition (%) des ménages suivant leur avis sur la personne qui nomme les membres du groupe d'auto-défense selon la région

Région	Personne nommant principalement les membres de l'auto-défense dans le quartier/village					Total
	Auto-désignation	Chefs traditionnels	Autorité administrative	Comité villageois/Quartier	Autre	
Adamaoua	10,1	71,7	7,1	9,8	1,3	100,0
Est	1,5	58,1	35,8	1,5	3,2	100,0
Extrême-Nord	3,9	75,8	20,0	0,3	0,0	100,0
Nord	6,3	70,2	20,0	1,5	1,9	100,0
Ensemble	4,9	72,2	20,4	1,5	0,9	100,0

Source : Enquête RCP, INS, 2017

A la question de savoir "A qui est-ce que le groupe d'autodéfense de votre localité ou village rend-t-il compte ?", il ressort du tableau 5.4 que pour 81% de ménages que c'est aux chefs traditionnels que les groupes d'autodéfense rendent compte. Le constat est le même dans toutes les régions.

Tableau 5.4: Répartition (%) des ménages par personne à qui le groupe d'auto-défense rend compte selon la région

Région	A qui le comité d'autodéfense dans la localité rend-t-il compte ?					Total
	Chefs traditionnels	Autorité administrative	Comité villageois	Ne sait pas	Autre	
Adamaoua	81,4	11,8	1,4	5,5	0,0	100,0
Est	62,2	34,0	0,3	1,8	1,8	100,0
Extrême-Nord	84,4	15,0	0,0	0,6	0,0	100,0
Nord	79,3	18,0	1,4	1,2	0,2	100,0
Ensemble	80,7	17,3	0,5	1,3	0,2	100,0

Source : Enquête RCP, INS, 2017

Cette étude a également permis de savoir si les groupes d'autodéfense demandent de l'argent ou des biens aux ménages.

Pour la plupart des ménages (96%), le groupe d'auto-défense ne leur demande pas de l'argent ou des biens en nature. Il convient toutefois de noter que dans l'Adamaoua, pour 11% de ménages ces groupes leur ont demandé de l'argent.

Tableau 5.5: Répartition (%) des ménages par le fait que le groupe d'auto-défense a demandé de l'argent selon la région

Région	Groupe d'auto-défense demande l'argent ou les biens en nature au ménage					Total
	Oui, de l'argent	Oui, des biens en nature	Oui, de l'argent et des biens en nature	Ne sait pas	Non	
Adamaoua	10,8	0,1	3,4	12,8	72,8	100,0
Est	5,3	3,2	0,4	2,0	89,1	100,0
Extrême-Nord	0,2	0,4	0,0	0,5	98,9	100,0
Nord	0,5	1,9	0,0	0,0	97,6	100,0
Ensemble	1,6	1,1	0,3	1,5	95,5	100,0

Source : Enquête RCP, INS, 2017

Dans l'ensemble, la majorité des ménages (93%) estiment que ces groupes d'auto-défense sont pleinement (72%) ou moyennement (21%) impliqués dans la protection des personnes et des biens. Le constat est le même dans toutes les régions.

Tableau 5.6: Répartition (%) des ménages suivant leur avis sur le niveau d'implication du groupe d'auto-défense dans la protection des personnes et des biens selon la région

Région	Degré d'implication du groupe d'auto-défense dans la protection des populations et de leurs biens				Total
	Impliqué pleinement	Impliqué moyennement	Pas du tout impliqué	Ne sait pas	
Adamaoua	72,1	23,8	1,9	2,1	100
Est	61,6	31,8	3,3	3,3	100
Extrême-Nord	74,5	17,0	3,7	4,8	100
Nord	70,1	25,8	3,8	0,3	100
Ensemble	71,9	21,4	3,6	3,1	100

Source : Enquête RCP, INS, 2017

5.3 Connaissance de l'existence et des interventions des forces de maintien de l'ordre dans les localités

Les postes de police et de gendarmerie devraient être des infrastructures de base de sécurité publique les plus proches de la population.

D'après les résultats du tableau 5.7, pour huit ménages sur dix (81%) dans l'ensemble des 4 régions, il n'existe pas de poste de police dans leur quartier ou localité de résidence. Ce pourcentage est plus élevé dans la région du Nord (94%).

Tableau 5.7: Répartition (%) des ménages suivant leur connaissance de l'existence d'un poste de police dans leur localité selon la région

Région	Existence d'un poste de police dans votre quartier ou localité			Total
	Oui	Non	Ne sait pas	
Adamaoua	19,9	72,0	8,1	100,0
Est	18,1	77,2	4,6	100,0
Extrême-Nord	23,4	76,0	0,6	100,0
Nord	6,3	93,6	0,1	100,0
Ensemble	17,4	80,6	2,0	100,0

Source : Enquête RCP, INS, 2017

Pour 95% de ménages des localités dans lesquelles il existe un poste de police, la police est soit pleinement impliquée (64%) ou alors moyennement impliquée (31%) dans la sécurité de personnes et des biens. Ce résultat traduirait un climat de confiance vis-à-vis des forces de police.

Tableau 5.8: Répartition (%) des ménages suivant leur avis sur le niveau d'implication de la police dans la protection des personnes et des biens selon la région

Région	Niveau d'implication de la police de votre localité dans la protection des populations et de leurs biens				Total
	Impliqué pleinement	Impliqué moyennement	Pas du tout impliqué	Ne sait pas	
Adamaoua	44,1	45,1	9,5	1,3	100
Est	46,5	44,6	4,4	4,5	100
Extrême-Nord	70,5	25,9	3,4	0,2	100
Nord	79,4	20,6	0,0	0,0	100
Ensemble	64,3	30,7	4,2	0,9	100

Source : Enquête RCP, INS, 2017

Les brigades de gendarmerie sont quasi-inexistantes dans les quartiers ou les localités de résidence selon les ménages (tableau 5.9). En effet, pour huit ménages sur dix dans l'ensemble des 4 régions, il n'existe pas de brigade de gendarmerie dans leur quartier ou localité de résidence. Cet avis est plus partagé par les ménages de la région du Nord (93,3%).

Tableau 5.9: Répartition (%) des ménages suivant leur connaissance de l'existence d'un poste de gendarmerie dans leur quartier selon la région

Région	Existence d'un poste/brigade de gendarmerie dans votre quartier ou localité			Total
	Oui	Non	Ne sait pas	
Adamaoua	27,0	65,4	7,6	100
Est	24,7	70,5	4,9	100
Extrême-Nord	21,4	77,4	1,2	100
Nord	6,5	93,3	0,2	100
Ensemble	18,3	79,5	2,2	100

Source : Enquête RCP, INS, 2017

Le niveau d'implication des gendarmes dans la protection des personnes et des biens dans l'ensemble des ménages résidant dans les localités où il existe un poste de gendarmerie est similaire à celui de la police. En effet, il ressort du tableau 5.10 que pour 67% de ménages la gendarmerie est pleinement impliquée dans la protection des personnes et de leurs biens et pour 30% de ménages, elle est moyennement impliquée. Cette tendance est la même dans toutes les régions.

Tableau 5.10: Répartition (%) des ménages suivant leur appréciation du niveau d'implication de la gendarmerie dans la protection des personnes et des biens selon la région

Région	Degré d'implication de la gendarmerie dans la protection des populations et de leurs biens				Total
	Impliqué pleinement	Impliqué moyennement	Pas du tout impliqué	Ne sait pas	
Adamaoua	55,5	38,6	4,1	1,8	100
Est	65,4	27,8	0,7	6,1	100
Extrême-Nord	71,2	28,2	0,0	0,6	100
Nord	71,0	28,2	0,8	0,0	100
Ensemble	67,0	30,4	1,1	1,6	100

Source : Enquête RCP, INS, 2017

5.4 Appréciation du niveau de sécurité

L'étude s'est intéressée à l'avis des ménages sur la structure qui assure principalement la sécurité dans leurs localités. A cet effet, on a posé la question suivante aux ménages : "*Selon vous, qui assure principalement la sécurité dans votre localité ?*".

Il ressort du tableau 5.11 que le groupe d'autodéfense est le plus fréquemment cité (47%) par les ménages comme assurant principalement la sécurité dans leurs localités. Il est suivi par les autorités traditionnelles (22%), la Gendarmerie (10%) et la Police (8%). L'implication des groupes d'autodéfense à la sécurisation des populations est plus perceptible à l'Extrême-Nord (61%). Ceci traduirait la stratégie de riposte adoptée par le Gouvernement camerounais qui, suite aux attentats perpétrés par la secte Boko Haram, a entrepris d'impliquer ces groupes dans la lutte contre cette nébuleuse.

Toutefois, dans la région de l'Adamaoua, la Police (21%) est plus fréquemment citée comme assurant principalement la sécurité dans les localités de cette région. Prises globalement, les structures de l'Etat en charge d'assurer la sécurité de la population (Police, Gendarmerie, Armée), enregistrent des pourcentages plus élevés à l'Est (48%) et dans l'Adamaoua (36%).

Tableau 5.11: Répartition (%) des ménages suivant l'entité qui assure principalement la sécurité, selon la région

Région	Entité assurant principalement la sécurité dans la localité							Total
	Police	Gendarmerie	Armée	Groupe d'auto-défense	Autorités traditionnelles	Autre	Ne sait pas	
Adamaoua	20,7	9,8	4,9	19,1	12,5	6,7	26,4	100
Est	14,5	26,4	6,8	36,5	6,7	1,8	7,4	100
Extrême-Nord	3,3	4,2	3,7	60,9	22,9	0,4	4,5	100
Nord	5,7	13,1	4,1	41,5	30,6	2,7	2,3	100
Ensemble	7,8	10,1	4,3	46,6	21,8	2,1	7,3	100

Source : Enquête RCP, INS, 2017

En ce qui concerne l'évolution du rétablissement de la situation sécuritaire au cours des 6 derniers mois ayant précédé l'enquête, pour plus de la moitié des ménages (58%) la situation est restée inchangée dans leurs localités. Cette proportion est de 69% au Nord, 66% à l'Est, 52% à l'Adamaoua, et 50% à l'Extrême-Nord. Cependant, pour une proportion relativement importante de ménages (35%), la situation sécuritaire s'est améliorée sur cette période. Ce dernier résultat est surtout le fait des ménages de la région de l'Extrême-Nord.

Tableau 5.12: Répartition (%) des ménages suivant leur avis sur l'évolution du rétablissement de la situation sécuritaire au cours des 6 derniers mois précédant l'enquête

Région	Evolution du rétablissement de la sécurité dans localité, six derniers mois				Total
	S'est améliorée	Est restée inchangée	S'est empirée	Ne sait pas	
Adamaoua	28,5	52,0	15,2	4,4	100,0
Est	25,9	66,2	3,0	4,9	100,0
Extrême-Nord	46,7	50,4	1,7	1,1	100,0
Nord	23,7	68,8	4,6	2,9	100,0
Ensemble	35,1	57,7	4,6	2,5	100,0

Source : Enquête RCP, INS, 2017

Un des aspects de l'étude a porté sur l'appréciation par les ménages, du niveau actuel de la sécurité dans leur localité ou quartier. Du tableau 5.13, pour sept ménages sur dix (71%), le niveau actuel de sécurité dans leur localité est satisfaisant (16% le jugeant très bon et 55% bon). Cette satisfaction globale (très bonne, bonne) s'observe beaucoup plus dans les régions du Nord (75%) et de l'Extrême-Nord (75%). Elle est relativement moins importante dans la région de l'Adamaoua (55%). Aussi bien dans l'ensemble que pour chaque région, la proportion des ménages estimant le niveau actuel de sécurité comme "bon" est celle la plus relativement importante.

Tableau 5.13: Répartition (%) des ménages par appréciation du niveau actuel de la sécurité dans leur localité, selon la région

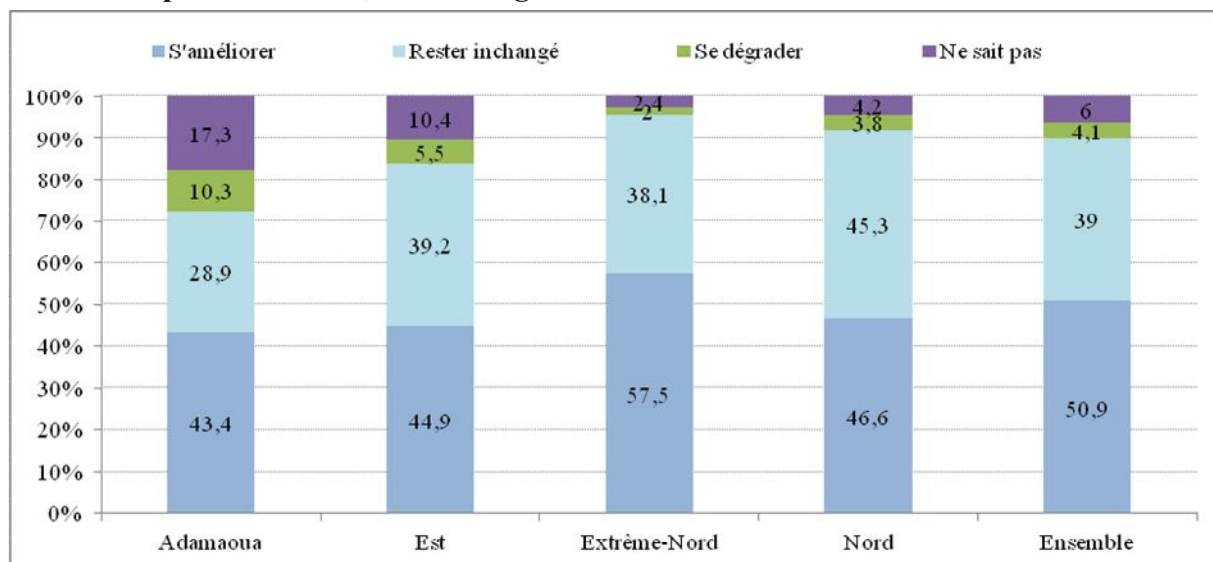
Région	Appréciation du niveau de sécurité dans votre localité/quartier actuellement					Total
	Très bon	Bon	Moyen	Mauvais	Ne sait pas	
Adamaoua	6,5	48,4	35,0	9,6	0,6	100
Est	6,9	62,6	20,1	6,7	3,6	100
Extrême-Nord	24,6	50,0	21,6	3,4	0,5	100
Nord	10,9	64,2	19,5	5,2	0,1	100
Ensemble	16,0	55,3	22,8	5,2	0,8	100

Source : Enquête RCP, INS, 2017

A la question : "A votre avis, comment va évoluer la situation sécuritaire dans votre localité au cours des 6 prochains mois ?", les ménages semblent optimistes. En effet, pour un ménage sur deux (51%), la situation sécuritaire va s'améliorer au cours des six prochains mois suivant l'enquête (Graphique 5.3). Cet optimisme est plus partagé dans la région de l'Extrême-Nord (58%) comparativement aux autres régions. Cela pourrait indiquer que les efforts fournis par l'Etat à travers les forces de défense et de

sécurité ainsi que l'organisation des groupes d'auto-défense portent leurs fruits et mettent les populations en confiance.

Graphique 5.3: Répartition (%) des ménages suivant leurs avis sur l'évolution de la sécurité au cours des 6 prochains mois, selon la région



Source : Enquête RCP, INS, 2017

L'enquête RCP a également capté les avis des ménages sur les actions prioritaires à mener pour améliorer la sécurité dans les localités. Du tableau 5.14, il ressort que les principales priorités pour améliorer la sécurité dans leur localité sont, par ordre d'importance : la création de plus de groupes d'autodéfense (25%), l'octroi de plus de moyens aux groupes d'autodéfense (24%), le renforcement des effectifs de l'armée (22%) et le renforcement des effectifs de la police et de la gendarmerie (20%).

Tableau 5.14: Répartition (%) des ménages suivant la principale priorité pour améliorer la sécurité dans leur localité, selon la région

Région	Renforcer les effectifs de l'armée	Renforcer les effectifs de la police/Gendarmerie	Créer plus de groupes d'auto-défense	Donner plus de moyens à l'armée	Donner plus de moyens à la police/Gendarmerie	Donner plus de moyens au groupe d'auto-défense	Autre	Total
Adamaoua	26,0	28,4	14,6	2,4	6,6	12,5	9,4	100
Est	21,2	22,6	26,6	2,4	8,7	17,4	1,0	100
Extrême-Nord	18,5	19,2	30,4	4,4	1,2	23,0	3,4	100
Nord	25,9	14,5	19,5	1,1	1,3	34,8	2,8	100
Ensemble	22,0	19,5	24,5	2,9	2,9	24,3	3,8	100

Source : Enquête RCP, INS, 2017

L'analyse de ces résultats permet de dégager deux groupes de ménages : l'un accordant plus de priorité aux forces de défense et de maintien de l'ordre (armée, police et gendarmerie) et l'autre penchant plus pour les groupes d'autodéfense. Le premier groupe est constitué de 47% de ménages pour qui l'on doit

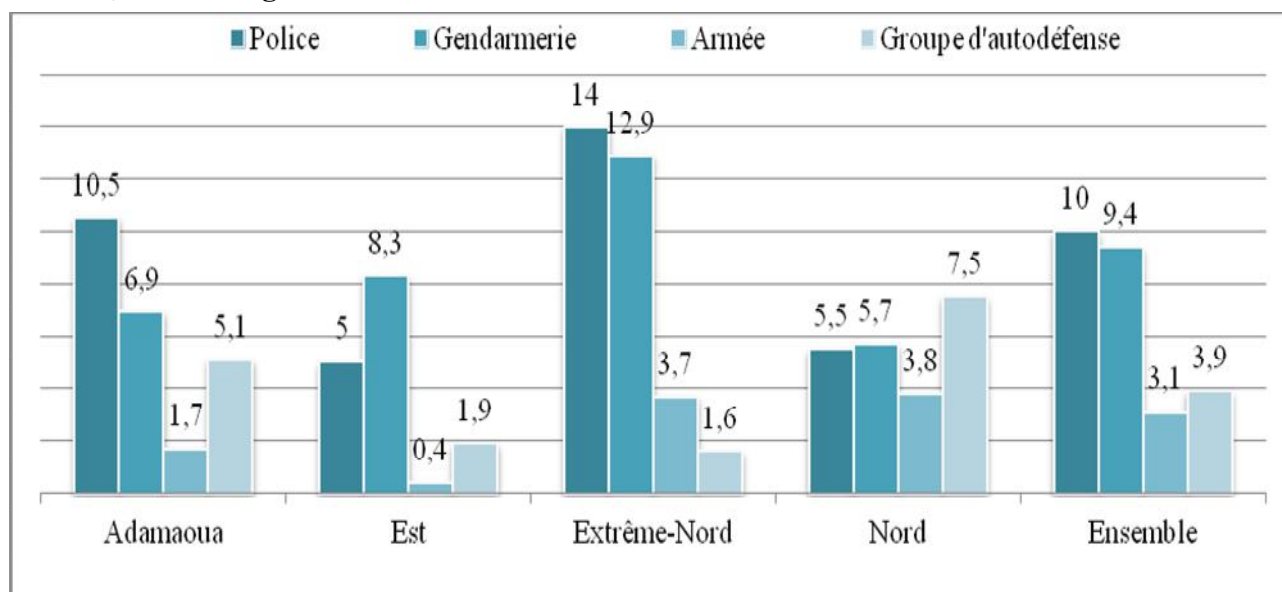
prioritairement renforcer les effectifs de l'armée, de la police/gendarmerie, donner plus de moyens à l'armée ou à la police/gendarmerie. Pour le deuxième groupe, représentant 49% de ménages, la priorité devrait être donnée à la création de plus de groupes d'auto-défense ou l'octroi de plus de moyens à ces derniers.

5.5 Corruptions dans certaines institutions

Le phénomène de corruption est abordé dans cette étude. Il était question de savoir si les ménages ont eu à supporter les frais non réglementaires pour obtenir des prestations des services auprès de certains services de sécurité, selon la région. On ne se préoccupe pas de savoir si cette implication à la corruption l'est tant que victime ou comme acteur.

Il ressort du graphique 5.4 que dans l'ensemble, 10% de ménages ont payé des frais non réglementaires à la police, 9% à la gendarmerie, 3% à l'armée et 4% aux groupes d'auto-défense. Des disparités sont observées au niveau des régions. En effet, les proportions les plus élevées de ménages ayant payé les frais non réglementaires à la police et à la gendarmerie sont observées à l'Extrême-Nord (14% et 13% respectivement). Le paiement des frais non réglementaires à l'armée et au groupe d'autodéfense est relativement plus observé au Nord (3,8% et 7,5% respectivement).

Graphique 5.4: Proportion (%) de ménages ayant supporté des frais non réglementaires au cours des 12 derniers mois pour obtenir des prestations des services auprès de certains services de sécurité, selon la région



Source : Enquête RCP, INS, 2017

La corruption, sous l'angle de paiement des frais non réglementaires, a également été analysée au niveau des autres services publics et privés. Il s'agit des sous-préfectures, des mairies, des chefferies traditionnelles, des formations sanitaires, des écoles primaires, de la justice et de la douane. Il ressort du tableau 5.15 que c'est dans les écoles primaires publiques que cette forme de corruption a été un peu plus observée (5%). Ce pourcentage est encore plus élevé à l'Extrême-Nord (10%). A la suite de cette infrastructure, il y a les formations sanitaires publiques où l'on a 4% de ménages impliqués, avec des pourcentages plus élevés à l'Adamaoua (8%) et à l'Extrême-Nord (6%).

Tableau 5.15: Pourcentage de ménages ayant eu à supporter les frais non réglementaires dans certaines institutions publiques et privées selon la région

Services administratifs	Adamaoua	Extrême-Nord	Nord	Est	Ensemble
Mairie	5,1	3,3	1,9	4,5	3,2
Sous-préfecture	3,5	1,1	1,3	5,0	2,7
Chefferie traditionnelle	2,4	1,9	1,2	8,5	3,6
Centre/Officier d'Etat civil	1,1	2,4	0,8	3,0	1,6
Formation sanitaire publique	8,2	6,4	1,7	3,8	3,8
Formation sanitaire privée	5,4	4,2	1,0	1,7	2,2
Ecole primaire publique	6,4	9,8	1,1	7,6	4,7
Ecole primaire privée	3,9	3,1	0,7	2,8	2,1
Justice	2,5	0,0	1,7	1,1	1,5
Douanes	5,4	2,1	2,9	0,5	2,5

Source : Enquête RCP, INS, 2017

Dans la région de l'Adamaoua, la formation sanitaire publique (8%), l'école primaire publique (6%), la formation sanitaire privée (5%) et la Mairie (5%) sont les institutions où le paiement des frais non réglementaires est le plus évoqué par les ménages. Dans la région de l'Est, les ménages ont relativement plus cité les chefferies traditionnelles (9%), les écoles primaires publiques (8%). Dans la région de l'Extrême-Nord, les ménages ont relativement plus relevé les écoles primaires publiques (10%) et les formations sanitaires publiques (6%). Le paiement des frais non réglementaires par les ménages dans certaines institutions privées ou publiques est relativement très peu répandu dans la région du Nord, à l'exception des services de la Douane (5%).

L'étude s'est également intéressée à l'appréciation que les ménages ont de la qualité des prestations fournies par certains services de leurs localités ou arrondissements. Pour l'ensemble des quatre régions (tableau 5.16), 68% de ménages sont satisfaits des prestations des chefferies traditionnelles, 50% de celles des écoles primaires publiques, 44% de celles des formations sanitaires publiques et 40% de celles des Mairies.

Tableau 5.16: Répartition des ménages suivant leur appréciation de la qualité des services administratifs

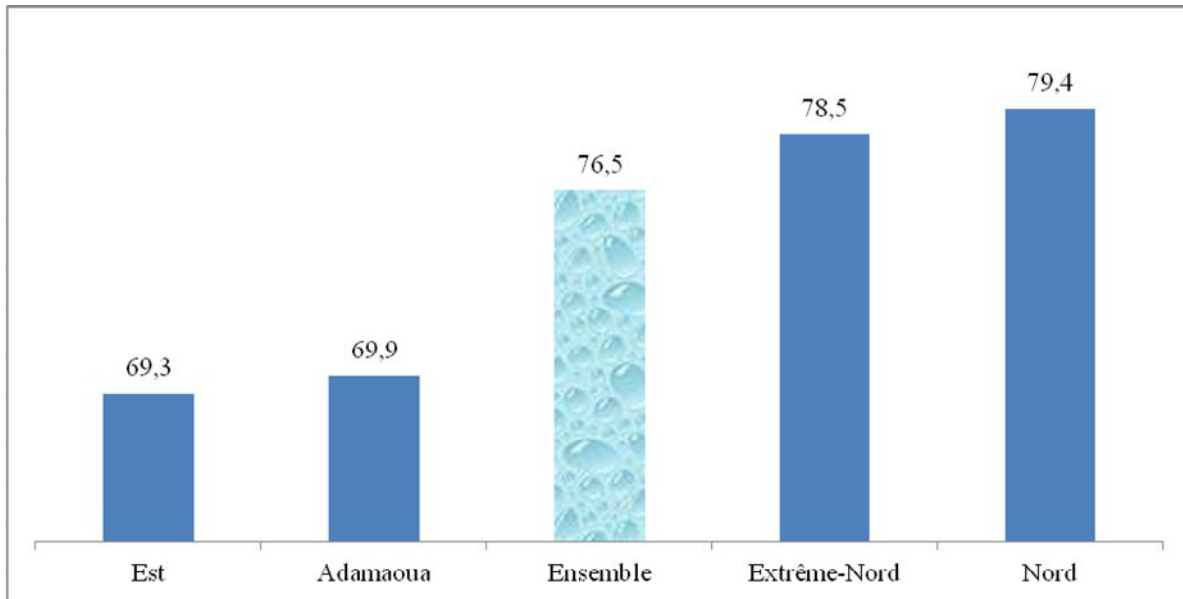
Services administratifs	Satisfait	Peu satisfait	Pas du tout	Ne sait pas	Non concerné	Total
Mairie	40,3	33,7	12,8	3,7	9,5	100,0
Sous-préfecture	35,2	36,8	10,1	5,8	12,1	100,0
Chefferie traditionnelle	68,4	20,5	4,2	2,1	4,8	100,0
Centre/Officier d'Etat civil	30,3	29,2	5,4	8,5	26,6	100,0
Formation sanitaire publique	43,6	39,4	6,7	2,0	8,3	100,0
Formation sanitaire privée	26,1	14,5	3,8	4,9	50,6	100,0
Ecole primaire publique	49,8	33,5	4,4	2,3	10,0	100,0
Ecole primaire privée	25,0	10,5	3,2	5,7	55,6	100,0
Justice	11,7	10,4	6,4	9,9	61,6	100,0
Douanes	8,7	8,4	9,0	10,3	63,6	100,0

Source : Enquête RCP, INS, 2017

5.6 Participation aux élections locales et connaissance des autorités communales par les ménages

A la question de savoir si le ménage a voté lors des dernières élections locales¹⁵, 77% de ménages des quatre régions ont répondu par l'affirmative (graphique 5.5). Comparativement à l'ensemble, la participation électorale est plus importante dans les régions du Nord (79%) et de l'Extrême-Nord (79%). Elle est moins importante à l'Est (69%) et dans l'Adamaoua (70%).

Graphique 5.5: Pourcentage de ménages ayant participé aux dernières élections locales



Source : Enquête RCP, INS, 2017

Les ménages ont également été interviewés sur leur connaissance des élus locaux. Il ressort du tableau 5.17 que 74% de ménages déclarent connaître leur maire. Cette proportion varie de 63% pour les ménages de l'Adamaoua à 84% pour les ménages de l'Extrême-Nord. Pour ce qui est de la connaissance des conseillers municipaux, 54% de ménages déclarent connaître au moins un conseiller municipal. La proportion la plus élevée des ménages connaissant au moins un de ces responsables communaux est observée à l'Extrême-Nord (63%) et la moins élevée au Nord (41%).

Somme toute, la région de l'Extrême-Nord est celle où la plupart des ménages connaissent le maire ou un conseiller communal.

¹⁵C'est-à-dire les élections municipales et législatives. Au Cameroun, la dernière élection couplée municipale/législative a eu lieu en 2013.

Tableau 5.17: Pourcentage de ménages connaissant leurs autorités communales

Région	Pourcentage de ménages connaissant le maire de leur commune	Pourcentage de ménages connaissant au moins un conseiller municipal de votre commune
Adamaoua	63,4	49,1
Est	70,4	59,9
Extrême-Nord	83,9	62,6
Nord	63,7	41,3
Ensemble	73,6	54,2

Source : Enquête RCP, INS, 2017

La proportion des ménages connaissant l'existence d'un comité de concertation villageois (ou CoDev) de leur localité est de 38% pour l'ensemble des quatre régions (Tableau 5.18). Cette proportion est plus importante à l'Extrême-Nord (49%) et à l'Est (45%).

Au-delà de la connaissance de l'existence du comité de concertation villageois (ou CoDev) de leur localité, l'étude s'est intéressé à la connaissance d'au moins un de ses membres. Il ressort des résultats que 28% de ménages ont connaissance d'au moins un membre de cette entité. Au niveau des régions, ce sont les régions de l'Est (38%) et de l'Extrême-Nord (35%) qui enregistrent les proportions les plus élevées.

Tableau 5.18: Pourcentage de ménages ayant participé aux dernières élections locales et Pourcentage de ménages connaissant leurs autorités communales

Région	Pourcentage de ménages connaissant l'existence d'un comité de concertation villageois (ou CoDev) de leur localité	Pourcentage de ménages connaissant au moins un membre du comité de concertation villageois (ou CoDev) de leur localité
Adamaoua	33,6	26,5
Est	44,6	37,8
Extrême-Nord	48,9	34,9
Nord	18,9	14,8
Ensemble	37,5	28,2

Source : Enquête RCP, INS, 2017

La participation d'au moins un membre du ménage au comité de développement villageois est faible. Dans l'ensemble des quatre régions, 22% de ménages y ont participé (tableau 5.19). Les hommes (88%) ont relativement plus participé (12%) aux comités de développement villageois que les femmes. Cette répartition par sexe des personnes ayant participé au comité de développement se reproduit avec des proportions plus ou moins identiques dans les régions. Elle indique la prédominance des hommes au sein de cette structure. Cette situation peut s'expliquer par le fait que c'est généralement le chef de ménage qui y prend part. En outre, la plupart des chefs de ménage sont des hommes.

Tableau 5.19: Pourcentage de ménages dont au moins un membre a participé à la dernière "assemblée villageoise" et répartition des ménages dont au moins un membre a participé à la dernière "assemblée villageoise" suivant le sexe de celui qui y a participé

Région	Pourcentage de ménages dont au moins un membre a participé à la dernière "assemblée villageoise"	Répartition des ménages dont au moins un membre a participé à la dernière "assemblée villageoise" suivant le sexe de celui qui y a participé		
		Homme	Femme	Total
Adamaoua	18,9	87,1	12,9	100
Est	30,4	70,9	29,1	100
Extrême-Nord	27,6	93,6	6,4	100
Nord	12,4	82,2	17,8	100
Ensemble	22,3	87,5	12,5	100

Source: Enquête RCP, INS, 2017

CHAPITRE 6 : REFUGIES ET DEPLACES INTERNES

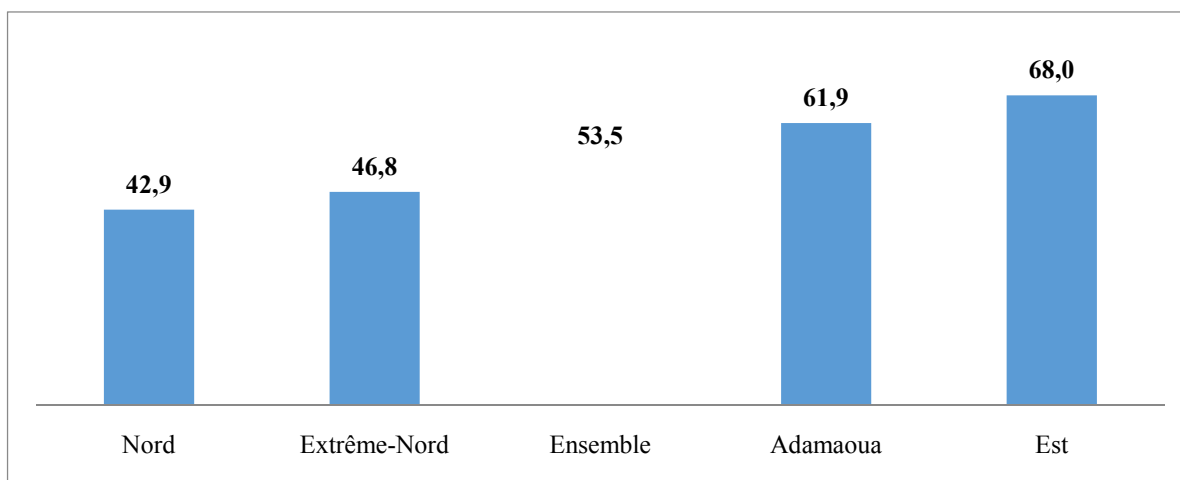
Au cours de cette étude, les responsables communaux ont été interrogés sur l'existence des réfugiés et déplacés internes dans leur commune ainsi que les problèmes que leur présence peut causer à la commune.

6.1 Présence des réfugiés, lieu de résidence et problèmes engendrés

Le diagnostic pour le Relèvement et la Consolidation de la Paix s'est intéressé à la présence des réfugiés¹⁶ et des déplacés internes¹⁷ dans les communes, à leurs lieux de résidence, et aux problèmes rencontrés du fait de leur présence dans les communes.

Il ressort du graphique 6.1 que plus de la moitié des communes enquêtées (54%) dans l'ensemble des quatre régions d'enquête ont accueilli des réfugiés depuis janvier 2014. Les régions de l'Est (68%) et de l'Adamaoua (62%) enregistrent les pourcentages les plus élevés des communes ayant accueilli les réfugiés sur la période. Ces résultats pourraient s'expliquer par l'afflux des réfugiés le long des frontières communes entre le Cameroun et la République Centrafricaine du fait de la crise qu'a connue cette dernière.

Graphique 6.1: Proportion (%) de communes ayant accueilli des réfugiés depuis janvier 2014, selon la région



Source : Enquête RCP, INS, 2017

A la question de savoir où vivent principalement ces réfugiés dans les communes d'accueil, il ressort du graphique 6.2 que dans 72% de communes, ils vivent principalement avec les populations hôtes et dans 16% de communes, ils vivent principalement dans des camps spécialement aménagés pour eux.

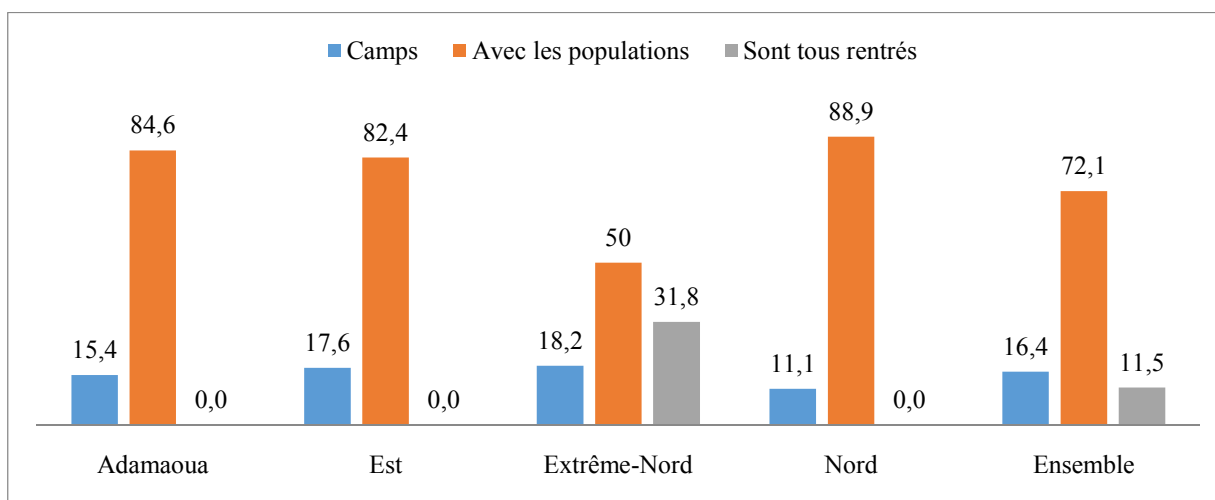
¹⁶L'article 1 de la Convention de Genève de 1951 relative au statut des réfugiés définit un réfugié comme une personne qui se trouve hors du pays dont elle a la nationalité ou dans lequel elle a sa résidence habituelle, et qui du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un groupe social déterminé ou de ses opinions politiques craint avec raison d'être persécutée et ne peut se réclamer de la protection de ce pays ou en raison de ladite crainte ne peut y retourner.

¹⁷Les déplacés internes sont des personnes qui bien que résidant dans leur pays, ont été forcées de fuir leur ville/localité de résidence habituelle pour s'installer dans une autre localité/ville de leur pays. Elles sont aussi appelées « personnes déplacées dans leur propre pays ».

Près de 12% de communes déclarent que tous les réfugiés reçus sont tous retournés dans leurs pays d'origine.

Selon la région, la proportion des communes où les réfugiés vivent principalement au sein de la population est plus élevée dans le Nord (89%), l'Adamaoua (85%) et à l'Est (82%). L'Extrême-Nord enregistre le pourcentage le plus élevé (18%) de communes où ces réfugiés sont logés principalement dans les camps. Cependant, l'Extrême-Nord est la seule région dont certaines communes ayant accueilli les réfugiés (32%) ont déclaré qu'ils étaient tous retournés.

Graphique 6.2: Répartition (%) des communes par lieu où vivent principalement les réfugiés, selon la région



Source : Enquête RCP, INS, 2017

L'accueil des réfugiés n'est pas sans conséquence sur le vécu quotidien de la communauté hôte. Il peut générer, entre autres, les problèmes d'insécurité, la pression sur les terres ou sur les infrastructures sociales de base ou encore sur d'autres ressources de la localité. Il ressort du tableau 6.1 que dans l'ensemble, le problème d'insécurité (49%) est relativement celui auxquels les communes ont le plus été confrontées par rapport à l'accueil des réfugiés. Viennent ensuite par ordre d'importance la pression sur les terres (48%), l'approvisionnement en eau potable (43%), la pression sur les services de santé (38%), la pression sur les services d'éducation (36%) et enfin les problèmes d'approvisionnement en nourriture (34%).

Des disparités sont observées selon la région. En effet, les communes de l'Adamaoua sont principalement confrontées aux problèmes d'insécurité (69%) et de pression sur les terres (46%). Celles de l'Est font face aux problèmes d'insécurité (100%), de pression sur les terres (77%) et de pression sur les services d'éducation (71%). A l'Extrême-Nord, les problèmes d'approvisionnement en eau potable (46%), d'approvisionnement en nourriture (41%) et de pression sur les terres (36%) sont plus évoqués. Au Nord, les communes ressentent plus les pressions sur les services de santé (22%) et sur les terres (22%).

Tableau 6.1: Proportion (%) de communes rencontrant un certain type de problème dans l'accueil des réfugiés, selon la région

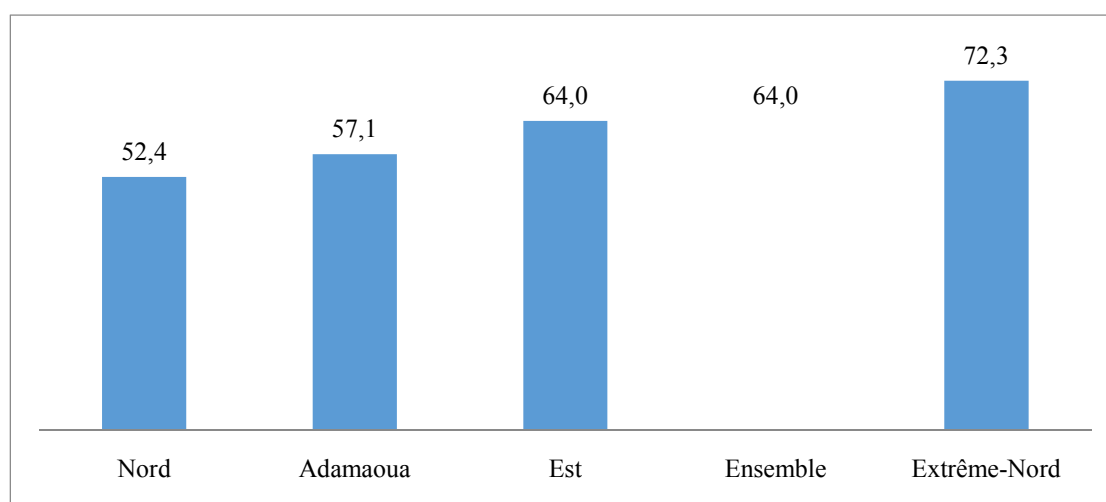
Parmi les communes ayant accueilli les réfugiés, proportion (%) rencontrant comme problème avec les réfugiés :								
Région	Insécurité	Approvisionnement en eau/nourriture	Approvisionnement en eau potable	Pression sur les services de santé	Pression sur les services d'éducation	Pression sur les terres	Autre	Effectif des communes enquêtées ayant accueilli les réfugiés
Adamaoua	69,2	30,8	30,8	23,1	15,4	46,2	7,7	13
Est	100,0	47,1	64,7	64,7	70,6	76,5	52,9	17
Extrême-Nord	18,2	40,9	45,5	31,8	31,8	36,4	13,6	22
Nord	0,0	0,0	11,1	22,2	11,1	22,2	11,1	9
Ensemble	49,2	34,4	42,6	37,7	36,1	47,5	23,0	61

Source : Enquête RCP, INS, 2017

6.2 Présence des déplacés internes

En plus du phénomène des réfugiés, l'enquête s'est intéressée à celui des déplacés internes. Depuis janvier 2014, les déplacés internes ont été accueillis dans 64% des communes enquêtées (graphique 6.3). Cette proportion est relativement plus élevée dans la région de l'Extrême-Nord (72%) et moins élevée dans la région du Nord (52,4%).

Graphique 6.3: Proportion (%) de communes ayant accueilli des déplacés internes selon la région

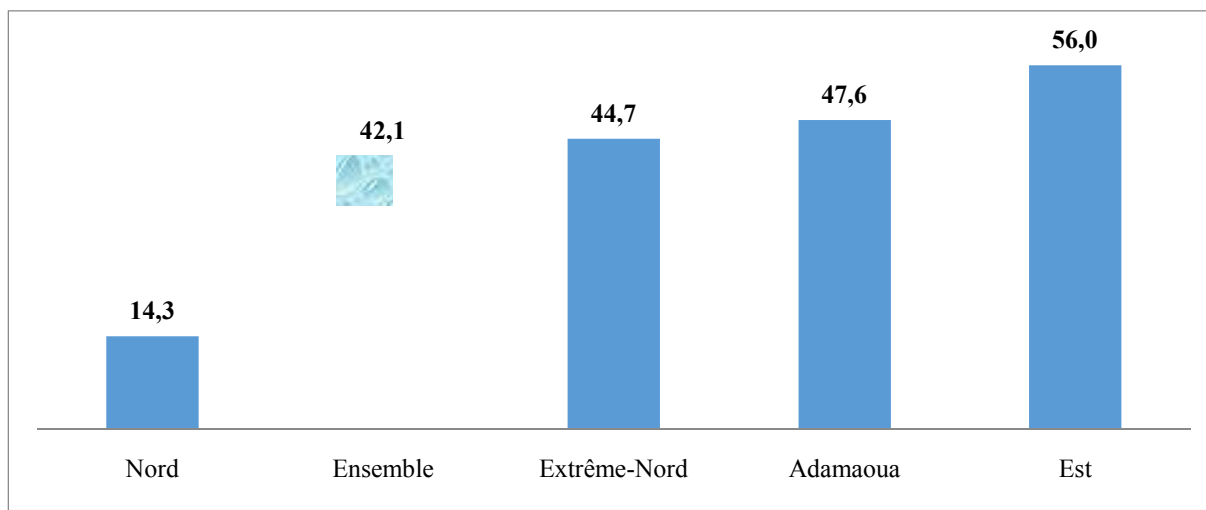


Source : Enquête RCP, INS, 2017

6.3 Pression sur les terres due à la présence des réfugiés et des déplacés internes

On s'est intéressé ici à la pression que les réfugiés ou les déplacés internes peuvent exercer sur les terres dans les communes. Il ressort du graphique 6.4 que quatre communes sur dix (42%) ont connu des pressions sur les terres du fait de la présence des réfugiés ou des déplacés internes. Cette proportion est plus élevée dans les régions de l'Est (56%), de l'Adamaoua (48%) et de l'Extrême-Nord (45%).

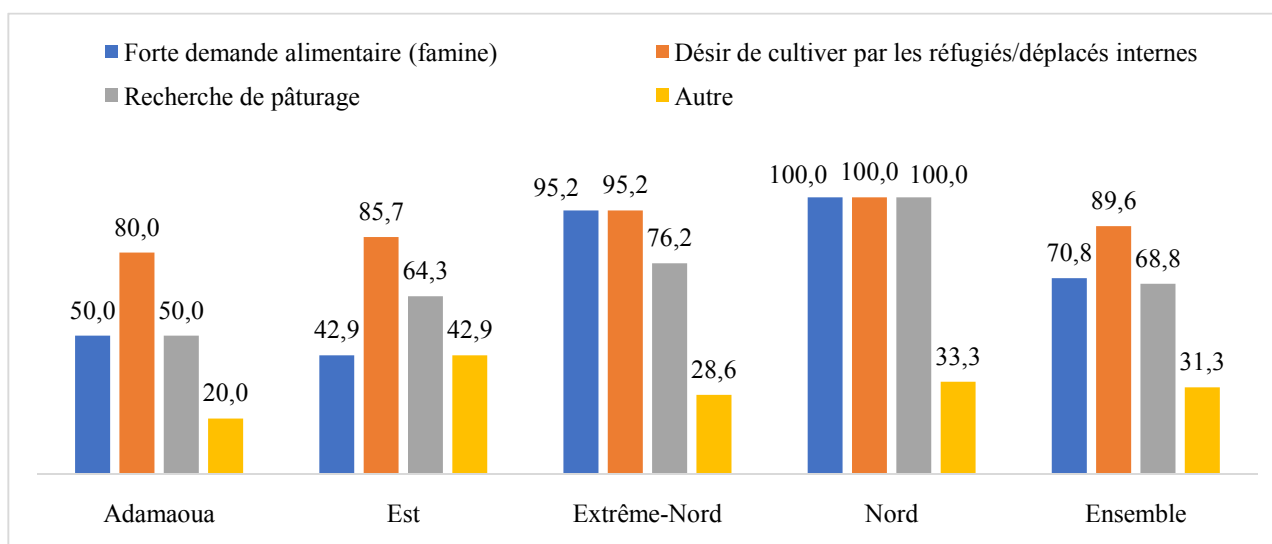
Graphique 6.4: Proportion (%) de communes ayant subi des pressions sur leurs terres du fait des réfugiés ou des déplacés internes, selon la région



Source : Enquête RCP, INS, 2017

Le désir pour les réfugiés ou les déplacés internes de cultiver est la principale raison avancée dans 90% de communes pour justifier la pression exercée sur leurs terres (graphique 6.5). Cette pression se justifie dans 71% de communes par une forte demande en produits alimentaires et dans 69% par la recherche de pâturages.

Graphique 6.5: Proportion (%) de communes par raison justifiant la pression exercée sur les terres, selon la région



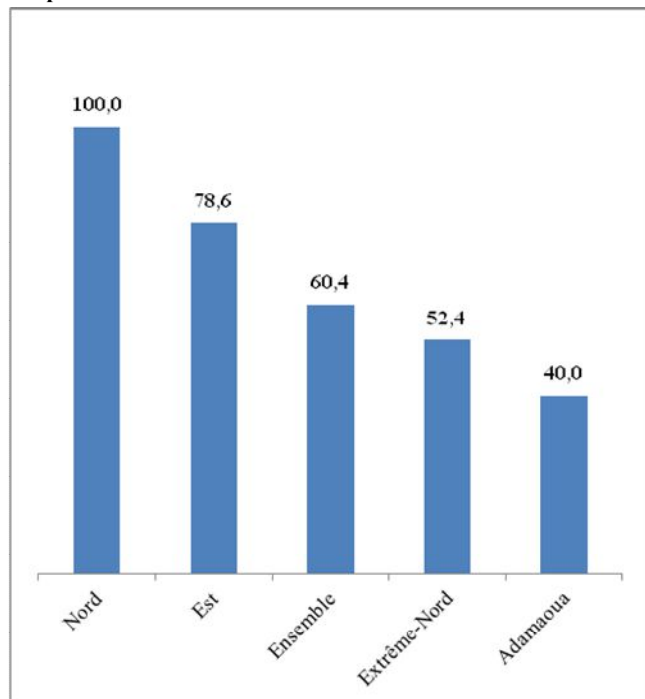
Source : Enquête RCP, INS, 2017

Il ressort du graphique 6.6 que dans 6 communes sur 10, la pression exercée par les réfugiés/déplacés internes sur les terres a engendré des situations de conflit. En cas de ces conflits, le recours aux

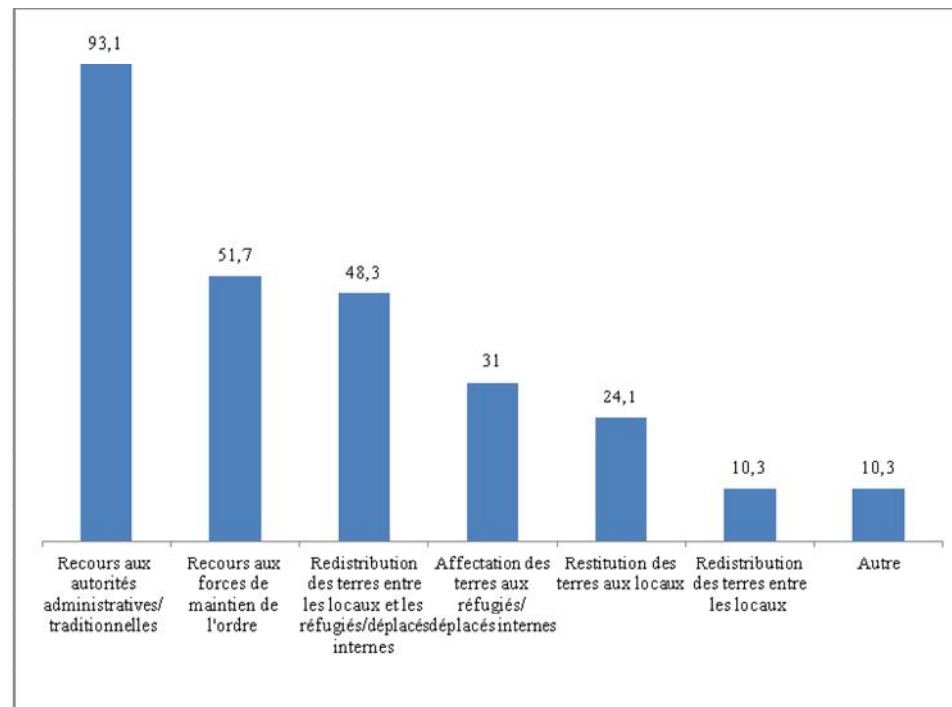
autorités administratives/traditionnelles (93%) ainsi qu'aux forces de maintien de l'ordre (52%) sont les modes de résolution les plus relativement adoptés. Suivent ensuite la redistribution des terres entre les locaux et les déplacés internes (48%), l'affectation des terres aux réfugiés/déplacés internes (31%) et la restitution des terres aux locaux (24%).

Graphique 6.6: Proportion (%) de communes dont la pression sur les terres engendre un conflit et solutions trouvées aux conflits, selon la région

Proportion (%) de communes dont la présence des réfugiés/déplacés internes engendre des conflits, parmi celles enregistrant des pressions sur la terre



Proportion (%) de communes, dont la présence des réfugiés/déplacés internes engendre des conflits, suivant le mode de résolution du problème

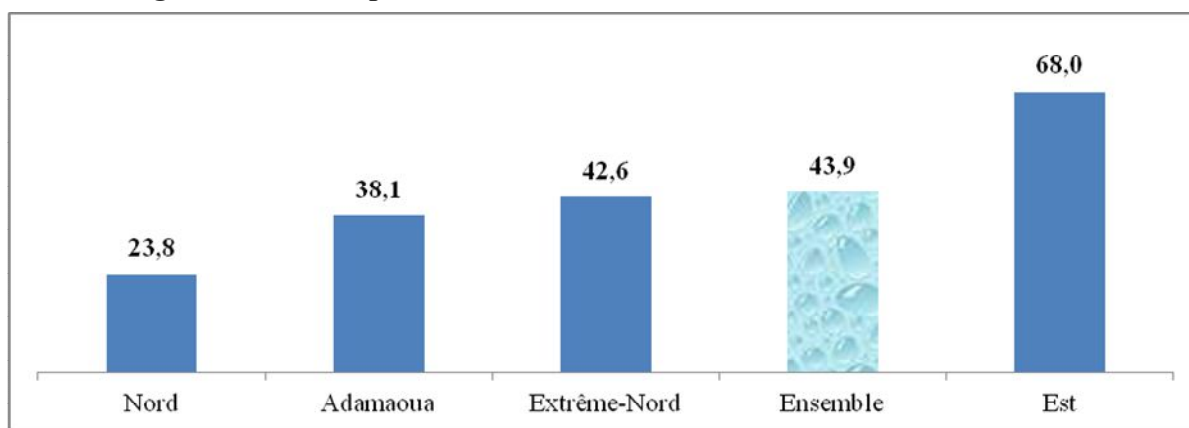


Source : Enquête RCP, INS, 2017

Outre les pressions sur les terres, la présence des réfugiés et des déplacés internes peut engendrer d'autres problèmes dans les communes notamment l'aggravation de la famine, l'insécurité, la prostitution, la crise du logement, etc.

En effet, il ressort du graphique 6.7 que dans quatre communes sur dix (44%), la présence des réfugiés/déplacés internes a engendré d'autres problèmes. Les communes de l'Est (68%), de l'Extrême-Nord (43%) et de l'Adamaoua (38%) sont relativement les plus concernées par cette situation.

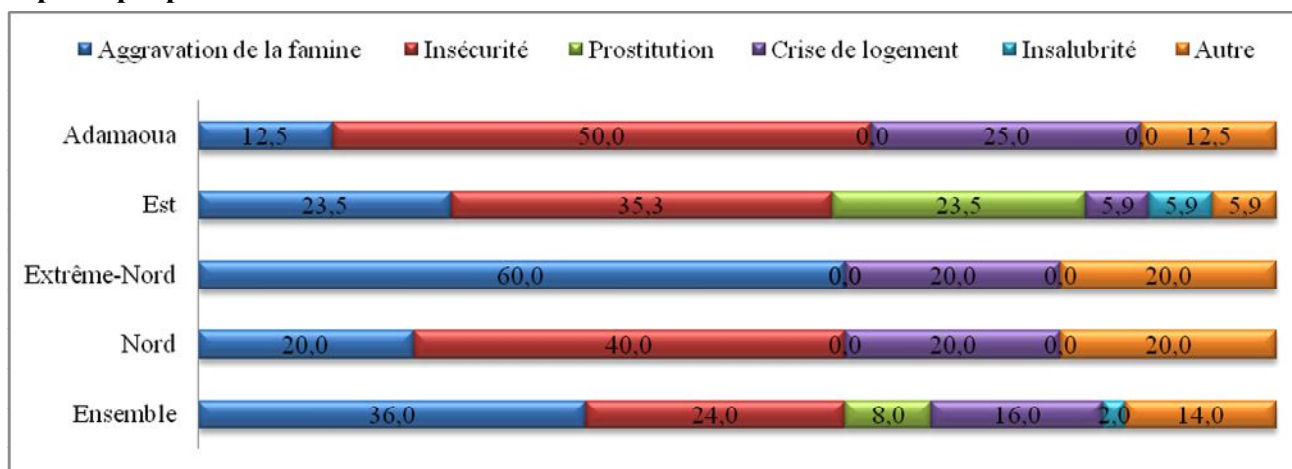
Graphique 6.7: Proportion (%) de communes pour qui la présence des réfugiés/déplacés internes engendre d'autres problèmes



Source : Enquête RCP, INS, 2017

Parmi les communes enquêtées ayant rencontré les problèmes autres que les pressions sur les terres avec les réfugiés/déplacés internes, l'aggravation de la famine est évoquée comme principal problème dans 36% des communes, suivie de l'insécurité (24%) et la crise de logement (16%).

Graphique 6.8: Répartition (%) des communes ayant rencontré d'autres problèmes suivant le principal problème rencontré



Source : Enquête RCP, INS, 2017

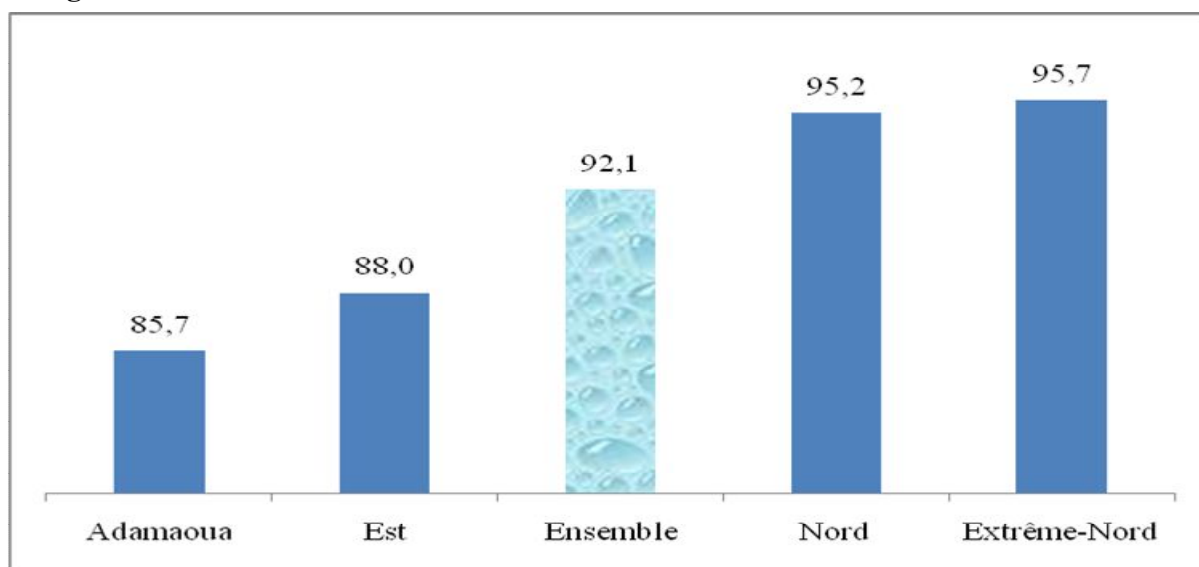
CHAPITRE 7 : PERCEPTION DES RESPONSABLES COMMUNAUX SUR LA SECURITE ET LA GOUVERNANCE LOCALE

Ce chapitre traite du point de vue des responsables des communes sur les questions de sécurité et de gouvernance dans leurs communes.

7.1 Sécurité actuelle

Cette section s'intéresse à l'avis des responsables communaux sur l'existence du groupe d'autodéfense dans leurs communes. Du graphique 7.1, il ressort que les comités d'auto-défense existent dans 92% des communes. Cette proportion varie de 86% dans l'Adamaoua à 96% dans l'Extrême-Nord.

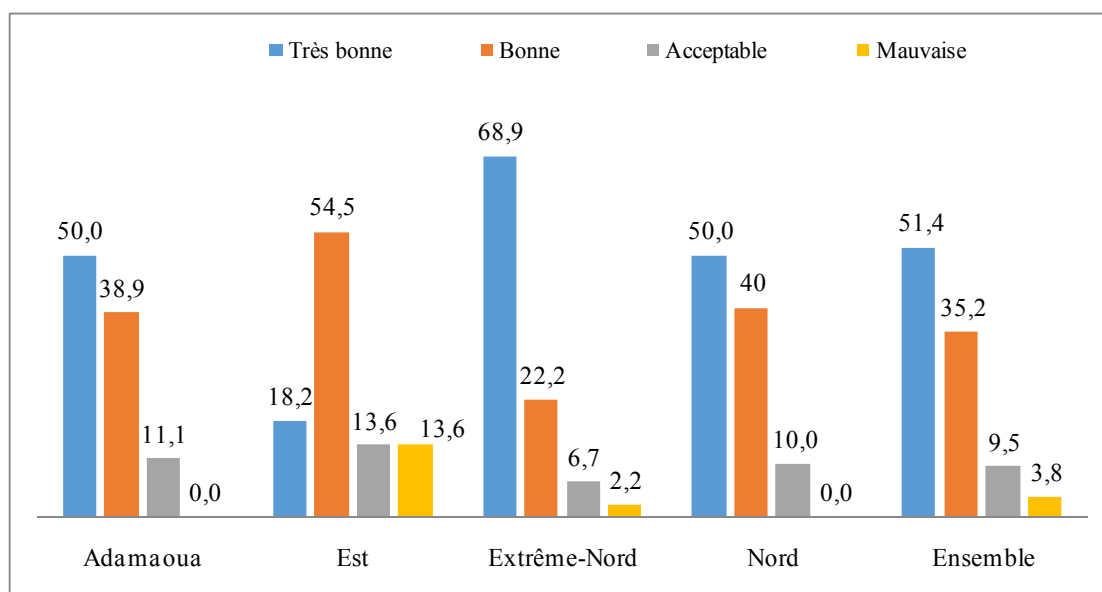
Graphique 7.1: Proportion (%) de communes où il existe des comités d'auto-défense, selon la région



Source : Enquête RCP, INS, 2017

S'agissant de la collaboration entre les comités de vigilance et les communes, un peu plus de la moitié (51%) de ces dernières estiment que cette collaboration est très bonne et 35% la trouvent bonne (graphique 7.2). Cette "très bonne collaboration" est plus perceptible dans les communes de l'Extrême-Nord (69%). En dépit de cette tendance globale en faveur d'une bonne collaboration entre les comités de vigilance et les communes, l'Est enregistre des proportions non négligeables de communes pour qui la collaboration est juste acceptable (14%) ou mauvaise (14%).

Graphique 7.2: Répartition (%) des communes par appréciation de la collaboration entre le comité de vigilance et la commune, selon la région



Source : Enquête RCP, INS, 2017

En ce qui concerne l'insécurité, il se dégage du tableau 7.1 que 71% de communes rencontrent ce type de problèmes. Les problèmes d'insécurité sont plus fréquents dans les communes du Nord (86%), de l'Est (84%) et de l'Adamaoua (76%).

Parmi les communes ayant rencontré les problèmes d'insécurité, le niveau est jugé modéré dans 43% de communes et élevé dans 26% de communes. C'est dans la région de l'Est (43%) qu'on observe la proportion la plus importante de communes où le niveau d'insécurité est jugé élevé.

Tableau 7.1 : Proportion de communes ayant rencontré des problèmes d'insécurité, selon la région et Répartition des communes ayant rencontré des problèmes par degré d'insécurité, selon la région (%)

Région	Proportion (%) de communes rencontrant des problèmes d'insécurité	Effectif des communes enquêtées	Degré d'insécurité			Total
			Faible	Modéré	Elevé	
Adamaoua	76,2	21	31,3	62,5	6,3	100,0
Est	84,0	25	38,1	19,0	42,9	100,0
Extrême-Nord	55,3	47	30,8	46,2	23,1	100,0
Nord	85,7	21	22,2	50,0	27,8	100,0
Ensemble	71,1	114	30,9	43,2	25,9	100,0

Source : Enquête RCP, INS, 2017

7.2 Actions prioritaires pour améliorer les situations sécuritaire et économique, ainsi que la gouvernance

Les responsables des communes ont été interrogés sur les trois principales actions prioritaires nécessaires pour améliorer les situations sécuritaire, économique et de Gouvernance dans leurs communes.

Pour l'amélioration de la situation sécuritaire dans leur commune, 25% de responsables estiment qu'il faut en priorité renforcer les effectifs de la police ou de la gendarmerie, 24% penchent pour un renforcement des effectifs de l'armée. Dans une moindre mesure, il faut créer plus de groupes d'autodéfense (10%) ou donner plus de moyens à ces groupes d'autodéfense (10%). Ce penchant pour les groupes d'autodéfense est encore plus observé à l'Extrême-Nord par rapport aux autres régions. Pour les communes des régions de l'Adamaoua (38%) et du Nord (29%), le renforcement des effectifs de l'armée est la priorité la plus relativement citée pour l'amélioration de leur sécurité, tandis qu'à l'Est, c'est le renforcement des effectifs de la police et/ou de la gendarmerie (44,0%) qui est plus cité.

Tableau 7.2 : Répartition (%) des communes par principale priorité pour améliorer la sécurité, selon la région

Région	Principale priorité pour améliorer la sécurité									Total	Effectif des communes enquêtées
	Renforcer les effectifs de l'armée	Renforcer les effectifs de la police/gendarmerie	Créer plus de groupes d'autodéfense	Donner plus de moyens à l'armée	Donner plus de moyens à la police/gendarmerie	Donner plus de moyens aux groupes d'autodéfense	Créer les emplois	Renforcer la sécurisation de l'identité	Autre		
Adamaoua	38,1	19,0	0,0	9,5	0,0	0,0	9,5	14,3	9,5	100,0	21
Est	16,0	44,0	8,0	0,0	16,0	0,0	0,0	0,0	16,0	100,0	25
Extrême-Nord	19,1	19,1	14,9	0,0	6,4	17,0	0,0	0,0	23,4	100,0	47
Nord	28,6	23,8	9,5	0,0	0,0	14,3	4,8	0,0	19,0	100,0	21
Ensemble	23,7	25,4	9,6	1,8	6,1	9,6	2,6	2,6	18,4	100,0	114

Source : Enquête RCP, INS, 2017

S'agissant de la priorité pour améliorer la situation économique de la commune, divers arguments sont avancés. Au niveau global (tableau 7.3), il s'agit, entre autres, de l'aménagement des terres agricoles (13%), la création ou réouverture / réhabilitation des routes pour faciliter la vente des produits (12%), de la création ou réouverture des marchés pour la vente des produits (11%), de la fourniture des semences et autres intrants agricoles (10%).

Les priorités varient d'une région à une autre. En effet, la création ou réouverture des marchés pour la vente des produits est la plus citée dans l'Adamaoua (24%) et à l'Est (16%), l'aménagement des terres agricoles est plus cité à l'Extrême-Nord (19%) et à l'Est (16%), la création ou réouverture des marchés pour la vente des produits au Nord (14%).

Tableau 7.3 : Répartition (%) des communes par principale priorité pour améliorer la situation économique, selon la région

Région	Principale priorité pour améliorer la situation économique														Effectif des communes enquêtées	
	Aménager les terres agricoles	Fournir des semences et autres intrants agricoles	Fournir des équipements agricoles (tracteurs, charrues)	Faciliter l'accès à l'eau (puits, forages, barrage)	Aider au stockage des produits agricoles	Aide à la transformation des produits agricoles	Faciliter l'accès au crédit	Créer ou re-ouvrir les marchés pour la vente des produits	Créer ou re-ouvrir/réhabiliter les routes pour faciliter la vente des produits	Créer des activités génératrices des revenus	Développer la formation professionnelle des jeunes	Construire ou réhabiliter le réseau d'électricité	Instituer et élargir la protection sociale (filets sociaux)	Autre		Total
Adamaoua	4,8	14,3	9,5	4,8	4,8	0,0	4,8	23,8	9,5	4,8	9,5	0,0	0,0	9,5	100,0	21
Est	16,0	12,0	12,0	0,0	0,0	0,0	4,0	16,0	12,0	0,0	0,0	0,0	4,0	24,0	100,0	25
Extrême-Nord	19,1	6,4	4,3	4,3	2,1	0,0	0,0	4,3	12,8	10,6	0,0	0,0	4,3	31,9	100,0	47
Nord	4,8	9,5	9,5	4,8	0,0	9,5	4,8	4,8	14,3	4,8	0,0	9,5	0,0	23,8	100,0	21
Ensemble	13,2	9,6	7,9	3,5	1,8	1,8	2,6	10,5	12,3	6,1	1,8	1,8	2,6	24,6	100,0	114

Source : Enquête RCP, INS, 2017

Dans l'ensemble, pour l'amélioration de la gouvernance, les communes citent comme principale priorité (tableau 7.4) : la fourniture des services d'éducation de base à la population (19%), la fourniture des services de santé (11%) et l'extension de l'accès à l'eau potable (10%).

Au niveau des régions, la fourniture des services d'éducation de base est la principale priorité la plus citée à l'Est (36%), à l'Extrême-nord (19%) et au Nord (14%). Dans l'Adamaoua, ce sont la fourniture des services de santé (29%) et la création des centres de formation professionnelle (29%).

Tableau 7.4 : Répartition (%) des communes par principale priorité pour améliorer la gouvernance, selon la région

Région	Première priorité pour améliorer la gouvernance								Pas de 2e /3e principale priorité	Total	Effectif des communes enquêtées
	Fournir les services d'éducation de base à la population	Fournir les services de santé à la population	Créer des centres de formation professionnelle	Donner l'accès à l'eau potable	Donner l'accès à l'électricité	Améliorer le réseau de téléphone portable	Autre				
Adamaoua	4,8	28,6	28,6	4,8	14,3	4,8	14,3	0,0	100,0	21	
Est	36,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	40,0	4,0	100,0	25	
Extrême-Nord	19,1	6,4	2,1	17,0	2,1	0,0	53,2	0,0	100,0	47	
Nord	14,3	9,5	4,8	4,8	0,0	0,0	66,7	0,0	100,0	21	
Ensemble	19,3	10,5	7,9	9,6	4,4	1,8	45,6	0,9	100,0	114	

Source : Enquête RCP, INS, 2017

CONCLUSION

L'enquête relative au diagnostic pour le Relèvement et la Consolidation de la Paix (RCP) dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord, de l'Adamaoua et de l'Est a pour objectif de soutenir le Gouvernement à travers un processus national, visant à aider, évaluer, planifier et mobiliser les soutiens pour le rétablissement, la reconstruction et le développement à la suite des conflits.

Au terme de cette enquête, les résultats ont permis de noter que, malgré la situation sécuritaire marquée par les incursions de la secte Boko Haram dans l'Extrême-Nord, le phénomène des coupeurs de route et des prises d'otages au Nord et dans l'Adamaoua, les menaces dues aux rebelles centrafricains à l'Est, la mobilité résidentielle des ménages et la migration des populations sont restées faibles dans ces régions.

Au sujet des conditions de vie, les ménages des quatre régions ont une appréciation négative de leur propre situation. La satisfaction du besoin fondamental naturel, qu'est se nourrir convenablement, est l'apanage de très peu de par les ménages de ces régions. La pratique des activités agropastorales est largement répandue dans ces régions. La fourniture des vivres comme aide alimentaire, l'aménagement des terres agricoles et l'adduction d'eau sont les principales actions prioritaires proposées par les ménages pour améliorer leurs conditions de vie et la situation économique de leurs localités.

Malgré l'état d'insécurité qui prévaut dans les régions septentrionales du fait de la secte Boko Haram, les prises d'otage et les effets de la crise centrafricaine à l'Est, les populations de ces quatre régions ont une appréciation moins alarmiste de leur situation sécuritaire. Cette sérénité qu'affichent les ménages pourrait s'expliquer par le fait qu'ils se sentent protégés par tout le dispositif sécuritaire mis en place tant par le Gouvernement que par les autorités locales. Au sujet des priorités à mettre en œuvre pour améliorer l'état de sécurité dans leur localité, les ménages citent par ordre d'importance : la création de plus de groupes d'autodéfense, l'octroi de plus de moyens aux groupes d'autodéfense, le renforcement des effectifs de l'armée et le renforcement des effectifs de la police et de la gendarmerie.

Un nombre relativement considérable de communes des quatre régions d'enquête a eu à accueillir des réfugiés et des déplacés internes depuis janvier 2014. Toutefois, leurs arrivées s'accompagnent de problèmes tels que les pressions sur les terres, l'insécurité, les problèmes d'approvisionnement en eau potable et en nourriture. La résolution des conflits liés à la pression sur les terres se fait principalement par les autorités administratives et les forces de maintien de l'ordre.

ANNEXE

Tableau a.1: Répartition (%) des ménages par infrastructure utilisée et suivant le principal moyen de locomotion utilisé

Type d'infrastructure	Moyen de locomotion	Ensemble	Adamaoua	Est	Extrême-Nord	Nord	Cameroun
L'école maternelle publique la plus proche	Pieds	83,9	82,4	93,3	86,7	75,4	87,2
	Vélo/Bicyclette	0,8	0,1	0,0	1,5	0,6	0,8
	Motocyclette	14,0	12,3	6,0	11,3	23,1	9,4
	Voiture	1,0	5,1	0,6	0,3	0,3	2,4
	Cheval/âne	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0
	Autre	0,2	0,0	0,1	0,2	0,6	0,2
	Total		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
L'école maternelle privée la plus proche	Pieds	51,9	50,5	59,5	56,3	42,9	65,8
	Vélo/Bicyclette	0,5	0,0	0,1	0,9	0,4	0,6
	Motocyclette	42,5	34,4	37,8	40,8	51,6	30,8
	Voiture	4,8	15,0	2,6	1,8	4,5	2,6
	Cheval/âne	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Autre	0,2	0,0	0,1	0,2	0,5	0,3
	Total		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
L'école primaire publique la plus proche	Pieds	96,9	94,6	95,3	97,9	96,8	92,9
	Vélo/Bicyclette	0,3	0,1	0,1	0,5	0,2	0,5
	Motocyclette	2,7	4,9	4,3	1,5	3,0	4,6
	Voiture	0,1	0,4	0,2	0,0	0,0	1,9
	Cheval/âne	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Autre	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
	Total		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
L'école primaire privée la plus proche	Pieds	54,0	50,4	58,0	60,0	45,2	66,1
	Vélo/Bicyclette	0,6	0,1	0,1	1,1	0,4	0,7
	Motocyclette	41,1	35,9	39,0	38,0	50,0	30,6
	Voiture	4,0	13,6	2,8	0,7	4,0	2,4
	Cheval/âne	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Autre	0,2	0,0	0,1	0,2	0,5	0,2
	Total		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
L'établissement secondaire public le plus proche	Pieds	82,0	79,2	77,8	88,9	74,2	81,7

Type d'infrastructure	Moyen de locomotion	Ensemble	Adamaoua	Est	Extrême-Nord	Nord	Cameroun
	Vélo/Bicyclette	1,7	0,2	0,3	2,2	2,4	1,4
	Motocyclette	15,3	17,4	19,1	8,6	23,0	13,3
	Voiture	0,8	3,1	2,7	0,1	0,1	3,4
	Cheval/âne	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Autre	0,2	0,0	0,1	0,1	0,3	0,2
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
L'établissement secondaire privé le plus proche	Pieds	39,5	38,8	43,3	43,2	32,8	51,6
	Vélo/Bicyclette	0,4	0,1	0,1	0,8	0,3	1,1
	Motocyclette	52,4	42,6	49,9	51,2	60,8	42,7
	Voiture	7,4	18,5	6,7	4,8	5,6	4,3
	Cheval/âne	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Autre	0,2	0,0	0,0	0,1	0,6	0,2
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
L'hôpital de district/Centre Médical d'Arrondissement le plus proche	Pieds	32,1	34,1	33,3	37,0	22,6	32,2
	Vélo/Bicyclette	0,8	0,1	0,2	1,6	0,3	1,8
	Motocyclette	62,2	51,6	58,3	60,8	71,4	57,0
	Voiture	4,8	14,1	8,2	0,5	5,3	8,8
	Cheval/âne	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Autre	0,2	0,0	0,0	0,2	0,4	0,2
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Le centre de santé intégré le plus proche	Pieds	76,0	72,3	75,3	80,9	69,8	78,9
	Vélo/Bicyclette	0,9	0,1	0,2	1,5	0,6	1,2
	Motocyclette	22,2	24,1	22,8	17,5	29,0	17,7
	Voiture	0,7	3,5	1,7	0,1	0,2	2,0
	Cheval/âne	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0
	Autre	0,1	0,0	0,0	0,1	0,4	0,2
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
La pharmacie ou pro pharmacie la plus proche	Pieds	47,1	48,3	51,9	48,9	41,1	53,2
	Vélo/Bicyclette	0,8	0,1	0,2	1,1	0,9	0,8
	Motocyclette	48,0	44,0	45,8	45,7	54,7	42,0
	Voiture	4,0	7,6	2,1	4,2	3,0	3,8
	Cheval/âne	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Autre	0,1	0,0	0,0	0,0	0,3	0,2
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Le marché des produits alimentaires le plus	Pieds	64,5	64,5	55,0	67,6	63,4	59,1

Type d'infrastructure	Moyen de locomotion	Ensemble	Adamaoua	Est	Extrême-Nord	Nord	Cameroun
	Vélo/Bicyclette	0,6	0,1	0,1	1,1	0,3	0,7
	Motocyclette	34,4	33,7	44,2	31,0	36,0	36,5
	Voiture	0,4	1,7	0,7	0,2	0,0	3,4
	Cheval/âne	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Autre	0,1	0,0	0,0	0,1	0,3	0,2
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
La gare routière la plus proche	Pieds	53,6	52,9	47,8	53,2	56,9	47,3
	Vélo/Bicyclette	0,9	0,0	0,3	1,7	0,4	1,3
	Motocyclette	44,2	42,8	49,9	44,6	42,1	43,8
	Voiture	1,1	4,2	2,0	0,3	0,5	7,5
	Cheval/âne	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Autre	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1	0,2
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
La route bitumée la plus proche	Pieds	39,3	45,6	40,3	39,5	35,4	49,3
	Vélo/Bicyclette	0,5	0,1	0,1	0,9	0,3	1,0
	Motocyclette	54,5	43,2	48,3	56,1	60,1	46,2
	Voiture	5,6	11,1	11,3	3,5	3,7	3,3
	Cheval/âne	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0
	Autre	0,1	0,0	0,0	0,0	0,4	0,2
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Le point d'approvisionnement en eau potable à accès public le plus proche	Pieds	90,6	89,9	90,2	92,0	88,9	90,1
	Vélo/Bicyclette	0,2	0,0	0,0	0,1	0,6	0,3
	Motocyclette	9,0	9,6	9,2	7,9	10,4	9,1
	Voiture	0,1	0,5	0,4	0,0	0,0	0,3
	Cheval/âne	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Autre	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Le point de branchement au réseau d'eau SNEC/CAMWATER/CDE le plus proche	Pieds	38,1	42,2	37,5	41,3	31,5	48,3
	Vélo/Bicyclette	0,7	0,0	0,1	1,1	0,6	0,9
	Motocyclette	55,4	39,2	57,1	56,0	62,8	47,2
	Voiture	5,5	18,6	5,3	1,6	4,2	3,3
	Cheval/âne	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0
	Autre	0,3	0,0	0,0	0,0	0,8	0,4
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Le bac à ordures/point de ramassage d'ordures le	Pieds	40,1	46,6	45,7	39,4	35,4	52,9

Type d'infrastructure	Moyen de locomotion	Ensemble	Adamaoua	Est	Extrême-Nord	Nord	Cameroun
	Vélo/Bicyclette	0,4	0,0	0,3	0,8	0,2	0,5
	Motocyclette	54,1	38,7	51,3	57,8	59,0	44,0
	Voiture	5,1	14,7	2,8	1,9	4,6	2,3
	Cheval/âne	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1
	Autre	0,2	0,0	0,0	0,0	0,7	0,2
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Le centre d'état civil le plus proche	Pieds	61,5	61,3	62,5	67,8	51,3	64,8
	Vélo/Bicyclette	1,0	0,3	0,1	1,9	0,3	1,6
	Motocyclette	33,7	29,2	31,0	29,8	43,1	26,5
	Voiture	3,7	9,3	6,5	0,4	4,9	6,8
	Cheval/âne	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Le poste de police /gendarmerie le plus proche	Pieds	45,0	45,9	44,0	50,3	36,8	46,4
	Vélo/Bicyclette	1,1	0,2	0,1	1,8	0,7	1,7
	Motocyclette	51,5	46,7	50,5	47,5	60,7	46,6
	Voiture	2,2	7,2	5,4	0,3	1,4	5,1
	Cheval/âne	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Le poteau électrique AES-SONEL ou ENEO /point de branchement électrique le plus proche	Pieds	82,1	77,9	90,7	86,1	74,7	92,0
	Vélo/Bicyclette	0,7	0,0	0,1	1,0	0,6	0,6
	Motocyclette	13,6	8,0	6,7	11,4	22,5	5,9
	Voiture	3,5	14,0	2,6	1,4	1,8	1,3
	Cheval/âne	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Le lampadaire (éclairage public) le plus proche	Pieds	24,4	29,4	23,9	25,8	20,3	42,7
	Vélo/Bicyclette	0,8	0,1	0,1	1,6	0,6	1,1
	Motocyclette	68,9	51,8	71,6	71,1	74,3	53,5
	Voiture	5,5	18,7	4,2	1,5	3,9	2,2
	Cheval/âne	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Le poste agricole le plus proche	Pieds	46,8	45,3	43,6	51,9	40,4	45,9

Type d'infrastructure	Moyen de locomotion	Ensemble	Adamaoua	Est	Extrême-Nord	Nord	Cameroun
	Vélo/Bicyclette	0,9	0,1	0,1	1,5	0,6	1,4
	Motocyclette	50,4	48,6	53,8	46,2	56,8	49,1
	Voiture	1,7	5,9	2,4	0,2	1,8	3,3
	Cheval/âne	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Autre	0,2	0,0	0,1	0,1	0,4	0,3
	Total		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Le centre zootechnique et vétérinaire le plus proche	Pieds	32,9	33,5	29,9	39,0	24,5	29,1
	Vélo/Bicyclette	0,8	0,2	0,0	1,5	0,4	1,8
	Motocyclette	63,7	58,9	68,1	58,8	72,0	63,2
	Voiture	2,3	7,4	1,9	0,5	2,6	5,4
	Cheval/âne	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Autre	0,2	0,0	0,1	0,2	0,5	0,4
	Total		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : EC-ECAM4, INS, 2016